



# LA TERRE

75  
ans

Depuis 1929

« Cultiver les idées  
en semant les mots »

Vol. 75, n° 46  
Longueuil

Un cahier - 32 pages  
semaine du 23 décembre 2004

## DE CHEZ NOUS

Port payé à Montréal  
N° d'enregistrement R 07665 - N° de convention PP 40069165

Courrier Poste Publication  
N° d'enregistrement R 07665 - N° de convention PP 40069165

**C'EST LE TEMPS DE COMMANDER EN DÉCEMBRE**

**SÉRIE STX**

Plan de protection 10 ans / 10 000 heures

**ROUGE D'ÉCONOMIES**

0% 36 MOIS - 2,9% 72 MOIS

Valable en décembre seulement

Visitez nous à l'adresse <http://www.caseih.com>

Case IH et Case Credit sont des marques déposées de Case LLC. **CASE IH**

### Taxes municipales

Les agriculteurs ne paieront que leur juste part  
Page 2

### Achat de Colbex

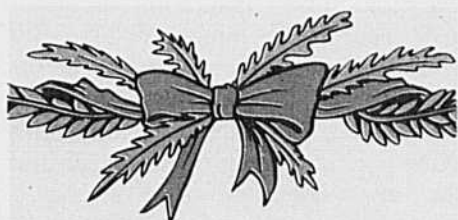
Les négociations piétinent  
Page 5

### Sentiers de motoneige

Québec recourt à une loi spéciale  
Page 9

### Réforme électorale

Le poids des régions rurales en jeu  
Page 12



### Congé des Fêtes

*Veillez noter que La Terre de chez nous fait relâche entre Noël et le Premier de l'an. Nos bureaux sont fermés jusqu'au lundi 3 janvier. La prochaine édition sera donc publiée le jeudi 6 janvier.*

# Joyeux Noël et Bonne Année



PHOTO : YVES CHARLEBOIS

La petite paroisse Saint-Jean-Baptiste Vianney, située entre Plessisville et Thetford Mines, possède une chorale d'une quinzaine de jeunes dont quatre chanteuses qui sont des filles d'agriculteurs. « Imaginez que c'est la plus petite paroisse du diocèse de Québec et qu'on a quelque chose d'aussi beau », se réjouit le prêtre, Magella Marcoux. On les voit ici en concert le samedi soir 18 décembre. Tous les détails sur cette chorale en page 17.

## VOLTE-FACE DE QUÉBEC

# Deux moratoires au lieu d'un!

Page 3



« Ça frise la fausse représentation! »  
- Laurent Pellerin

Page 4

**Vos résultats parlent d'eux mêmes!**

**90M28 LL vs NK 3030Bt**

(VOIR À LA P.29)

**Au sommet avec le 90M28 LL**

[WWW.ELITE.COOP](http://WWW.ELITE.COOP)

**Elite**

ÉVÉNEMENTS À VENIR

11 janv., 9 h à 16 h, journée acéricole organisée par le MAPAQ, à la Cabane à sucre Constantin, 1054 Arthur Sauvé (route 148), Saint-Eustache. Info : André Boucher (450) 562-8574.

12 janv., 10 h, assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec, à l'Hôtel L'Oiselière, 165-A Route du Président Kennedy, Lévis. Info : (418) 872-0770.

12 janv., 9 h à 16 h, journée acéricole organisée par le MAPAQ, au Campus Félix-Leclerc, 820 boul. de la Gappe, porte no 7, Gatineau. Info : Raymond Bernier (819) 986-3590.

Mirabel dénonce la dévaluation foncière

Le maire de Mirabel fulmine contre la récente décision d'Ottawa de réduire la valeur foncière des bâtiments inclus dans la zone aéroportuaire.

C'est par la biais d'une lettre que le gouvernement fédéral a fait savoir aux autorités de Mirabel que la valeur foncière des bâtiments inclus dans la zone aéroportuaire était réduite entraînant un manque à gagner de 2 M\$ dans les coffres de la municipalité.

Se disant « outré » par le « manque de responsabilité » du gouvernement fédéral dans cette affaire, le maire Hubert Meilleur dit se questionner sur l'attitude d'Aéroports de Montréal dans cette affaire. M. Meilleur réclame donc une rencontre avec les autorités fédérales sur ce sujet. **I.B.**



La question de la semaine

Croyez-vous que le maintien du moratoire soit une décision politique?

Venez répondre à cette question sur la page d'accueil du site

www.laterre.ca

TAXES MUNICIPALES 2005

« Les agriculteurs ne paieront que leur juste part »

- Christian Lacasse

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Les producteurs agricoles vont payer seulement ce qu'ils estiment être leur juste part de leur compte de taxes municipales en 2005. Ils ne verseront le reste qu'après avoir reçu leur remboursement de taxes du ministère de l'Agriculture (MAPAQ).

C'est le conseil général de l'UPA qui doit donner le coup d'envoi de cette stratégie et préciser cette juste part, à la fin de janvier 2005.

« En 2005, on va être prêts », a déclaré le premier vice-président de l'UPA, Christian Lacasse, le 16 décembre, en entrevue à la Terre. « Le gouvernement du Québec a reconnu l'existence d'un transfert du fardeau fiscal vers les agriculteurs. Il s'agit d'un premier geste pour rétablir l'équité », a-t-il ajouté.

Les producteurs ne se satisferont donc pas des annonces faites par la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, aux congressistes de l'UPA, en décembre. « Ces annonces ne corrigent pas le problème à la source. Les municipalités ont les deux mains dans le programme de remboursement de taxes supporté par le MAPAQ. Ça ne peut pas continuer comme ça. Je ne comprends pas la ministre Gauthier de nous arriver avec des semblants de solution de la sorte. Ce n'est pas dans le mandat du MAPAQ de financer les activités municipales afin de leur permettre d'équilibrer leur budget », a noté M. Lacasse.

Pacte fiscal

« La fiscalité agricole doit être discutée dans le cadre du pacte fiscal, peu importe ce que peut en penser le président de la Fédération québécoise des municipalités, Michel Belzil. Les discussions devront porter sur la compensation d'environ 90 M\$ aux municipalités afin de combler la partie non versée



Les municipalités devront trouver 90 M\$ pour compenser la partie des taxes non payée par les agriculteurs.

par les agriculteurs. Pour le reste, ce sont les conclusions du comité interministériel créé par le ministre des Finances, Yves Séguin, où siégeaient aussi le MAPAQ et le ministère des Affaires municipales, qui doivent s'appliquer, à savoir le maintien d'un plafond pour les terres agricoles et l'institution d'un régime direct de paiement aux municipalités », a expliqué M. Lacasse. À ce comité, le ministère des Finances trouvait injustifiable de maintenir deux administrations pour reconnaître le régime fiscal particulier aux agriculteurs, a-t-il ajouté. Le comité interministériel avait aussi entériné la mise en place, comme en Ontario, d'un régime en vertu duquel les agriculteurs paieraient leur compte de taxes directement aux municipalités sur la base d'un taux de taxation de 28 % pour les terres agricoles évaluées à moins de 1500 \$ l'hectare,

et de 15 % pour celles dont la valeur dépasse ce plafond.

Toujours en plan

« L'établissement d'un plafond ne règle pas l'iniquité envers les agriculteurs au chapitre des services, a ajouté M. Lacasse. Le financement de la police, notamment, devra être revu pour le rendre plus équitable. » Le récent congrès général de l'UPA a demandé à Québec d'obliger les municipalités à recourir à la tarification pour financer des services comme la police, les loisirs et les pompiers. Les agriculteurs recherchent toujours une exonération au chapitre des structures d'entreposage des fumiers, comme c'est le cas pour certains équipements industriels. L'évaluation doit aussi être modifiée pour tenir compte des transactions entre parents et donner une valeur plus juste aux résidences des agriculteurs.

PRIX DU LAIT

Plus de contrôle aux frontières comblera l'écart

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Les producteurs de lait vont continuer la bataille pour combler l'écart de deux cents le litre qui subsiste entre le prix à la ferme et le coût de production, après la hausse de cinq cents le litre annoncée par la Commission canadienne du lait.

Réunis à huis clos en assemblée générale extraordinaire, à Saint-Hyacinthe, le 15 décembre, les 175 délégués de la Fédération des producteurs de lait du Québec ont ciblé le contrôle des ingrédients laitiers aux frontières comme l'un des moyens de combler cet écart. Le laxisme du gouvernement fédéral,

qui laisse les transformateurs importer, à prix de dumping, des substances lactières modifiées, nous coûte des dizaines de millions de dollars par an, soulignent-ils. Ces substances remplacent les protéines lactières canadiennes et génèrent des surplus de poudre de lait écrémé que les producteurs doivent écouler à leur frais, à des prix ridiculement bas, ce qui réduit le prix du lait d'environ 2,5 cents du litre.

Les producteurs réclament aussi une nouvelle formule pour l'établissement du prix du lait à la ferme. Ils croient que l'approche actuelle, basée sur les prix de soutien du beurre et de la poudre de

lait écrémé, ne leur rend pas justice. Ils estiment qu'ils pourraient aller chercher plus de revenu à partir des classes qui leur rapportent le plus, comme les fromages et le yogourt.

Les 175 délégués ont aussi accueilli les 14 caravaniers du Convoi pour un lait équitable et souligné leur courage et leur détermination. Ces derniers avaient quitté Québec en tracteur quelques jours plus tôt, décidés à franchir 550 kilomètres pour se rendre à Ottawa. « Les commissaires ont manqué de respect envers les producteurs en précipitant leur annonce », a signalé le président Marcel Groleau.

VOLTE-FACE DE QUÉBEC

## Deux moratoires au lieu d'un!

THIERRY LARIVIÈRE

Une modification inattendue de la réglementation environnementale aura comme conséquence d'empêcher le développement de la production porcine et de carrément bloquer l'expansion des cultures de végétaux dans 567 municipalités.

Le ministère de l'Environnement a, en effet, décidé de prolonger le moratoire porcin d'un an dans 228 municipalités et d'imposer des conditions très strictes dans 339 autres, pour un total de 567, soit à peu près la moitié des municipalités du Québec et les deux tiers de celles ayant une zone agricole.

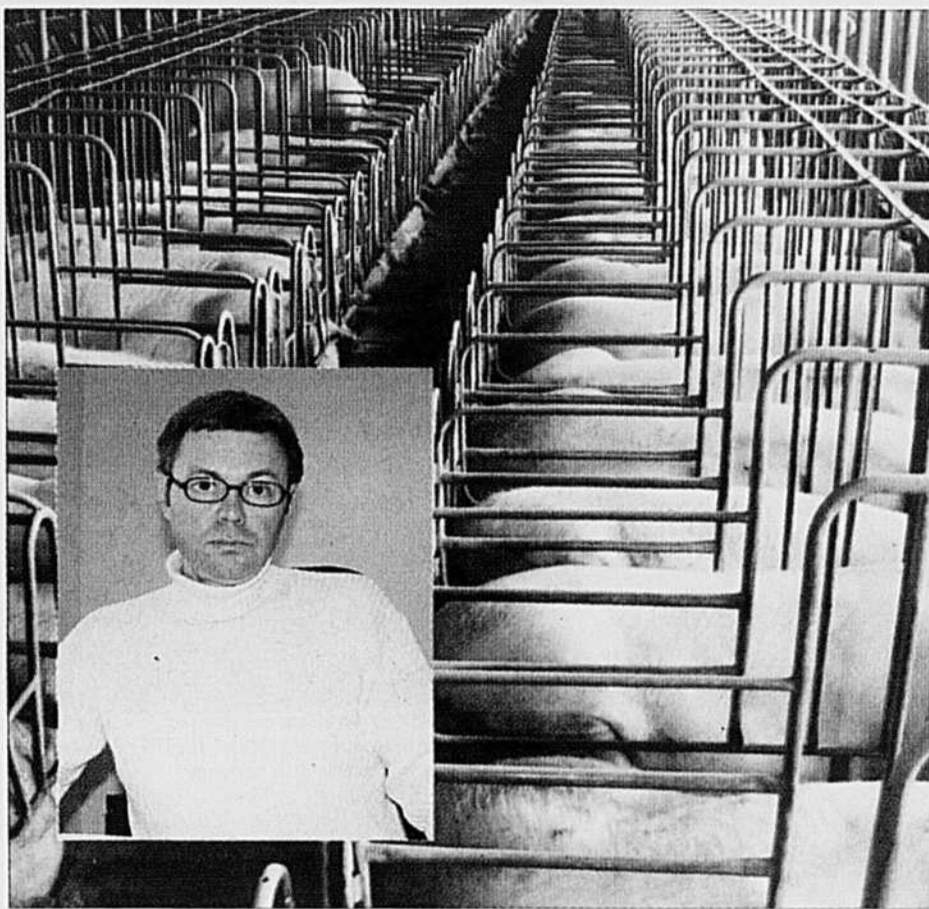
Il s'agit là d'un sérieux bémol à la « levée » du moratoire qui est intervenue le même jour soit le 15 décembre.

La rumeur courait déjà sur cette prolongation d'un an du moratoire plus d'une semaine avant le dépôt de la modification du Règlement sur les exploitations agricoles (REA). Le ministère de l'Environnement avait pourtant confirmé à la *Terre*, quelques jours avant, que le REA serait modifié au printemps 2005 seulement.

## Les producteurs de porcs sont enragés

« On est enragé noir », a lancé le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ), Claude Corbeil, qui trouve le nouveau règlement abusif et contradictoire avec les promesses de levée du moratoire du gouvernement. « Le ministre de l'Environnement s'était engagé à le lever », explique Claude Corbeil dans une entrevue à la *Terre*, en ajoutant que les producteurs de porcs ont fait un bon bout de chemin pour répondre aux nouvelles exigences.

La FPPQ attendait les orientations gouvernementales qui encadreront les nouveaux pouvoirs des municipalités et qui sont toujours en négociation jus-



Claude Corbeil, le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, affirme ne plus croire au gouvernement et regrette d'avoir été « naïf ».

qu'à la mi-janvier, mais n'avait vraiment pas vu venir ce nouveau règlement environnemental. Notre bureau de Québec confirme que le ministre Jean-Marc Fournier compte déposer le détail des orientations au conseil des ministres du 12 janvier.

« Ça aura des répercussions majeures », estime M. Corbeil qui donne l'exemple d'un producteur qui avait déjà fait des investissements et défriché une nouvelle terre en prévision de la levée du moratoire en 2005. Les terres laissées en friche depuis plus de 14 ans ne pourront pas non plus être remises en culture tant que le bassin versant de la région sera considéré comme

dégradé (plus de 0,03 mg par litre de phosphore à l'embouchure).

« Là, on mord », lance Claude Corbeil, qui annonce que la remise sur pied de la coalition qui regroupe l'AQINAC, la Coopérative fédérée, la Confédération de l'UPA et plusieurs membres de la Filière porcine. M. Corbeil affirme qu'il n'est pas question de bloquer l'autoroute 20 comme en 1998, mais que des « moyens originaux » seront trouvés dans le but de faire passer le message sans nuire à la cohabitation. Une assemblée extraordinaire est à prévoir.

La FPPQ met en doute les analyses du ministère de l'Environnement (voir

autre texte) sur la corrélation entre la production porcine, les cultures et le phosphore en soulignant qu'une importante étude montre que la qualité de l'eau est bonne dans les bassins agricoles.

## L'industrie craint pour son avenir

Tous les membres de l'industrie porcine consultés par la *Terre* sont unanimes pour dire que la prolongation du moratoire dans plusieurs municipalités va non seulement freiner la croissance, mais pourrait nuire gravement à la compétitivité.

« Sans progression au Québec, la plus grande conséquence, c'est la fermeture d'usine », a déclaré le directeur général de la Coop fédérée, le plus important joueur du secteur porcin au Québec.

« On a l'impression que c'est la continuité du moratoire », ajoute Claude Lafleur, qui explique que c'est la combinaison des différentes règles (REA, orientations, loi 54) qui rendra très difficile le redémarrage de l'industrie parce que le débat risque d'être plus émotif que scientifique.

Pour l'Association de nutrition animale et céréalière (AQINAC) et son porte-parole Yvan Lacroix, les exigences actuelles vont continuer de faire augmenter le prix des terres, nuire à la relève agricole et empêcher le développement « durable » du secteur porcin.

« La barrière à 250 porcs va faire mal, surtout si ça se poursuit après 2005 », indique enfin Pierre Falardeau, président de la Filière porcine et directeur du Centre de développement du porc du Québec qui pense que les producteurs existants vont bientôt être « coincés » de toute part à cause des gains de productivité.

Rappelons que le porc au Québec représente 1 milliard de dollars à la ferme et 3,1 milliards de dollars pour l'ensemble de la chaîne.

## Le ministère de l'Environnement s'explique

THIERRY LARIVIÈRE

Le ministère de l'Environnement ne comprend pas la surprise du milieu agricole face aux restrictions importantes qui vont toucher 567 municipalités du Québec. Le sous-ministre Pierre Baril, qui parle au nom du ministre Mulcair qui était en mission à l'étranger, estime que les mesures environnementales qui viennent d'être annoncées découlent des orientations du gouvernement présentées en mai 2004 et qui comprenaient quatre volets dont un sur l'environnement. « Je ne pense pas qu'on bouscule beaucoup de choses », explique le sous-ministre qui affirme que la production porcine se répartissait déjà sur de nouveaux territoires.

« Le volet environnemental a aussi sa part à jouer », indique Pierre Baril, qui ajoute que deux aspects étaient à

surveiller, soit la dynamique du phosphore et le contrôle sur les fermes. Les inspections du ministère vont bon train, mais la question du phosphore demeure plus problématique. On sait par ailleurs que près de 800 avis d'infraction ont été expédiés à ceux qui n'avaient pas encore déposé leur bilan de phosphore et d'autres devraient suivre prochainement. Le fait qu'il manque 25 % de ces fameux bilans est directement invoqué par le ministère de l'Environnement pour imposer un moratoire partiel.

Or, selon Jacques Lebus, sous-ministre du ministère de l'Agriculture, le nombre des municipalités en surplus pourrait diminuer de moitié (soit environ 150 au lieu de 228) si les bilans étaient déposés et que nous possédions un portrait de la situation réelle. Toujours selon M. Lebus, la manière

actuelle de calculer les municipalités en surplus de phosphore tient compte de la capacité des plantes à l'absorber, ce qui n'est qu'une analyse partielle puisque la capacité tampon des sols peut jouer un grand rôle. Bref, il y a bien des calculs à venir et le ministère de l'Environnement n'exclut pas une révision de la situation avant décembre 2005 avec les fameux bilans.

Le nouveau concept de « bassin dégradé » permet toutefois d'élargir les restrictions à plus de municipalités que celles qui sont en surplus. « Il y a une relation directe entre le pourcentage de boisés, le pourcentage de cultures à interligne étroit (maïs, soya) et la teneur en phosphore », explique Pierre Baril, qui précise que cette corrélation est constante alors que le phosphore issu d'autres sources que l'agriculture (municipal, résidences,

industries) n'influence pas autant la concentration de phosphore dans le cours d'eau principal d'un bassin versant. Cette nouvelle approche par bassin versant était d'ailleurs connue depuis longtemps. Il s'agit toutefois d'une limite à la philosophie « ferme par ferme » qui permettait aux agriculteurs de monter des projets individuels en respectant la capacité réceptrice de leurs sols.

Par ailleurs, M. Baril se dit « optimiste » quant à la levée du moratoire en décembre 2005, car le gouvernement devrait disposer des bilans de phosphore et les municipalités auront le temps de se préparer. Il serait toutefois surprenant que les notions de municipalité en surplus et surtout celle de bassin dégradé soient complètement mises de côté. Le nombre de villages affectés pourrait toutefois diminuer.

## MAINTIEN DU MORATOIRE

## Québec frise la « fausse représentation », selon l'UPA

JEAN-CHARLES GAGNÉ

L'UPA va changer radicalement de ton en 2005 afin de faire avancer ses revendications. La dernière « claque sur la gueule » reçue du gouvernement du Québec, avec ses deux moratoires, l'un prolongé sur la production porcine, l'autre sur les productions végétales, a fait basculer les choses. « J'étais sans doute le plus conciliant des membres du conseil exécutif jusqu'ici. Mais là, l'élastique est pétié, a dit le président Laurent Pellerin, en entrevue, le 17 décembre. Vous allez constater que nos prochaines actions ne seront pas dans la même ligne. Ça va commencer dès janvier avec une annonce au sujet du paiement des taxes municipales. » De plus, « l'UPA ne donnera aucun mot d'ordre incitant au respect de l'exigence de déclarer, d'ici le printemps, toutes les superficies en culture », a ajouté M. Pellerin. Enfin, les motoneigistes pourraient avoir des surprises.

En apprenant la décision gouvernementale, « les membres du conseil exécutif de l'UPA, alors en réunion, ont été catastrophés. Nous ne dérangeons pas depuis mercredi matin », a affirmé M. Pellerin. Il n'hésite pas à dire que « les gens du MAPAQ se sont fait passer un sapin. La ministre de l'Agriculture n'a pas fait le poids face au monde municipal et de l'environnement. Je comprends que nous n'ayons pas été capables de parler au MAPAQ durant deux ou trois jours. J'ai passé le message au bureau du premier ministre : rien ne va plus ».



PHOTO : LOIC HAMON

Le gouvernement a floué les agriculteurs, dénonce le président de l'UPA, Laurent Pellerin.

## Volte-face

M. Pellerin ne s'explique pas la volte-face du gouvernement qui frise la « fausse représentation ». Selon ce dernier, rien de semblable n'a transpiré des rencontres avec le ministère de l'Environnement au cours des six derniers mois. « On nous avait dit qu'il y aurait des consultations en cas de modifications importantes au règlement sur les exploitations agricoles et aux orientations gouvernementales. Le gouvernement nous a floués, il a louvoyé, tergiversé, s'est retranché derrière les faux-semblants et les belles paro-

les pour finalement se cacher derrière les municipalités. Nous étions en temps d'arrêt transitoire, nous voilà maintenant en plein moratoire durable et à double tour en plus », a dénoncé le président de l'UPA.

Devant ce constat, M. Pellerin a-t-il des reproches à se faire ? « Les stratégies déployées l'ont été en total accord avec le conseil général de l'UPA. Nous avons fait la démonstration de notre bonne foi. Si les résultats étaient au rendez-vous, tout le monde applaudirait. Je ne suis pas gêné des démarches que nous avons faites. Nous avons fait

du mieux qu'on a pu sans que Québec mette l'argent promis en campagne électorale. »

## Les ski-doo's !

M. Pellerin était offusqué de constater que le gouvernement Charest a rapidement adopté une loi spéciale pour empêcher les poursuites de citoyens contre les motoneiges afin de protéger cette industrie. « C'est à peu près la machine la plus polluante et la plus bruyante qui existe, alors que l'agriculture, avec un chiffre d'affaires qui ne se compare tout simplement pas à cette industrie, n'a pas réussi à obtenir une loi spéciale après 18 mois dans le dossier de la vache folle. On vit pourtant dans la même société. Il va falloir que quelqu'un se réveille dans ce gouvernement-là et qu'on ait quelque considération pour l'agriculture. » Il a poursuivi en disant que « les libéraux ne sont pas dedans du tout », quant à leur programme électoral en agriculture, aux chapitres de la fiscalité agricole, de l'argent promis en agroenvironnement et du moratoire en production porcine.

Les agriculteurs vont-ils bloquer le passage des motoneigistes ? « Je n'ai jamais été chaud à l'égard de ce type de mesures bien qu'elles semblent être les seules capables de faire bouger ce gouvernement-là. L'UPA va participer à la commission parlementaire au sujet de la loi sur les motoneiges. C'est pas vrai que tout le monde va continuer de passer sur nos terres *gratos* », a laissé tomber M. Pellerin.

## « C'en est fini de la priorité à la zone verte »

JEAN-CHARLES GAGNÉ

Les éleveurs de porcs ne sont désormais plus seuls à subir un moratoire, car il est désormais impossible de mettre de nouvelles superficies en culture dans 567 localités du Québec, soit les deux tiers des municipalités ayant une zone agricole. « Non seulement Québec ne lève-t-il pas le moratoire sur la production porcine, malgré sa prétention, mais il s'en sert pour cadénasser les productions végétales. C'est la disparition complète de la priorité à l'agriculture en zone verte. Québec va trop loin », a déclaré le président de l'UPA, Laurent Pellerin, indigné, le 17 décembre.

Un geste « odieux », selon M. Pellerin, envers des producteurs qui ont cru à la bonne foi du gouvernement envers l'avenir de leur production. Or, il est pour ainsi dire quasiment impossible d'aller de l'avant avec tout nouveau projet de production porcine au Québec, encadré par un processus de consultation publique laborieux et par le pouvoir de contingentement des municipalités. Un geste d'autant plus

odieux vu les améliorations apportées par les agriculteurs au cours des dix dernières années à leurs pratiques agroenvironnementales. « Le gouvernement a décidé de faire porter le chapeau aux agriculteurs même si l'agriculture québécoise affiche les meilleurs gains à l'échelle canadienne, a signalé le président Pellerin. En janvier 2005, le bilan réalisé par la firme BPR va démontrer que les agriculteurs ont dépassé les objectifs agroenvironnementaux qu'ils s'étaient fixés en 1998. »

## Gel des cultures

« En vertu de quel principe va-t-on obliger les agriculteurs à ne cultiver que les superficies de 2004 ? demande M. Pellerin. Les producteurs sont toujours propriétaires à ce que je sais. Sommes-nous devenus des étrangers sur nos propres terres ? » La question se pose « d'autant plus que d'après nos analyses, le développement domiciliaire est autant responsable du déboisement décrié que le développement de l'agriculture. De plus, l'agriculture se fait voler quelque 4000 hectares de sol

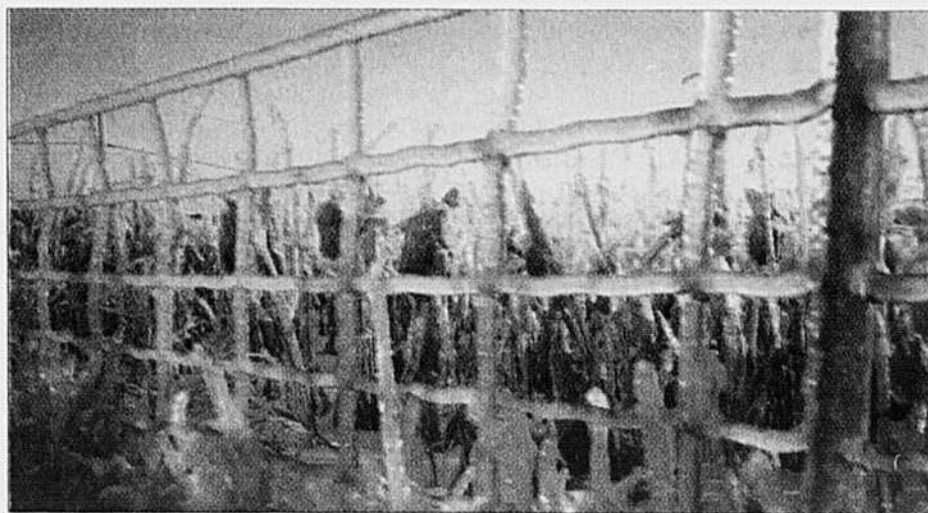


PHOTO : ARCHIVES TCN

L'UPA va recommander à ses membres de ne pas déclarer leurs superficies en culture, comme le réclame le gouvernement.

en zone verte chaque année ».

L'UPA va recommander à ses membres de ne pas déclarer leurs superficies en culture, comme le réclame le gouvernement. Les agriculteurs ont selon M. Pellerin assez de paperasse à remplir avec les bilans phosphore, les plans de fertilisation et les registres d'épandage.

M. Pellerin reproche toujours au ministère de l'Environnement de mal s'y prendre à l'égard du monde agricole. « Le contrôle de la pollution, s'il y a lieu, doit se faire ferme par ferme, sur la base du bilan phosphore, pas à l'échelle du bassin versant. Si une ferme ne

cause pas de problème, qu'on lui fiche la paix. Dans le cas contraire, on peut avoir recours aux ententes d'épandage d'abord, au traitement à la ferme si cela est insuffisant et à une réduction du cheptel, si nécessaire. Mais le ministère de l'Environnement garde la « même maudite méthode de calcul » depuis 1972, qui conduit au même type d'exagération quant aux municipalités en surplus que pour les puits contaminés. Une étude du ministère de l'Environnement démontre en effet que la très grande majorité des puits des sept bassins versants agricoles fournit de l'eau potable de qualité.

ACHAT DE COLBEX

## Les négociations piétinent

JULIE MERCIER

Il semble que la vente de l'abattoir Colbex et des Produits de viande Levinoff aux producteurs bovins soit loin d'être réglée.

L'entente de principe prenait fin le 20 décembre dernier et aucune annonce officielle n'a encore été faite. Donc, les producteurs bovins ne sont pas encore propriétaires de l'établissement qui achète et transforme 90 % de leurs vaches de réforme. Au moment de mettre sous presse, les négociations se poursuivaient. « C'est plus long et plus complexe que prévu », explique Denise Audet, agente de communication à la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ). « On ne veut pas signer n'importe quoi, on veut que ça soit profitable pour les producteurs », rappelle Mme Audet. Bien que tous les scénarios soient possibles, Denise Audet demeure optimiste. « Les ponts ne sont pas coupés. Tant que les gens se parlent, il y a un espoir », ajoute-t-elle.

### Renseigner les producteurs

La FPBQ a mis à la disposition des producteurs un document expliquant les tractations avec l'abattoir Colbex/Levinoff. On y apprend que l'entente de principe, signée le 2 décembre dernier, porte sur deux éléments : l'achat de Colbex/Levinoff de même qu'une augmentation graduelle du prix payé par l'abattoir. Les détails du prix plancher sont aussi présentés.



Alors que tout le monde pensait que la vente de l'abattoir Colbex et de l'usine Produits de viande Levinoff aux producteurs de bovins était réglée, il semble que l'affaire ne soit pas tant que ça dans le sac.

Ainsi, du 3 décembre au 1<sup>er</sup> avril prochain, Colbex paierait 0,26 \$/livre. À partir du 1<sup>er</sup> avril, le prix passerait à 0,32 \$/livre jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, où il atteindrait finalement le 0,42 \$/livre exigé des producteurs. En attendant que l'abattoir verse ce montant, le gouvernement s'est engagé à combler la différence. Toutefois, il semble que cet engagement devra attendre la ratification de l'entente de

vente entre la FPBQ et la famille Cola. Et si les négociations devaient échouer, « (...) le gouvernement du Québec s'est engagé à adopter un projet de loi spéciale pour imposer un prix plancher. Cette alternative constitue en quelque sorte la " police d'assurance " des producteurs », mentionne le document d'information de la FPBQ. Ce dernier est disponible sur le site Internet de la Fédération.

### VACHE DE RÉFORME

## Toujours pas de prix plancher

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC – Les producteurs agricoles du Québec regarderont-ils le père Noël leur passer sous le nez ? Mardi, au moment de mettre sous presse, les gouvernements de Québec et d'Ottawa n'étaient toujours pas tombés d'accord pour lancer un nouveau programme d'aide de manière à assurer un prix plancher de 42 cents la livre pour les vaches de réforme.

Au cabinet de la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Françoise Gauthier, on attendait toujours la conclusion de la vente de l'abattoir Colbex, prévue pour lundi dernier 20 décembre, pour annoncer les couleurs. Attachée de presse de la ministre, Paule Dallaire affirme à la *Terre* que les difficultés à conclure la vente de l'abattoir ne sont pas reliées aux négociations avec le fédéral au sujet de l'établissement d'un prix plancher.

« Ce n'est pas là que cela achoppe, déclare-t-elle. On est un peu le *teaser* là-dedans, qui fait que tout le monde (Fédération des producteurs de bovins du Québec et la famille Cola, propriétaire de l'abattoir Colbex) se parle en

core un peu. »

De l'avis de Paule Dallaire, l'échec éventuel de la vente de l'abattoir Colbex remettrait même en question la promesse de Françoise Gauthier d'assurer aux producteurs un prix de 42 cents la livre. Pourtant, la ministre avait pris cet engagement au cours du dernier congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles du Québec, début décembre.

« La question du 42 cents était liée à l'entente » sur la vente de Colbex, soutient aujourd'hui l'attachée de presse, ajoutant qu'il faudra éventuellement envisager d'autres scénarios. Celle-ci confirme qu'une loi spéciale établissant un prix plancher se trouve toujours « dans les cartons » de la ministre.

À Ottawa, Elizabeth Whiting, attachée de presse du ministre de l'Agriculture, confirme que les négociations se poursuivent entre fonctionnaires. Elle reconnaît qu'un prix plancher de 42 cents ne convient pas aux autres provinces.

« Elles ne sont pas excitées par cette idée », déclare-t-elle à la *Terre*, précisant qu'il est essentiel de « trouver autre chose » qui pourra convenir à tou-

tes les provinces.

### Bloquée dans le coude

Critique de l'opposition en matière d'agriculture, Maxime Arseneau n'est pas « étonné » du déroulement du dossier, étant donné que la ministre Françoise Gauthier « n'a jamais eu d'entente » avec Ottawa.

« Je connais, déclare-t-il, la préoccupation du fédéral en regard de son cadre stratégique. Il ne veut pas faire d'asymétrie et le Québec est traité comme une autre province. »

L'ex-ministre de l'Agriculture estime que Françoise Gauthier doit maintenant assumer ses responsabilités et verser aux producteurs la différence entre le prix payé par le marché et un minimum de 42 cents la livre, trois millions de dollars depuis que le compteur tourne.

« Elle en a pris l'engagement formel devant les producteurs au congrès annuel de l'UPA », rappelle-t-il. Maxime Arseneau est aussi persuadé que la vente de Colbex est « bloquée dans le coude » en raison du piétinement des négociations avec Ottawa.

« C'est une partie intégrante de la transaction », mentionne-t-il.

## Des farines animales dans les moulées végétales

JULIE MERCIER

Les mentions « 100 % végétales » et « sans farine animale » sur les sacs de moulées seraient à prendre avec précaution.

C'est en tout cas ce que dévoile une enquête de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Parmi les 70 échantillons analysés, plus de la moitié des moulées végétales (59 %) présentaient des traces de farines animales. Pour les aliments fabriqués au Canada, le taux de contamination s'élevait même à 71 %. Toutefois, l'enquête ne dit pas si les résidus sont d'origine bovine. Pour Brian Evans, vétérinaire en chef de l'Agence, il n'y a aucune preuve que ces moulées contaminées étaient destinées aux bovins. La contamination pourrait s'expliquer par l'ajout de vitamines et de minéraux dérivés de tissus animaux, précise le Dr Evans. Le coordonnateur du Programme des aliments des animaux à l'ACIA, Sergio Tolusso, soulève aussi la possibilité que la contamination ait eu lieu durant le transport des aliments et non lors de leur fabrication.

C'est la saisie à la frontière américaine de sept cargaisons de moulées végétales contaminées, durant l'été 2003, qui a mis la puce à l'oreille de l'Agence. Celle-ci décidait donc d'analyser des échantillons de moulées pour mesurer l'ampleur du problème. Dans un mémo interne de l'ACIA, Sergio Tolusso qualifie « d'inquiétante » la présence de protéines animales dans des moulées dites végétales. Une autre enquête de l'ACIA révèle que trois meuneries sur les quelques centaines inspectées ne réussissaient pas « à prévenir la contamination des aliments pour ruminants avec des aliments pour non-ruminants, contenant des farines de viande et d'os de ruminants ».

Plus tôt ce mois-ci, l'Agence annonçait l'interdiction prochaine des matières à risques spécifiés (MRS) dans les aliments pour animaux de compagnie et dans les engrais.

### Les Américains dans le même bain

Aux États-Unis, le syndicat des inspecteurs d'abattoirs dénonce le non-respect des mesures de retrait des MRS. Selon le syndicat, les abattoirs américains mettraient beaucoup de temps à implanter les nouvelles mesures annoncées en janvier 2004. D'autre part, les employés des abattoirs n'identifieraient pas correctement les animaux de plus de 30 mois. Début décembre, le syndicat écrivait au département américain de l'Agriculture (USDA) pour l'informer de la situation. Ce dernier a nié qu'il y avait des problèmes dans la gestion des risques liés à l'ESB.

# ÉDITORIAL

## Trop, c'est trop!

À quelques jours des festivités de Noël, le gouvernement ne se fera sûrement pas de nouveaux amis au sein du monde agricole. Il aura beau prétendre qu'il a levé les contraintes sur la production porcine avec les nouvelles dispositions du *Règlement sur les exploitations animales* (REA), il n'en est rien.



LAURENT PELLERIN  
Président  
général de l'UPA

En fait, il a carrément fait volte-face, resserrant même l'étau, et il pousse l'odieux jusqu'à introduire un nouveau moratoire sur les productions végétales. Ce n'est pas tout : les nouvelles orientations gouvernementales qui s'apprentent à tomber vont littéralement placer un carcan de plomb sur la production porcine et l'agriculture. Méchants cadeaux de Noël!

Le contenu de base du nouveau REA convenu à l'origine pour la suite des discussions entre les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture a changé du tout au tout. Oubliée, l'approche ferme par ferme! Prétendant un nouveau concept de « bassins versants dégradés », le gouvernement fait plus que reconduire intégralement le moratoire actuel dans 228 municipalités supposément en surplus (à cause de ses

méthodes d'évaluation dépassées), il l'étend à 339 autres si bien que les deux tiers des municipalités québécoises avec une zone agricole (567) tombent sous le coup de contraintes paralysantes. Pire, toute nouvelle superficie en culture est interdite dans lesdites localités, peu importe le type de production. Résultat : ce n'est plus un mais deux moratoires désormais.

À ce « cadennassage » de production vient s'ajouter une autre lourdeur administrative sur le dos des agriculteurs (malgré un engagement électoral des libéraux, en avril 2003, de « s'attaquer à la paperasse »), soit l'obligation de déclarer leurs superficies en culture, eux qui sont déjà obligés de s'astreindre à des plans agroenvironnementaux de fertilisation, à des bilans phosphore, à des plans d'accompagnement environnementaux, à des registres d'épandage, etc. À croire qu'il faut être plus catholique que le pape, et ce, même si l'agriculture québécoise affiche, à l'échelle canadienne, les meilleurs gains environnementaux et même si il est établi que le dépassement des normes de phosphore dans l'eau est loin d'être seulement attri-

buable aux activités agricoles, mais aussi municipales et industrielles. Sauf que c'est à nous qu'on fait porter le chapeau!

Le gouvernement n'entend toutefois pas en rester là... Avant peu, le Conseil des ministres pourrait en effet adopter les nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement. Dans leur libellé le plus actuel, celles-ci constituent ni plus ni moins qu'un net recul. Elles ne visent plus seulement à encadrer le développement durable (si on peut dire...) de la production porcine, mais elles étendent désormais leur emprise à toute l'agriculture. Elles écartent nombre de consensus établis au cours des dernières années, dont le plus important est sans contredit la priorité à l'agriculture en zone agricole. Elles amoindrisent la reconnaissance du statut particulier des entreprises agricoles existantes. Et, finalement, elles ajoutent des pouvoirs aux municipalités qui donnent ouverture à des excès en matière de zonage de production.

Devant ces nouvelles mesures, on a tôt fait de comprendre pourquoi le gouvernement a fait fi de l'avis du monde agricole malgré les multiples engagements de consultation qu'il avait pris. N'est-ce pas lui qui nous annonçait, en mai 2004, la mise en place de conditions pour la levée du temps d'arrêt sur la production porcine tout en respectant l'utilisation prioritaire des sols en zone agricole à des usages agricoles. Il lui appartient de rectifier le tir et de retrouver le sens de ses engagements pour permettre un réel développement durable de la production porcine sans en ajouter sur le dos des autres productions. Il y a fort à parier, dans le cas contraire, que les agriculteurs vont dire non à toutes les formalités qui accompagnent ces changements. Parce que trop, c'est trop!

### LE CADEAU DE NOËL DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT À LA MINISTRE DE L'AGRICULTURE...



## LA TERRE DE CHEZ NOUS

FONDÉE EN 1929

ÉDITEUR: L'Union des producteurs agricoles  
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9

FAX: (450) 670-4788

SITE WEB: [www.laterre.ca](http://www.laterre.ca)

RÉDACTION: (450) 679-8483 poste 7270  
Courrier électronique: [tcn@laterre.ca](mailto:tcn@laterre.ca)

PUBLICITÉ: (450) 679-8483 poste 7275

Courrier électronique: [pub@laterre.ca](mailto:pub@laterre.ca)

ABONNEMENTS: (450) 679-8483 postes 7274, 7290  
Courrier électronique: [abonnement@laterre.ca](mailto:abonnement@laterre.ca)

ANNONCES CLASSÉES: (450) 679-7809

Courrier électronique:

[annoncesclassées@laterre.ca](mailto:annoncesclassées@laterre.ca)

DIRECTEUR: DANIEL BOULANGER

RÉDACTEUR EN CHEF:

Loïc Hamon

RÉDACTEUR EN CHEF,

DÉLÉGUÉ AUX MAGAZINES:

Michel Beaunoyer

CHEF DE PRODUCTION:

Carole Lalancette

ABONNEMENTS: Marie-Josée Rheault

ADMINISTRATION: Pascale Côté

AGENTE DE PROMOTION: Élise Hofer

DIRECTRICE DE LA PUBLICITÉ: Chantal Rainville

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:

Christian Guinard, Sylvain Joubert,

Sylvain Lalonde, Réal Loiseau

REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC:

Jacques Long

Tél. Toronto: (905) 335-5700 Fax: (905) 335-5001

Courrier électronique: [jlong@longcomm.net](mailto:jlong@longcomm.net)

IMPRESSION: Imprimerie Transmag



ABONNEMENT:

Québec 1 an: 51,77 \$ 2 ans: 82,82 \$ 3 ans: 108,13 \$

Abonnement hors Canada: 1 an: 100 \$

Chèque ou mandat à l'ordre de

La Terre de chez nous

Depôts légaux:

Bibliothèque nationale du Québec - 1992

Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830

Etats-Unis deuxième classe payé Champlain N.Y.

Nous recommandons l'aide financière du gouvernement du Canada, par

l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP),

pour nos dépenses d'envoi postal.

Convention de la poste publication N° 40069165

N° d'enregistrement 07665, retourner toute correspondance

ne pouvant être livrée au Service des publications

555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9

[abonnement@laterre.ca](mailto:abonnement@laterre.ca)



Nul doute que les producteurs et les productrices agricoles du Québec vont tourner la page sur la dernière année avec soulagement. Le temps des Fêtes, qui est à nos portes, s'y prête d'ailleurs fort bien. Sachons saisir cette occasion pour nous replonger dans l'esprit de nos traditions et oublier le tumulte d'un monde trépidant. À vous et à vos proches, amour, paix et bonheur. Vivement une nouvelle année!

Laurent Pellerin

## Les agriculteurs canadiens écrivent au père Noël

Cher père Noël, voici la liste de cadeaux que les agriculteurs et les collectivités rurales du Canada m'ont demandé de vous envoyer pour Noël. Je sais que vous êtes très occupé en ce moment, mais j'espère que vous pourrez faire un peu de place dans votre traîneau pour apporter ces quelques cadeaux aux agriculteurs. Vous nous donneriez un coup de main des plus appréciés.

Nous, les agriculteurs, venons de traverser une année difficile, mais je crois que nous avons réussi à tirer notre épingle du jeu. Nous avons fait tout en notre pouvoir pour continuer à produire des aliments d'une qualité et d'une salubrité irréprochables pour les consommateurs, tant au pays qu'à l'étranger. Et malgré toutes les difficultés qu'on nous a faites, je pense que nous avons été très patients envers nos gouvernements, nos voisins américains protectionnistes et les autres pays qui, à coup de subventions excessives, continuent de nous porter préjudice.

Ceci dit, voici quelques cadeaux qui réjouiraient vraiment les agriculteurs à Noël :

- Premièrement, nous vous en supplions, donnez-nous une frontière américaine ouverte pour nos bovins et nos autres ruminants. Ce serait la meilleure

façon de nous redonner de l'optimisme pour la nouvelle année.

- Ensuite, pourriez-vous donner à notre gouvernement fédéral la sagesse d'abolir enfin le dépôt obligatoire dans le cadre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole avant la date limite du 31 mars? C'est un fardeau pour les agriculteurs, c'est coûteux pour le gouvernement et ça ne mène à rien. Et surtout, père Noël, ne vous sentez pas obligé de nous proposer d'abord une nouvelle option.

- Serait-il possible d'obtenir une part plus équitable de chaque dollar consacré à l'alimentation par les consommateurs? Souvent, quelques cents de plus feraient la différence entre une perte et un profit pour les agriculteurs.

- Au pied de l'arbre cette année, nous aimerions beaucoup trouver un nouvel accord de l'OMC sur le commerce juste et équitable qui réduirait les subventions étrangères déloyales, élargirait notre accès aux marchés mondiaux et préserverait notre droit d'exploiter des systèmes qui, comme la gestion de l'offre et la Commission canadienne du blé, ne faussent pas les échanges.

- Nous vous serions éternellement reconnaissants de bien vouloir inculquer

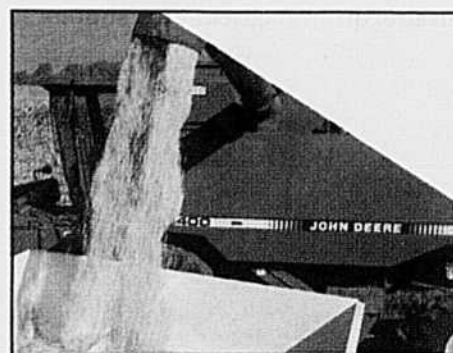
aux Américains un meilleur sens du franc-jeu pour qu'ils mettent fin à leurs recours commerciaux injustifiés contre notre porc et notre blé.

- Pour la nouvelle année, pourriez-vous nous offrir une agence de réglementation de la lutte antiparasitaire plus efficace et plus transparente, qui permettrait aux agriculteurs canadiens d'avoir accès à des produits sûrs et efficaces qui ont déjà été approuvés dans d'autres pays?

- Et, enfin, si vous le pouvez, apportez-nous SVP une bonne année 2005 bien profitable. Une année de bonne météo - sans sécheresse, sans inondation ni ouragan. Une année de prix fermes pour les denrées. Une année sans catastrophe pour les revenus. Ce serait le plus beau des cadeaux.

Je sais père Noël que ça peut sembler beaucoup, mais les agriculteurs canadiens comptent vraiment sur ces cadeaux pour passer un beau Noël. Je vous promets en retour qu'un bon petit gueuleton de produits canadiens bien frais vous attendra près de la cheminée durant la nuit de Noël!

Salutations cordiales,  
Le président de la Fédération canadienne de l'agriculture, Bob Friesen



La technologie qui produit.

## TABLEAU D'HONNEUR DES LEADERS

PRENEZ L'INITIATIVE avec les hybrides de maïs à hauts rendements de marque Pioneer!

### HYBRIDE PIONEER® 39F61 2250 ut NOUVEAU

Marque/produit	Nbre de comp.	Rend. (kg/ha)	Avant. moyen de rend. (kg/ha)	% Victoires	Avant. hum.	* Avant. revenu/ha
Pioneer 39F61	5	7619	508	80%	6.2	101 \$
Elite 46T06		7111				
Pioneer 39F61	7	7525	947	100%	1.1	106 \$
NK N05-C7		6578				
Pioneer 39F61	5	9124	947	80%	0.9	106 \$
Pride K083		8177				
Pioneer 39F61	85	8554	903	80%	2.8	119 \$
Tous les concurrents		7651				

### HYBRIDE PIONEER® 39D82 2625 ut

Marque/produit	Nbre de comp.	Rend. (kg/ha)	Avant. moyen de rend. (kg/ha)	% Victoires	Avant. hum.	* Avant. revenu/ha
Pioneer 39D82	10	10623	477	100%	1.0	62 \$
Elite 60T06		10146				
Pioneer 39D82	5	10441	715	80%	1.6	89 \$
Mycogen 2E212		9726				
Pioneer 39D82	21	10297	608	81%	-2.2	40 \$
NK N16-N7		9689				
Pioneer 39D82	650	10021	226	59%	0.8	32 \$
Tous les concurrents		9795				

\*Données recueillies de tout le Canada jusqu'au 15 décembre 2004. Les renseignements et les résultats contenus dans la présente représentent la moyenne de toutes les comparaisons dans la région indiquée. Les comparaisons peuvent être face à n'importe quel nombre de concurrents. Les résultats pourraient ne pas représenter la performance future et pourraient ne pas être complets. Les réactions des produits sont variables et sujettes à un nombre de pressions environnementales, des maladies et des ravageurs.

- 1 YieldGard, le logo YieldGard Corn Borer et Roundup Ready sont des marques de commerce utilisées sous licence de Monsanto Company.
- 2 Voir les étiquettes des produits pour les dispositions au sujet de cette marque. Options de marchés est une marque de certification utilisée sous licence.
- 3 Technologie de protection contre les insectes Herculex I par Dow AgroSciences et Pioneer Hi-Bred. Herculex est une marque de commerce de Dow AgroSciences LLC.
- 4 Marques de commerce de Bayer AG.

Consultez [www.pioneer.com/cotecroissance](http://www.pioneer.com/cotecroissance) ou communiquez avec un professionnel des ventes Pioneer pour la liste complète et la plus récente des caractères et des cotes pour chacun des produits de marque Pioneer®.

### HYBRIDE PIONEER® 39K37 2650 ut NOUVEAU

Marque/produit	Nbre de comp.	Rend. (kg/ha)	Avant. moyen de rend. (kg/ha)	% Victoires	Avant. hum.	* Avant. revenu/ha
Pioneer 39K37	5	9645	709	80%	-1.4	59 \$
DeKalb DKC35-02		8936				
Pioneer 39K37	8	9889	853	100%	-0.1	86 \$
DeKalb DKC37-81		9037				
Pioneer 39K37	5	10052	539	40%	2.6	89 \$
DeKalb DKC39-47		9513				
Pioneer 39K37	112	10046	276	55%	-0.1	27 \$
Tous les concurrents		9770				

### HYBRIDE PIONEER® 39F28 2650 ut NOUVEAU

Marque/produit	Nbre de comp.	Rend. (kg/ha)	Avant. moyen de rend. (kg/ha)	% Victoires	Avant. hum.	* Avant. revenu/ha
Pioneer 39F28	6	10266	803	100%	0.6	89 \$
Mycogen 2T300		9463				
Pioneer 39F28	16	9921	307	69%	1.1	44 \$
NK N2555BT		9613				
Pioneer 39F28	6	10830	721	83%	-1.6	52 \$
Pride A536BT		10109				
Pioneer 39F28	312	10372	433	71%	0.1	44 \$
Tous les concurrents		9940				



Les produits de marque Pioneer® sont fournis sous réserve des conditions contenues dans les documents d'étiquetage et d'achat. Pioneer est le nom de la marque, les chiffres identifient les cultivars et les produits.  
® MS, MC Marques de commerce ou de service dont l'utilisateur autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée.  
© 2004 PHL.

\*Corrigé à 15,0 % d'humidité. Vos résultats peuvent varier. Les revenus bruts corrigés par hectare sont calculés à partir du prix du maïs à 118 \$ la tonne, moins 1,18 \$ de séchage par point d'humidité au-dessus de 15 %.



Joyeuse fêtes de notre famille à votre famille.

[www.pioneer.com/produits](http://www.pioneer.com/produits)

# Réglementation porcine en quatre étapes

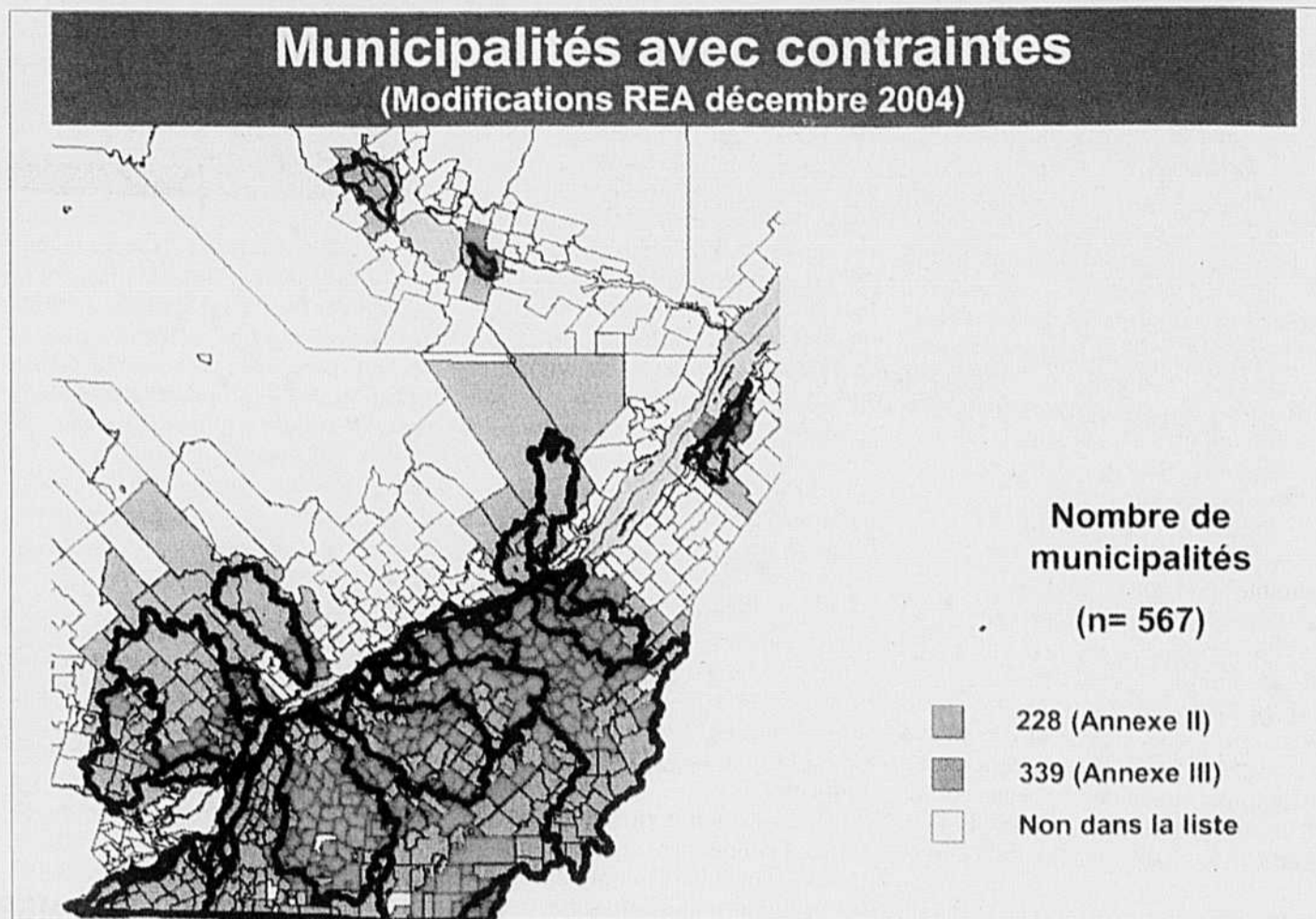
THIERRY LARIVIÈRE

« Si vous voulez implanter une porcherie, il faudra passer à travers quatre grands tamis », a déclaré le sous-ministre à l'Agriculture, Jacques Lebuis, lors d'une conférence sur les nouvelles réglementations, à Agri-Vision, à Sainte-Rosalie, le 15 décembre en après-midi. Il faudra premièrement être en dehors des zones en surplus. Deuxièmement, il faudra répondre aux normes des nouveaux schémas d'aménagement ou règlements de contrôle intérieurs qui pourront zoner, contingerer et exiger des distances séparatrices plus grandes qu'avant. M. Lebuis estime que les municipalités ne pourront cependant pas zoner ou contingerer de manière à empêcher complètement le développement, car les schémas ou les règlements devront se conformer aux orientations gouvernementales qui prévoient que l'agriculture doit pouvoir se développer en zone verte.

Troisièmement, il faudra aussi se conformer à la réglementation sur le phosphore contenue dans le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) qui exige des sols en équilibre et qui empêche, jusqu'en décembre 2005, les nouvelles porcheries dans un grand nombre de municipalités. Finalement, il faudra faire face à une consultation publique qui pourrait avoir comme conséquence l'obligation de mettre en place cinq mesures de mitigation. « Il n'est pas question de référendum ou de droit de veto de la municipalité », insiste Jacques Lebuis. La consultation publique n'est cependant pas la dernière étape puisque le producteur qui n'accepte pas le résultat pourra demander un conciliateur. Ce dernier sera choisi dans une liste établie par le ministère de l'Agriculture et celui des Affaires municipales, et c'est le gouvernement qui payera son salaire. En tout, le processus pourrait prendre plus de 200 jours.

## Municipalités en surplus ou non

Les règles seront différentes pour les producteurs de porcs selon la municipalité dans laquelle ils se trouvent (voir carte). S'ils se trouvent dans les 228 municipali-



Les municipalités en surplus de phosphore (en rouge) et dont le bassin versant est « dégradé » (en gris) devront subir d'importantes restrictions sur le développement de la production porcine et un moratoire complet sur les nouvelles superficies en culture.

tés en surplus de phosphore (en rouge), aucune nouvelle porcherie ne pourra être construite. Pour les agrandissements de fermes existantes de 250 porcs ou moins, il faudra posséder toutes les terres ou faire des ententes d'épandages à moins de 20 kilomètres de la porcherie. Pour plus de 250 porcs, il faudra effectuer un traitement complet de toutes les déjections animales.

Pour les 339 municipalités situées dans un bassin considéré comme « dégradé », les nouvelles porcheries devront disposer d'un traitement complet ou 100 % de propriété des terres nécessaires à l'épandage. Les petits accroissements pourront se faire avec la propriété des terres ou des ententes d'épandage sans limite de distance. Pour plus de 250 porcs, il faudra un

traitement complet ou la propriété des terres en correspondance avec l'accroissement.

Pour les autres municipalités, soit environ le tiers des municipalités agricoles, les

nouvelles porcheries devront utiliser le traitement complet ou posséder au moins 50 % des terres. Pour les agrandissements, ces producteurs devront posséder les terres, louer, faire des ententes ou traiter.

## Moratoire sur les cultures

Pour les producteurs agricoles situés dans une des 567 municipalités sous restriction, il sera « interdit de faire la culture des végétaux » sauf sur les superficies cultivées en 2004, ou qui l'ont été depuis 1990. Le nouveau REA prévoit que tous ceux qui cultivent devront expédier un avis, signé par un agronome, sur la superficie utilisée en 2004, avant le 31 mars 2005. Il

sera par la suite interdit de mettre en culture de nouvelles superficies sauf celles d'un hectare ou moins. Cette mesure s'ajoute à celle qui se trouve déjà dans la version préliminaire des orientations gouvernementales et qui prévoit également des restrictions importantes à l'abattage d'arbres dans les municipalités qui possèdent moins de 30 % de boisés en superficie.

# Les conditions pour les amas aux champs

Bien que la prolongation de l'utilisation de l'amas aux champs avait déjà été annoncée par la ministre de l'Agriculture au dernier congrès de l'UPA, on ne connaissait pas les détails de l'entente, qui date du 2 décembre, et qui seront contenus dans un guide à publier en 2005.

Selon des notes explicatives transmises par le cabinet de la ministre Françoise Gauthier, les amas aux champs seront permis pour tous les lieux d'élevage existants sous plusieurs conditions. Tous les producteurs devront respecter les objectifs du Règlement sur les exploitations agricoles (REA), c'est-à-dire qu'il faut empêcher le ruissellement au cours d'eau. « Il y aura une obligation de résultat », insiste le sous-ministre adjoint du ministre de l'Environnement, Pierre Baril, qui précise que le nouveau guide devrait être pu-

blié « rapidement » et le coordonnateur pour sa rédaction pourrait bien être Réseau environnement.

Il faudra aussi tenir un registre pour chaque amas (date de confection, date de reprise, emplacement). À partir de 1600 kg de phosphore (environ 50 à 100 vaches/veaux), s'ajoutera l'obligation de déposer au ministère de l'Environnement un avis de projet générique identifiant les lieux propices aux amas. Pour plus de 3200 kg de phosphore (P2O5), soit environ 100 vaches/veaux, les conditions demeurent les mêmes, mais seulement pour les anciens sites.

## Plus stricte pour les nouveaux

Pour les nouveaux lieux d'élevage, soit ceux qui sont arrivés après le 15 juin 2002, les conditions seront plus strictes. Le do-

cument du MAPAQ explique que « le seuil à adopter lorsqu'il y a augmentation des lieux d'élevage produisant plus de 3200 kg de phosphore sera établi en fonction des bases scientifiques qui serviront à la préparation du guide technique ».

Le sous-ministre Pierre Baril, du ministère de l'Environnement, estime cependant qu'il faut exiger l'entreposage étanche dans ce cas puisque 90 % des élevages de cette grosseur possèdent déjà un tel dispositif. Il serait donc injuste de ne pas l'exiger pour les nouveaux venus.

Le seuil de 3200 kg ne convient pas vraiment au secteur du bouvillon dont le modèle moyen se situe à 768 animaux, soit environ cinq fois plus de phosphore. Plusieurs de ces éleveurs disposent d'un entreposage temporaire pour 90 jours et ont déjà eu accès à Prime-Vert pour payer 70

% du coût de cet ouvrage. Il n'est pas certain qu'ils pourront y avoir accès une deuxième fois s'ils décident un jour d'accroître leur cheptel. Plusieurs fermes ne pourront pas de toute façon se permettre d'agrandir avant longtemps puisque bon nombre d'éleveurs éprouvent des problèmes de liquidités avec des prix nettement inférieurs depuis la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine en Alberta en 2003. Notons que les nouveaux élevages qui n'auront pas accès à la gestion des fumiers par amas pourraient décider de choisir une gestion liquide qui exige moins de main-d'oeuvre.

Par ailleurs, les nouveaux sites qui produisent moins de 3200 kg de phosphore n'auront pas de conditions différentes de celles qui sont exigées pour les fermes existantes. T.L.

SENTIERS DE MOTONEIGE  
**Québec recourt  
à une loi spéciale**

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC - Le gouvernement du Québec a finalement recouru à une loi spéciale afin de mettre les propriétaires de sentiers de motoneige à l'abri de nouvelles poursuites judiciaires. Jeudi, la ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet, a fait adopter la loi 90 qui a pour effet d'annuler toute action en justice contre un préjudice éventuel lié aux bruits, aux odeurs ou à d'autres contaminants provenant de la pratique de la motoneige ou de VTT.

« C'est un principe de développement durable que nous voulons mettre en application dans le cas de l'industrie de la motoneige », de justifier le premier ministre du Québec, Jean Charest. La loi spéciale, rendue nécessaire en raison d'un récent jugement de la Cour supérieure du Québec accordant un dédommagement de 10 M\$ aux voisins d'un tronçon du parc linéaire du Petit Train du Nord dans la MRC des Laurentides, protège les sentiers de motoneige entre 2001 et mai 2006. La législation touche aussi les utilisateurs de la motoneige, la vitesse permise sur les sentiers

traversant des zones résidentielles étant désormais limitée à 30 km/h.

Autre mesure, les motoneigistes ne pourront emprunter les sentiers situés sur d'anciennes emprises ferroviaires du gouvernement entre 22 h et 6 h le matin. Québec invite d'ailleurs les municipalités à imiter son geste en adoptant la même ligne de conduite sur le reste du réseau de 33 500 km.

Afin de trouver une solution favorisant le « bon voisinage », une commission parlementaire itinérante entreprendra bientôt une tournée à travers le Québec. Au Québec, l'industrie de la motoneige génère une activité économique évaluée à 1,5 milliard de dollars dont dépendent 3500 emplois. Chaque année, les Québécois dépensent 500 M\$ pour se balader en motoneige, les Américains et les Européens laissant pour leur part 225 M\$ dans l'industrie touristique.

Les associations touristiques régionales et l'Union des municipalités du Québec ont salué l'adoption de la loi 90, estimant que le sursis de 18 mois permettra de discipliner la pratique de la motoneige au Québec.



Photo: FCMQ

**Avis public**

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Fédération des producteurs de cultures commerciales,  
Organisme demandeur

OBJET : Demande de révision de la décision 7999 modifiant le Plan conjoint des producteurs de cultures commerciales du Québec, présentée en vertu de l'article 19 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche

Veuillez prendre note que la Régie recevra les observations des personnes intéressées par cette demande lors d'une séance publique qu'elle tiendra le 12 janvier 2005, à 10 h 00, dans la salle Kriehoff-Côté de l'Hostellerie Rive-Gauche, située au 1810, boul. Richelieu à Beloeil.

Lors de cette audition, la Régie devra d'abord décider du bien-fondé de la demande de révision.

Si cette demande de révision devait être refusée, cette décision aura pour effet de mettre fin à la séance, la décision 7999 s'appliquant.

Si la demande de révision devait être accueillie, la Régie entendra alors les observations des personnes intéressées quant à la modification demandée initialement au Plan conjoint qui vise à inclure dans la définition du produit visé au Plan conjoint, le grain ou la graine utilisés par un producteur ou par son fournisseur de moulée pour l'alimentation des animaux de ce producteur, assujettir ce producteur audit Plan conjoint et exclure les producteurs auto-consommateurs de ses pouvoirs prévus aux articles 93, 96, 97, 98, 99, 100 et du chapitre 7 de la Loi.

Montréal, le 17 décembre 2004

Me Marc Nepveu, Secrétaire

Québec

le monde agricole  
CALENDRIER DES ACTIVITÉS

**JANVIER**

DATE	ACTIVITÉ	ENDROIT	RENSEIGNEMENTS
11 au 13	Salon de l'Agriculture	Saint-Hyacinthe	450-771-1226
11 au 28	Journées acéricoles 2005		MAPAQ
12	Déjeuner Causerie (7h30) ATA-ITA - Mario Hébert	Saint-Hyacinthe	450-772-5471
13	Colloque annuel des partenaires de l'agriculture en santé-sécurité au travail		450-679-0530
20	AGA Synd. de secteur centre des Bois-Francis	Victoriaville	819-293-5838
25	AGA Synd. de secteur Bois-Francis	Warwick	819-293-5838
26	Colloque sur l'emballage CRAAQ	Drummondville	418-523-5411 ou 1-888-535-2537
27	AGA Club Durasol		1-888-293-5838

**MACHINERIE CH INC.**  
vous offre son  
**SPÉCIAL de DÉCEMBRE**

RÉSERVEZ EN DÉCEMBRE VOTRE **TJ** POUR 2006  
ET OBTENEZ UN FINANCEMENT SPÉCIAL

**0%**  
Intérêt  
36 mois

**2,9%**  
Intérêt  
72 mois

**TJ**

5 modèles de  
325 à 500 cv



Celui qui pulvérise les records du Nebraska

- Record** Puissance à l'attelage
- Record** Force à la pdf
- Record** Plus faible consommation de carburant à la barre de traction
- Record** Puissance de relevage trois points
- Record** Augmentation de couple
- Record** Meilleure vitesse de transport de l'industrie : 23 mi/h.

**SPÉCIAL DE DÉCEMBRE** **0%**  
**SUR BATTEUSES USAGÉES** INTÉRÊT  
1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2005



- Batteuse New Holland TX66, 1763 hres, roues doubles 20.8 x 42. En excellente condition.
- Batteuse New Holland TX66, 2506 hres, roues double 20.8 x 42. En excellente condition.
- Batteuse CR920, 530 hres de battage, roues doubles 18.4 x 42. À qui la chance!
- New Holland 8970, 3675 Hrs, 210 Hp, 1998, roues doubles 520/85 x 46 et 18.4 x 30, 4 sorties d'huile.
- New Holland 9684, 2 059 hres, 360 HP, 2000, roues doubles 20.8 x 42, power shift, PTO, hydraulique.

La vraie force des agriculteurs



depuis 1969



**NEW HOLLAND**  
LA GRANDE  
MARQUE  
MONDIALE

12, route 122, St-Guillaume (Québec) J0C 1L0  
Sortie 170 Nord, Transcanadienne  
(819) 396-2185  
1-800-268-3088 (service partout au Québec)  
mch@machineriech.com

FRUITS ET LÉGUMES DE TRANSFORMATION

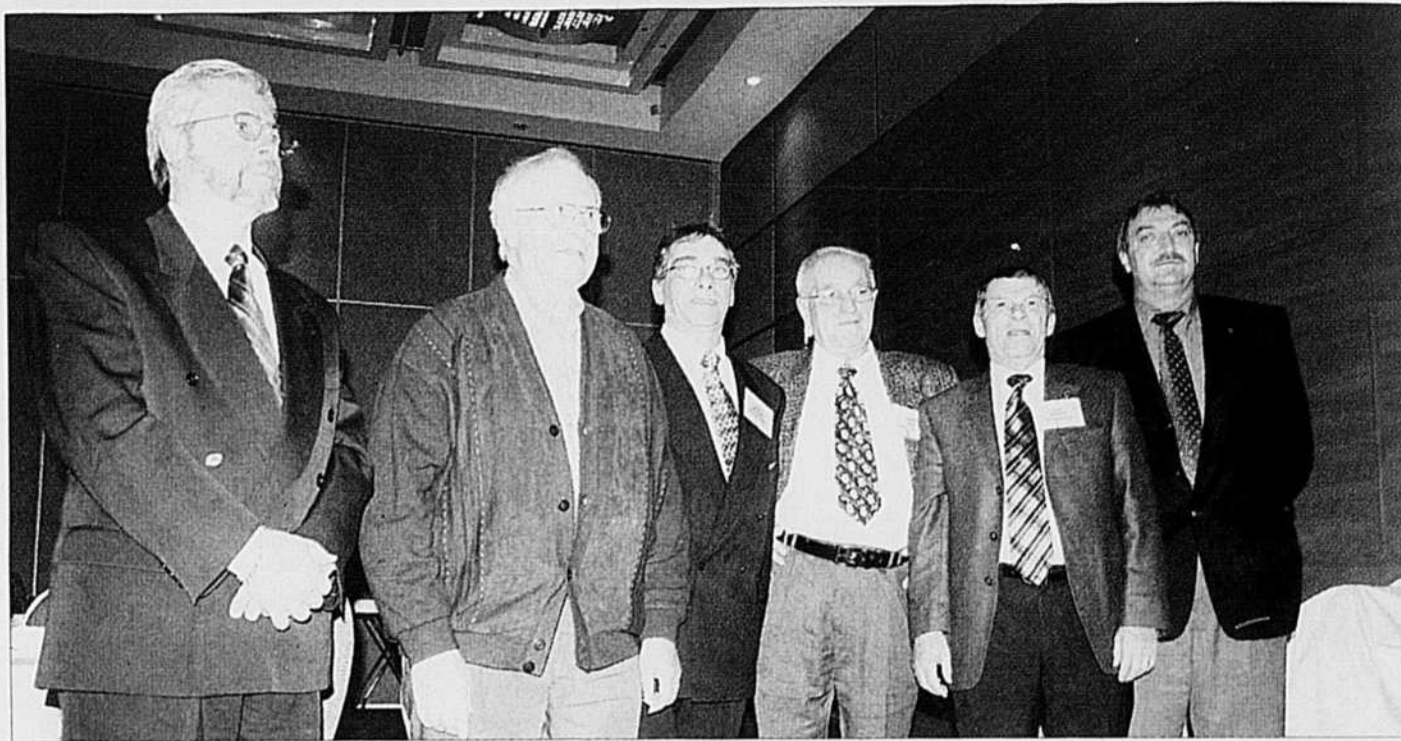
# Les importations menacent l'industrie

MARC-ALAIN SOUCY

Claude Lacoste, le président de la Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation, croit que la principale menace pour son secteur provient actuellement des grandes chaînes comme Loblaws et Sobey's. Ces dernières ont commencé à importer une partie de leurs achats de fruits et légumes de transformation pour leur marque maison des États-Unis, de la Thaïlande et de l'Inde.

« Il serait temps que les grands distributeurs canadiens et québécois réalisent qu'en remplaçant des emplois d'ici avec ces importations à rabais, ils affectent le pouvoir d'achat de leurs propres consommateurs », a-t-il déclaré au cours de l'assemblée générale annuelle de sa Fédération qui s'est tenue le 15 décembre dernier à Boucherville.

Selon l'analyse du président, la concurrence qui existe actuellement entre les distributeurs s'effectue sur le coût d'achat des marchandises, cela au détriment des producteurs et des transformateurs. « C'est à savoir qui achèterait le moins cher, a-t-il déclaré. C'est difficile de concurrencer la Thaïlande et l'Inde, qui ont trois récoltes de maïs par année alors que nous n'en avons qu'une. De plus, ces pays paient leurs employés moins de 5 dollars par jour. » Selon lui, les producteurs de ces pays ne prennent pas en compte les normes de production que les gouvernements d'ici imposent à leurs producteurs agricoles en ce qui a trait à l'environnement, à la gestion des fertilisants et des pesticides. La Fédération a d'ailleurs fait part de son intention de s'assurer de la salubrité des produits importés au Canada et de dénoncer ceux qui ne respecteraient pas les normes canadiennes. Une mauvaise publicité qui devrait inciter les



La Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation a profité de son assemblée générale annuelle pour fêter son 30<sup>e</sup> anniversaire. Lucien Beaudry (1974 à 1979), le président fondateur de la Fédération, a agi comme président d'honneur du banquet qui a suivi l'assemblée. Il est accompagné (notre photo) des présidents Jean-Paul Mailhot (1979 à 1987), François Béchar (1987 à 1993), François Simon (1993 à 1998), Léon Hébert (1998 à 2001) et Claude Lacoste, président depuis 2001.

chaînes à être plus exigeantes au moment d'acheter de l'étranger.

La Fédération déplore également l'ambiguïté entretenue par des chaînes sur la provenance des produits de marque maison qu'elles offrent aux consommateurs. Certaines indiqueraient *Produit au Canada* quand seulement l'emballage ou la boîte de conserve seraient canadiens. « Pour ralentir l'érosion de nos revenus nets, il faut s'assurer que les consommateurs privilégient l'achat de produits de chez nous. Nous supportons l'identification *Aliments Québec*, mais comme nos produits sont distribués à travers le pays, il est préférable pour l'ensemble de notre

secteur que l'appellation soit canadienne. Pour ce faire, les étiquettes des marques privées et nationales doivent clairement indiquer *Produit du Canada* lorsque le contenu provient du Québec ou du Canada », a-t-il déclaré aux 120 producteurs et délégués présents.

#### Valeur du dollar

Les producteurs de fruits et légumes de transformation se souviennent d'avoir réduit leurs demandes de prix aux transformateurs l'an dernier pour les aider à faire face à la hausse du dollar. Cette hausse compromettrait leurs exportations. Selon Claude Lacoste, la Fédération n'a pas l'intention de réduire

ses demandes de prix au cours des prochaines négociations. « Les prix de nos intrants ont augmenté parce que plusieurs d'entre eux proviennent des États-Unis. Ce sera à nous de faire valoir nos arguments », a-t-il déclaré à la *Terre*.

En ce qui a trait à la sécurité du revenu des producteurs, le président a déploré la perte du CSRN et du CSRA. Selon lui, elle occasionne une baisse de revenu de 6 % dans le secteur des fruits et légumes de transformation. La Fédération incite quand même ses membres à adhérer au PCSRA puisque La Financière a annoncé la mise en place du volet « Programmes complémentaires » qui sera accessible aux producteurs.

## PRODUCTIONS MARAÎCHÈRES Enquête sur les conditions de travail

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole a confié à Services-conseils Bernard Belzile inc. le mandat de réaliser une étude visant à connaître les conditions de travail des employés agricoles spécialisés en production maraîchère de légumes de plein champ. En plus de l'agronome Bernard Belzile, l'équipe chargée de mener l'enquête sera composée du psychologue industriel, John B. Garwood, de la firme de marketing Guilbault et associés. Selon la Fédération des producteurs maraîchers, cette enquête n'a rien à voir avec les récentes manchettes de journaux à l'effet que des ouvriers agricoles mexicains, surtout en Ontario, travailleraient dans des conditions difficiles.

Elle s'inscrit plutôt dans le cadre d'une stratégie à long terme du Comité sectoriel qui souhaite faire l'analyse de l'emploi dans le secteur agricole. Une enquête

semblable a d'ailleurs été réalisée, l'an dernier, auprès des producteurs et des travailleurs en productions laitière, porcine et serricole par le Groupe AGÉCO de Québec. C'est maintenant au tour de la production horticole en champs de faire l'objet d'une telle enquête. La Fédération encourage d'ailleurs les producteurs maraîchers à y participer et à donner des noms de leur liste d'employés saisonniers ou à plein temps afin qu'ils puissent répondre au questionnaire préparé par les consultants. « Il y a pénurie de main-d'œuvre dans le secteur maraîcher du Québec. Si cette enquête pouvait faire ressortir des moyens utilisés par des producteurs maraîchers qui font qu'ils réussissent à attirer et à retenir leurs employés, il serait très intéressant de les communiquer à l'ensemble du secteur », a déclaré à la *Terre* la directrice générale de la Fédération, Louise Tardy. **M.-A.S.**

## FARMCENTRE.COM!

DÉCOUVREZ quelques-unes de nos plus récentes publications:



**Travailler ensemble...**  
**"Rapport sur une étude de cas"**  
Les implications essentielles juridiques, financières, ainsi que les dynamiques humaines lors d'un transfert de ferme.

**La comptabilité agricoles:**  
**Un guide de gestion pour la réussite**  
Pour vous aider à partir du bon pied avec de bons dossiers!

Fiez-vous à FARMCENTRE.COM pour les dernières nouvelles en matière de: science, technologie et innovation, agriculteurs débutants, commentaires Radio-Canada, et plus!!

**Rabais sur Internet!**  
Lorsque vous commandez un produit, veuillez simplement mentionner cette annonce et recevez un rabais de 10%!



FARMCENTRE.COM  
Conseil Union de la production agricole

Canada

Contactez-nous!  
council@cfbmc.com ou par  
téléphone au 1-888-232-3262

## Programme de remboursement de taxes

# Des avantages concrets pour les agriculteurs

*Chers agriculteurs, chères agricultrices,*



La période des fêtes est propice à la prise de résolutions. Pour ma part, j'ai pris comme résolution de communiquer davantage avec les agriculteurs et les agricultrices. Certes, dans le cadre de mes activités quotidiennes, j'ai fréquemment l'occasion d'échanger avec plusieurs d'entre vous sur vos préoccupations. J'ai également de très nombreux contacts avec vos représentants syndicaux, au fil des différents

dossiers auxquels nous travaillons ensemble. Cependant, le dernier Congrès m'a confirmé la nécessité de multiplier les occasions de m'adresser directement à vous.

Ainsi, j'aimerais apporter des précisions sur l'annonce, le 30 novembre dernier, d'une modification de 11,4 millions de dollars apportée au programme de remboursement de taxes. En premier lieu, je tiens à préciser qu'il s'agit d'une mesure transitoire. Cependant, compte tenu des nombreuses questions que vous avez soulevées sur ces modifications, je crois important de vous présenter tous les avantages que vous, agriculteurs et agricultrices, pourrez en retirer.

Dans le cadre du groupe de travail auquel ont participé des représentants du ministère des Finances, du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) et de l'UPA, le MAPAQ a mis en avant des propositions visant à freiner la croissance du fardeau fiscal des agriculteurs, tout en corrigeant l'effet de son déplacement vers le secteur agricole. Cet effet de déplacement s'est fait sentir tout particulièrement pour les agriculteurs dont la valeur des terres est la plus élevée. Ainsi, le taux de remboursement sur la portion des taxes admissibles des terres d'une valeur supérieure à 1 500 \$ par hectare passera de 70% à 85%.

Cette mesure répond positivement à la proposition de l'UPA de plafonner la valeur taxable des terres. Le tableau ci contre présente une comparaison des modalités de remboursement entre le programme actuel et le programme qui sera bonifié à compter de 2005.

Quel effet le seuil de 1 500 \$ par hectare aura-t-il sur le remboursement de votre compte de taxes en 2005? Tout simplement de corriger les iniquités engendrées par les décisions du précédent gouvernement qui avait fait des coupes dans le programme. Pour vous démontrer l'impact financier de cette mesure en 2005, je vous invite à regarder les deux cas ci-joints (voir les exemples 1 et 2). Dans ces exemples, le montant net payé par les agriculteurs diminue, ce qui fait en sorte que ceux-ci se retrouvent avec des montants additionnels respectifs de 1 102 \$ et de 305 \$ dans leurs poches. Cette mesure transitoire améliorera la situation financière des agriculteurs et constitue le principal résultat recherché par le gouvernement, tout particulièrement dans le contexte actuel de crise des revenus. En effet, plus de 16 000 exploitations agricoles, à travers tout le Québec, profiteront de cette mesure.

L'autre changement important au programme concerne les conditions d'admissibilité. Depuis son instauration en 1996, le critère de revenu minimum de 150 \$ par hectare a fait l'objet de critiques de la part de vos représentants régionaux, notamment en Abitibi-Témiscamingue, en Outaouais et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, ce critère s'est révélé défavorable aux exploitations à caractère extensif, qui ont des revenus modestes pour de grandes superficies. Or, ces exploitations sont situées surtout dans les régions périphériques.

À la base, le régime de remboursement de taxes vise à compenser les agriculteurs pour l'utilisation de leurs biens fonciers, terres et bâtiments, dans des activités agricoles. Le nouveau critère de revenu minimum par 100 \$ de valeur foncière admissible établit une relation entre ce niveau minimal d'activité agricole recherché et la valeur foncière admissible de l'exploitation. Il a été établi à 8 \$ par 100 \$ de valeur foncière, alors que la moyenne de l'ensemble des exploitations inscrites au programme est de plus de 80 \$ par 100 \$ de valeur foncière.

Cette modification aux critères d'admissibilité aura pour effet de rendre admissibles au programme environ 200 petites exploitations, principalement dans les régions périphériques. À titre d'exemple, citons le cas d'un producteur céréalier du Lac-Saint-Jean qui obtiendra en 2005 un remboursement de taxes de 2 613 \$, alors qu'avec le programme actuel il n'est pas admissible au remboursement (exemple 3).

En favorisant une activité agricole proportionnelle à la valeur foncière de l'exploitation, la modification des critères d'admissibilité améliorera l'efficacité et l'équité du programme de remboursement de taxes.

Par ailleurs, je tiens à préciser que les mesures d'éco-conditionnalité qui seront intégrées aux conditions d'admissibilité du programme concernent le dépôt des bilans de phosphore des sites d'exploitation assujettis au Règlement sur les exploitations agricoles. Ces mesures visent à assurer une cohabitation harmonieuse en milieu rural et le développement durable de l'agriculture.

Toutes ces modifications au programme seront en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. Elles s'appliqueront donc à vos comptes de taxes municipales 2005 et de taxes scolaires 2004-2005. Je vous rappelle qu'il s'agit d'une mesure transitoire. En effet, je poursuis actuellement des discussions avec mes collègues des autres ministères intéressés et vos représentants afin de mettre en place des mesures à long terme qui répondront à vos attentes, tout en évitant de nuire à la situation financière de vos municipalités. Je suis confiante que nous trouverons une solution et je compte sur votre collaboration pour la suite des démarches dans ce dossier qui ont pour objet de corriger le déplacement du fardeau fiscal afin que vous puissiez avoir plus de liquidités.

*La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,*

*Françoise Gauthier*

Françoise Gauthier

### EXEMPLE 1: IMPACT DU SEUIL DE 1 500 \$ PAR HECTARE

Ferme céréalière de 268 hectares avec une valeur des terres de 4 200 \$ par hectare en 2005

	COMPARAISON POUR 2005	
	PROGRAMME ACTUEL	PROGRAMME BONIFIÉ À COMPTER DE 2005
Taxes admissibles au remboursement	14 123 \$	14 123 \$
Remboursement du MAPAQ	9 976 \$	11 078 \$
Montant net payé par l'agriculteur	4 147 \$	3 045 \$
« Économie » pour l'agriculteur		1 102 \$

### EXEMPLE 2: IMPACT DU SEUIL DE 1 500 \$ PAR HECTARE

Ferme laitière de 110 hectares avec une valeur des terres de 3 200 \$ par hectare en 2005

	COMPARAISON POUR 2005	
	PROGRAMME ACTUEL	PROGRAMME BONIFIÉ À COMPTER DE 2005
Taxes admissibles au remboursement	6 387 \$	6 387 \$
Remboursement du MAPAQ	4 561 \$	4 866 \$
Montant net payé par l'agriculteur	1 826 \$	1 521 \$
« Économie » pour l'agriculteur		305 \$

### EXEMPLE 3: IMPACT DE LA MODIFICATION DES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Ferme céréalière de 265 hectares, d'un revenu brut estimé à 36 300 \$ en 2004. La valeur admissible de l'exploitation est de 200 000 \$ et la valeur du fonds de terre est de 650 \$ par hectare

- Revenu par hectare: 137 \$ (donc non admissible au programme actuel)  
- Revenu par 100 \$ de valeur foncière: 18 \$ (donc admissible au programme bonifié à compter de 2005)

	COMPARAISON POUR 2005	
	PROGRAMME ACTUEL	PROGRAMME BONIFIÉ À COMPTER DE 2005
Taxes admissibles au remboursement	0 \$	3 603 \$
Remboursement du MAPAQ	0 \$	2 613 \$
Montant net payé par l'agriculteur	3 603 \$	990 \$
« Économie » pour l'agriculteur		2 613 \$

	PROGRAMME ACTUEL	PROGRAMME BONIFIÉ À COMPTER DE 2005
Modalités de remboursement	• 100% sur les premiers 300 \$ de taxes admissibles	• Idem
	• 70% sur l'excédent	• 70% des taxes admissibles sur les bâtiments et les terres d'une valeur inférieure ou égale à 1 500 \$ par hectare
		• 85% sur la portion des taxes admissibles sur des terres d'une valeur supérieure à 1 500 \$ par hectare
Conditions d'admissibilité	• Exploitations enregistrées au MAPAQ	• Idem
	• Exploitation située en zone verte	• Idem
	• Revenu minimum de 5 000 \$	• Idem
	• Revenu minimum de 150 \$ par hectare	• Revenu minimum de 8 \$/100 \$ de la valeur foncière admissible
	• Cotisation acquittée à l'UPA	• Idem
		• Mesures d'écoconditionnalité

## RÉFORME ÉLECTORALE

## Le poids des régions rurales en jeu

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC – Le poids politique des régions rurales à l'Assemblée nationale sera-t-il réduit par la réforme électorale proposée par le gouvernement de Jean Charest? Bien malin celui ou celle qui peut répondre aujourd'hui à cette question. Cette réforme aurait pour effet d'éliminer 48 comtés électoraux tout en portant le nombre de députés à 127, deux de plus que maintenant.

L'avant-projet de loi déposé par le ministre Jacques P. Dupuis, mandaté pour revoir les institutions démocratiques, introduit ce qu'on appelle la proportionnelle mixte. Ce mode de scrutin fait en sorte que le vote d'un électeur permet d'élire deux députés. Comme c'est le cas présentement, le premier parlementaire serait élu directement par l'électeur dans sa circonscription électorale, au nombre de 77, après un nouveau redécoupage de la carte électorale.

Le deuxième député serait par ailleurs choisi sur une liste de candidats fournie par les partis politiques. La réforme prévoit en effet la création de 24 à 27 districts regroupant trois circonscriptions. En fonction du nombre de votes récoltés par chaque parti, deux députés seraient désignés dans chacun des districts pour un total de 127 à l'Assemblée nationale comparativement à 125 aujourd'hui.

« En déposant, a déclaré Jacques P.

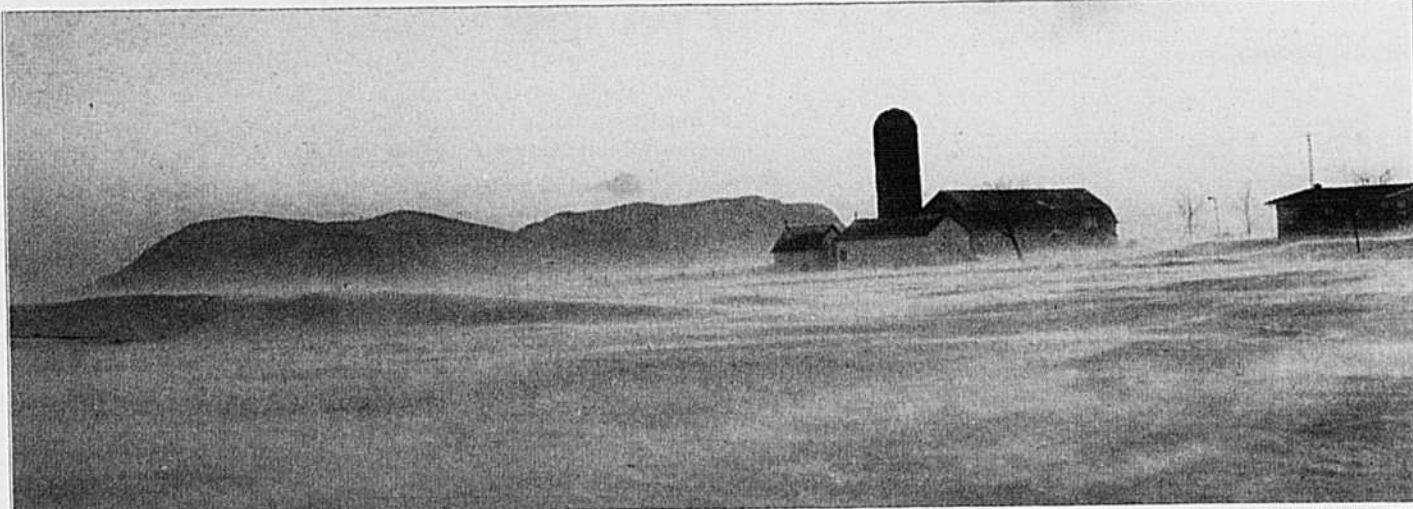


PHOTO: ARCHIVES TCN

Dupuis en conférence de presse, une proposition qui tient compte des réalités régionales, un petit parti politique qui choisirait de faire campagne dans une région aurait plus de chance de se faire élire qu'il ne l'a aujourd'hui.»

À la dernière élection du 14 avril 2003, ce nouveau mode de scrutin aurait par exemple permis à l'Action démocratique du Québec d'obtenir 16 députés comparativement à quatre. Le Parti libéral aurait perdu 10 de ses 76 députés, tandis que le Parti québécois aurait récolté 42 sièges contrairement à 45.

Député de Masson et critique de l'opposition en la matière, Luc Thériault fait remarquer que la réforme proposée consacre un système à trois partis poli-

tiques. Selon les calculs effectués, un tiers parti devrait récolter au moins 12 % du vote pour obtenir un siège compensatoire. Le Parti québécois aurait souhaité que la population se prononce sur le choix d'un nouveau mode de scrutin par le biais d'un référendum tenu au cours d'une élection générale.

« Il y a une perte au niveau de la définition des territoires », déclare Luc Thériault à la *Terre*, illustrant sa réponse avec l'exemple de la carte électorale fédérale. À la dernière élection, le bureau du directeur de scrutin d'un électeur de Beauport se trouvait à Baie-Comeau.

## Pas avant 2011

Porte-parole de l'Action démocrati-

que du Québec et député des Chutes-de-la-Chaudière, Marc Picard réitère l'accord de sa formation politique pour « un vote à la proportionnelle ». Il déplore cependant l'absence d'un échéancier précis, certains croyant que la réforme ne pourra entrer en vigueur avant l'élection de 2011.

Rappelons que l'Action démocratique du Québec a présenté récemment un projet de loi afin de tenir les élections à date fixe à compter du 16 avril 2007. Le projet de réforme déposé par les libéraux ne retient pas cet élément.

En région, on mesure encore difficilement les conséquences d'un nouveau mode de scrutin sur le poids politique des régions. C'est notamment le cas de la Fédération québécoise des municipalités qui fera connaître sa réaction plus tard.

Chez Solidarité rurale du Québec, le président croit que le projet de réforme constitue « une amélioration », l'analyse détaillée demeurant toutefois à faire. Jacques Proulx se dit partisan d'une véritable proportionnelle ou encore d'une élection à deux tours, permettant de donner une voix « aux idées avant-gardistes ».

« Le niveau rural, affirme-t-il, perd des plumes à chaque élection. Les gouvernements sont choisis par des partis politiques et non par la population. Avec le projet de réforme, démocratiquement on s'améliore. Moi, j'irais encore plus loin. »

## NOMINATION DE CONSEILLERS STRATÉGIQUES

Le PATLQ, reconnu comme centre d'expertise en production laitière, est fier de s'allier des conseillers stratégiques de haut niveau, dont la vaste expérience sera un atout majeur pour les conseillers et les producteurs laitiers clients du PATLQ.

En plus d'appuyer les conseillers de l'entreprise, les conseillers stratégiques du PATLQ dispensent trois formes de service-conseil : le conseil stratégique de groupe (cours), le conseil stratégique en atelier et le conseil stratégique personnalisé. Le calendrier du conseil stratégique de groupe 2004-2005 est disponible sur le site [www.patlq.com](http://www.patlq.com), ou auprès d'un conseiller du PATLQ.



## Diane Lequin, agr.

Agronome diplômée du Campus Macdonald de l'Université McGill en 1988, Mme Lequin débute sa carrière comme conseillère chez Maniv avant de devenir chargée de cours au programme Farm Management and Technology du Campus Macdonald. Elle oeuvre par la suite comme consultante en services agronomiques et enseignante en production laitière au CEGEP de St-Jean-sur-Richelieu. Le PATLQ est très heureux d'accueillir une de ses anciennes stagiaires (1987) devenue une professionnelle confirmée. Forte de ses expériences en enseignement, elle contribuera à la formation des conseillers et des producteurs de la Montérégie et de l'Outaouais.



## Steve Adam, T.P.

Au PATLQ depuis 1991, M. Adam a d'abord travaillé comme conseiller. Devenu agent de développement, il s'est beaucoup impliqué dans la formation et le coaching des conseillers. De plus, il a donné plusieurs conférences aux producteurs, auprès desquels il est très engagé, tout en travaillant en collaboration avec les intervenants de l'industrie laitière de son territoire. M. Adam est membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec depuis 1997 et il complète actuellement un baccalauréat en agronomie à l'Université Laval. M. Adam est bien connu des conseillers et des producteurs des régions qu'il couvre soit Lanaudière, les Laurentides et l'Abitibi-Témiscamingue.



## Bruno Gosselin, agr., M.Sc.

M. Bruno Gosselin occupait depuis 2000 le poste d'agent de liaison de l'équipe de Recherche et Développement du PATLQ. Il possède une maîtrise en agronomie de l'Université Laval. Déjà bien connu des producteurs pour avoir dispensé des cours, des conférences, participé à des colloques et pratiqué des interventions à la ferme, M. Gosselin offrira désormais les différents types de conseil stratégique du PATLQ. M. Gosselin oeuvre dans la région Les Érables qui couvre la partie sud du Centre du Québec et le nord des Cantons de l'Est, ainsi que le sud-ouest de la région Chaudière-Appalaches.



## Clément Blais, agr.

Diplômé de l'Université Laval en 1982, M. Blais oeuvre d'abord à titre de superviseur d'un groupe d'inspecteurs au contrôle laitier ROP. Il occupe ensuite les postes de spécialiste laitier pour l'Est du Québec et de directeur de district, spécialiste laitier provincial et directeur des ventes « Ruminants » chez Agribands Purina, pour qui il a donné de multiples conférences et réalisé des interventions chez les clients, à la ferme. Très impliqué, M. Blais est également président du comité bovins laitiers du CRAAQ (Centre de référence agro-alimentaire du Québec). Clément Blais agira comme conseiller pour la région Les Rives qui couvre le Saguenay-Lac-St-Jean, la région de la Capitale Nationale, la Mauricie et une partie du Centre du Québec, soit les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska.



## Jean Brisson, agr. (intérim)

Jean Brisson est une personnalité bien connue dans le domaine de la nutrition des ruminants. Il travaille depuis sa graduation de l'Université Laval en 1977, année où il est devenu membre de l'Ordre des Agronomes. M. Brisson a passé vingt ans à titre de spécialiste en nutrition animale chez Shur-Gain. À partir de janvier 2000 jusqu'à son arrivée au PATLQ, il a fait le suivi technique de fermes laitières du nord du Vermont et de l'État de New York. Reconnu comme un vulgarisateur hors pair, M. Brisson est un homme très polyvalent, passionné à la fois par la recherche de pointe et par le quotidien des agriculteurs. Au PATLQ depuis 2001, Jean Brisson agira par intérim à titre de conseiller stratégique pour le nord-est de la région Chaudière-Appalaches, ainsi que dans le Bas-Saint-Laurent.

## Dernier hommage à Émile Vincent



Le vendredi 26 novembre, M. Émile Vincent s'est éteint entouré des membres de sa famille à l'âge de 84 ans. M. Vincent était notamment connu comme secrétaire de l'UCC (Union des cultivateurs catholiques) de 1943 à 1961, comme conseiller municipal de Sainte-Séraphine et président de l'UPA de Saint-Félix dans les années 1970. Il fut également l'auteur d'un ouvrage sur l'histoire de la paroisse de Sainte-Séraphine en 1981. Émile Vincent était le père de Jean-Guy, qui est aujourd'hui un des administrateurs de la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

POMMES

# La Régie entendra des griefs sur le déclassement

MARC-ALAIN SOUCY

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a rejeté les demandes des procureurs de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et s'est dite prête à procéder à l'audition du grief de Verger Thomson inc. de Saint-Paul-d'Abbotsford pour le déclassement d'une partie de ses pommes.

Ce grief déposé par la Fédération des producteurs de pommes du Québec fait suite à un différend sur des lots de pommes livrés et qui auraient, selon Verger Thomson, été injustement déclassés. Les audiences de la Régie ont duré trois jours soit les 6, 7 et 8 décembre derniers. Les régisseurs ont rejeté les prétentions de l'Association qui contestait sa juridiction dans ce dossier, demandait l'arrêt des procédures pour non-divulgation préalable de la preuve et l'existence d'un conflit d'intérêts parce que le propriétaire de Verger Thomson est également président de la Fédération des producteurs de pommes du Québec. La Régie a fixé au 19 et 20 janvier prochain l'audition du grief.

**Cause type**

Même si les montants impliqués dans le cas du Verger Thomson ne sont pas très élevés, la cause revêt une importance symbolique pour le président de la Fédération Dean Thomson et pour l'ensemble des pomiculteurs. Selon lui, il y a eu plusieurs cas de déclassement des pommes au cours des dernières années. Dans la plupart des cas, ils se sont réglés à l'amiable, mais le président estime que les producteurs ne sont pas toujours à l'aise dans ces situations puisqu'ils n'aiment pas entreprendre des procédures avec un emballeur qui est avant tout un acheteur.

« Les procédures que nous avons entreprises ne sont pas agréables, mais c'est la seule façon d'amener la Régie à clarifier les ententes entre producteurs et emballeurs sur le problème du déclassement », a-t-il déclaré à la *Terre*. Le président déplore que ces ententes laissent trop de place à l'interprétation. « C'est sûr qu'il n'y a qu'un petit écart, mais quand il atteint des niveaux de 50 à 60 %, il est inconcevable que l'emballeur ne téléphone pas au producteur », a-t-il déclaré. Ce dernier est conscient que plusieurs emballeurs voient l'obligation d'aviser le pomiculteur comme « beaucoup de troubles », parce qu'ils doivent arrêter la chaîne d'emballage. « Mais s'il n'y a pas de contrôle, il n'y a pas de confiance qui peut s'installer dans l'industrie », croit-il. Selon lui, cette confiance est nécessaire au moment où des projets d'exportation de pommes sont étudiés et au moment où des promotions pour-

raient être mises en place. « Toute l'industrie profiterait de cette confiance puisqu'elle permettrait une meilleure cohésion entre producteurs et emballeurs », estime-t-il.

Le président fait remarquer que même si les rapports avec les emballeurs sont souvent bons, la négociation avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec pour le renouvellement de la convention dure depuis un an et elle n'avance pas vite. « Ça va très mal, on ne se parle presque pas », a-t-il déclaré.

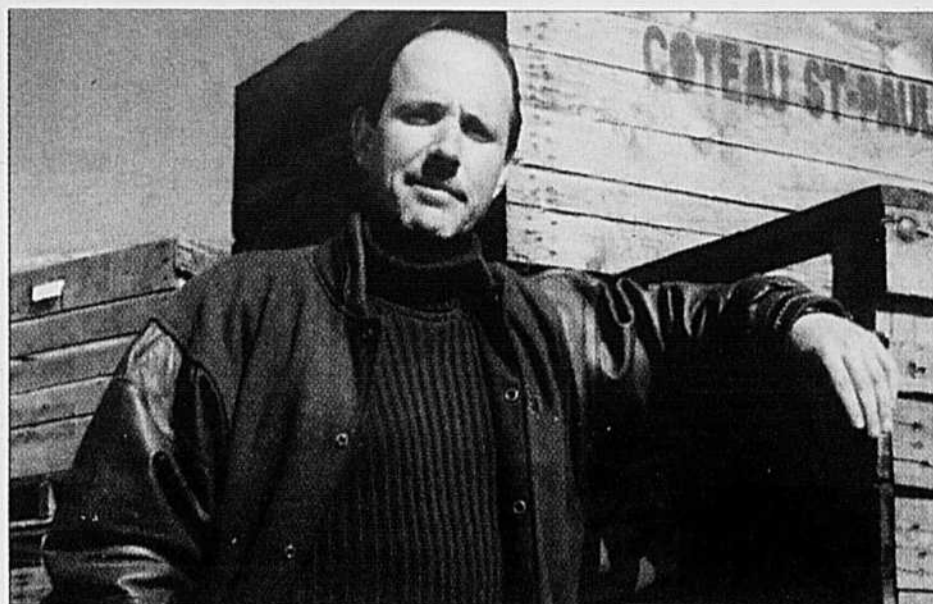


PHOTO : DOMINIC GAUTHIER/TCN

Dean Thomson, le président de la Fédération des producteurs de pommes du Québec, croit que la décision de la Régie sur le déclassement des pommes aura une valeur de symbole et qu'elle contribuera à clarifier les ententes avec les emballeurs.



EXPO-CHAMPS



CÉRÉS



CONFÉRENCES



CONCOURS INNOVATION

SALON DE L'AGRICULTURE

11-12-13 janvier 2005

Visitez et participez au concours, pour gagner un forfait voyage d'une semaine au SIMA de Paris, pour 2 personnes.  
 Valeur : 3 000 \$ plus 500 \$ en argent de poche. Dates : 27 février au 7 mars 2005.  
 Tirage sur le parquet du Salon de l'Agriculture, le jeudi 13 janvier 2005 à 16 h 30.  
 Une collaboration de l'Agence Bollard, Poirier inc. (Coupons de participation à la billetterie.)













## Visitez, comparez, décidez

À l'Hôtel des Seigneurs  
de Saint-Hyacinthe  
(sortie 130 de l'autoroute 20)

www.salonagriculture.ca

75  
ans

Depuis 1929

«Cultiver les idées  
en semant les mots»

## Traditions et artisanat



S'il est un milieu au Québec où les valeurs patrimoniales et les traditions se sont développées et enracinées, c'est bien le milieu rural. C'est aussi dans ce milieu que les oeuvres artisanales probablement les plus intéressantes ont été créées et conservées. Il s'agit là à tous égards de valeurs culturelles et sociales fondamentales pour une nation.

Parmi les traditions les plus solides et qui résistent le mieux à l'usure du temps, figurent celles qui concernent les activités familiales en particulier durant le temps des fêtes. Les veillées annuelles de la nouvelle année, la bénédiction paternelle, etc., gardent encore aujourd'hui leur droit de cité dans plusieurs foyers ruraux. Il y a aussi des oeuvres artisanales basées sur le filage, le tissage, le crocheting et la couture.

Par ailleurs, à l'époque on utilisait de façon systématique la mise en conserve des légumes, des fruits et des viandes dans le milieu rural. Avec l'arrivée des moyens de congélation, des conserveries commerciales et l'accès facile à des produits frais dans des épicerie devenus disponibles un peu partout sur le territoire, ces conserveries artisanales sont à peu près disparues sauf exception et celles qui existent encore ont en quelque sorte un caractère exotique.

Ces conserveries familiales de l'époque avaient pour avantage non seulement de disposer d'une nourriture de bonne qualité pour tous les mois de l'année, mais constituaient aussi une façon d'utiliser les produits de la ferme d'où une économie non négligeable sur les coûts de l'alimentation.

De nombreux textes ont été écrits à propos de ces activités rurales et artisanales au cours des ans. Nous reproduisons ci-contre des extraits de ces textes publiés par la TCN en 1940 et 1941, en particulier sous la rubrique réservée aux fermières.

Les chroniques du 75<sup>e</sup> de *La Terre de chez nous* sont préparées par Hugues Belzile, directeur général du journal de 1986 à 2002.

# La Terre DE CHEZ NOUS

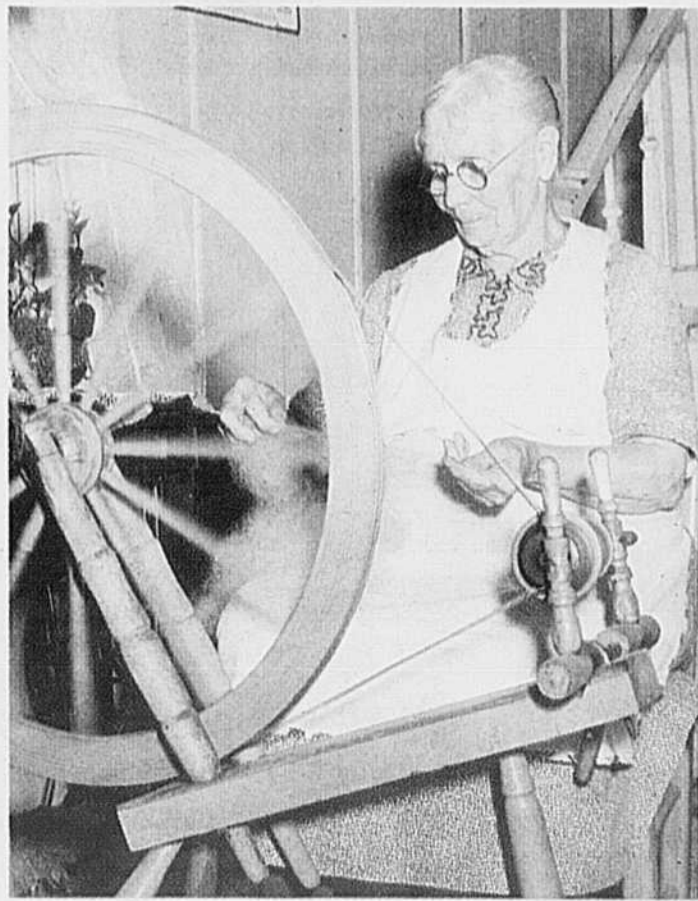
## Travaillons pour nous et chez nous

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Dans mes rencontres avec nos vaillantes terriennes, j'apprends bien des choses consolantes et rien ne me cause un si grand plaisir que lorsqu'elles m'avouent : « Nous faisons tout à la maison! » Ce tout comprend conserves de légumes et de viandes, filage, tissage, couvertures. Imaginez quelle vie de femme bien remplie et quelle richesse pour nos campagnes, car cela signifie le moins de déboursés possible en argent sonnante et des armoires débordantes pour les mauvais jours. On ne sait jamais ce qui nous attend, surtout ces années-ci. Nous devons être optimistes et avoir une confiance illimitée dans la Providence, mais il faut cultiver la prévoyance. Ces terriennes qui font tout à la maison ont conservé l'ancienne méthode; elle trouveront dure la vie de demain, car on nous prévient qu'il faudra revenir à tout retirer du sol pour pouvoir vivre, si la guerre se prolonge et durant la crise de l'après-guerre.[...]

Si, par bonheur, les produits de la ferme prenaient du prix, ce serait le bon temps d'économiser plutôt que de se hâter d'acheter, avec ces surplus, des choses que nous pouvons retirer de notre propre domaine, comme le lin et la laine. Cela représente un travail considérable, mais pour combien d'années? Dans presque toutes nos familles paysannes, il y a encore des couvertes de belle laine moelleuse, des serviettes et des nappes de toile qui datent de la jeunesse de la grand-mère, voilà de l'ouvrage qui sert à la deuxième génération, c'est de l'ouvrage bien payé.

Et là où les jeunes mains, assez nombreuses, fournissent plus que les besoins de la maison, il y aura les débouchés des comptoirs d'arts domestiques. Ce genre de commerce est lent à partir mais ça viendra avant longtemps car les circonstances le favorisent. [...]



Extrait de l'édition du 18 juin 1941

## La fête des traditions

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Le Jour de l'an ramène la pratique de traditions qu'on laisse tomber, malheureusement, dans beaucoup trop de milieux des villes où l'esprit familial se meurt.

Dans nos campagnes, ces traditions survivent encore, mais avec quelle attention ne doit-on pas surveiller les relâchements. Si ces traditions allaient disparaître de nos foyers ruraux, le bel esprit de famille canadien-français, conservé par nos ancêtres, ne serait plus qu'un souvenir et le meilleur de notre race périrait sous le souffle des moeurs anglaises et américaines.

La bénédiction paternelle est certainement une des plus émouvantes traditions. Les mères doivent s'en constituer les gardiennes. À nous revient l'honneur de préparer les enfants à cet acte solennel : un acte de vénération envers le père, le chef du foyer.[...]

Les repas de famille comptent aussi parmi les traditions à conserver, malgré la tristesse et les difficultés de l'époque. On ne pourra s'y amuser d'aussi bon coeur qu'autrefois, l'atmosphère est trop chargée, mais profitons de cette intimité, autour de la table familiale, pour nouer, plus étroitement, le lien de la charité et de la justice qui doit nous unir les uns aux autres.[...]



Extrait de l'édition du 25 décembre 1940



Concessionnaires

MASSEY FERGUSON

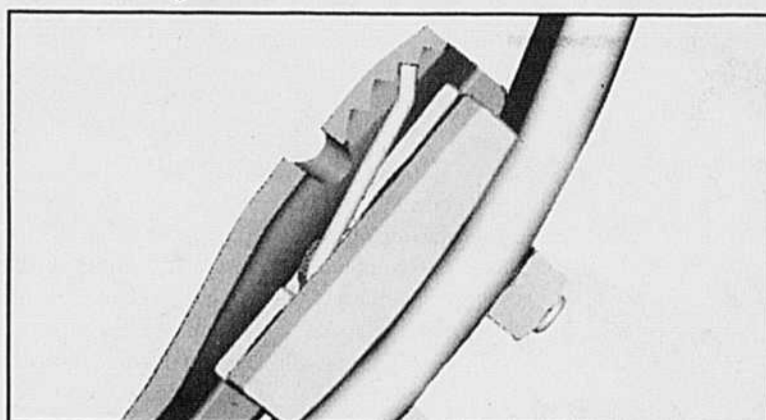


# PERMA-LOC<sup>MC</sup>

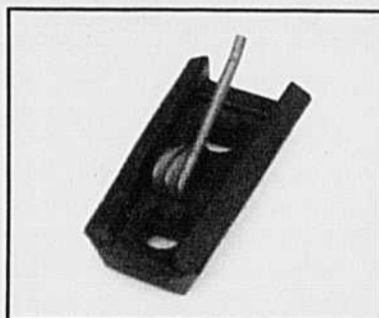
## Le remplacement des socs est maintenant plus rapide et plus facile !

John Deere présente Perma-Loc, un nouveau système qui permet de remplacer les socs facilement et **RAPIDEMENT**. Le soc, l'adaptateur et le ressort de conception spéciale se complètent pour bloquer efficacement le soc en place.

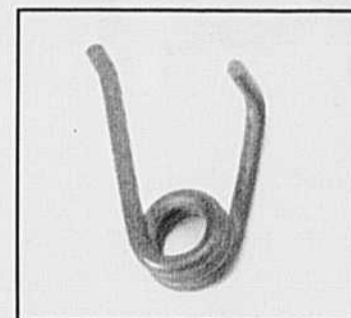
- Vous pouvez maintenant remplacer les socs en moins de temps qu'il ne faut pour réapprovisionner le tracteur en carburant.
- Après avoir boulonné l'adaptateur robuste et le ressort de blocage sur la dent du cultivateur, le soc peut être posé à la main.
- Le système de blocage unique en son genre assujettit le soc en le forçant contre l'adaptateur durant l'utilisation.
- Nulle autre quincaillerie requise pour retenir le soc.
- La dépose est rapide et facile. Il suffit de libérer le ressort et de frapper le soc pour l'enlever de l'adaptateur.
- Les nouveaux socs de conception Tru-Width<sup>MC</sup> conservent leur largeur de travail pendant toute leur durée utile.
- Pour la plupart des marques d'équipement.



Système de blocage breveté



Adaptateur robuste



Ressort de blocage

### Système de socs Perma-Loc

#### Socs de type Tru-Width

##### Formats :

7 po N238333	10 po N238335
9 po N238334	12 po N238336

##### Adaptateur :

Robuste adaptateur coulé à 47 degrés N237614

Ressort de blocage pour adaptateur à 47 degrés N237620

**Renseignez-vous  
sur le système de  
remplacement rapide Perma-Loc**



JOHN DEERE

POINSETTIA EN SERRE

# La fleur de Noël profite des progrès



PHOTO : GRACIEUSETT MAPAQ CHAUDIÈRE-APPALACHES

Paré de sa belle couleur rouge, le poinsettia est devenu la fleur par excellence à Noël. Dans l'ordre habituel, Gilbert Bilodeau, Michel Lemieux, Chantal Grégoire et André Carrier.

**PIERRE-YVON BÉGIN**

QUÉBEC – Considéré comme la fleur de Noël par excellence en raison de sa

belle couleur rouge, le poinsettia profite des progrès technologiques pour étendre ses racines au Québec. Cette année, les producteurs en serre du

Québec ont produit environ 700 000 plants et comptent bien gruger le marché des producteurs de l'Ontario avec leurs 8,7 millions de pots.

Dans la région de Québec et en Chaudière-Appalaches, on retrouve cinq producteurs qui revendent environ 10 % de la production québé-

## CONCOURS INITIATIVES PRÉVENTION À LA FERME 2004



L'Union des producteurs agricoles est heureuse de vous présenter les 5 gagnants du concours de prévention, catégorie CSST. Monsieur Roland Longchamps, vice-président finances CSST, et madame Martine Mercier, deuxième vice-présidente de l'UPA, ont procédé à la remise des prix lors du congrès général de l'UPA.

### MUTUELLE DE PRÉVENTION DE L'UPA – 3 prix de 1 000 \$

Ces prix ont été décernés aux membres de la Mutuelle de prévention de l'UPA pour leurs efforts déployés en matière de prévention.



1 000 \$  
Ferme Desjardins et filles, Nathalie et Louis J. Desjardins, Côte-du-Sud

1 000 \$  
Ferme Clarital, Claude Bournival, Abitibi-Témiscamingue (M. Rosaire Mongrain président de la fédération, accepte le prix de la part de M. Bournival)



1 000 \$  
Ferme Rely, Linda Vallée, Lotbinière-Mégantic



### PRIX FÉDÉRATION OU SYNDICAT AFFILIÉ À L'UPA - 2 prix de 1 000 \$

Ces prix ont été décernés aux affiliés s'étant démarqués par leurs activités en prévention au cours de l'année.



1 000 \$  
Fédération de l'UPA de l'Estrie  
• Les représentants de la fédération régionale



1 000 \$  
Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud  
• Les représentants de la fédération régionale



Félicitations à tous les gagnants et nous invitons tous les producteurs agricoles, inscrits à la CSST, à adhérer à la Mutuelle de prévention de l'UPA.

Pour des informations, composez le 1-866-237-7542, poste 8387 ou [mutuelle@upa.qc.ca](mailto:mutuelle@upa.qc.ca)

coise. Chez Chantale Grégoire et Michel Lemieux des Serres Chemin des Îles à Lévis, la culture du poinsettia permet de rentabiliser les équipements et de conserver deux ou trois employés permanents en leur offrant un travail durant une bonne partie de l'année.

« On se cherchait une production d'automne, complémentaire à la pensée d'automne et qui s'ajoute à notre production principale, les fleurs annuelles du printemps », a confié Michel Lemieux à la Terre.

Cultivé en serre depuis une centaine d'années, le poinsettia profite aujourd'hui du développement technologique. Conseiller en horticulture au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour régional Chaudière-Appalaches, André Carrier estime que les progrès

technologiques font en sorte qu'il est aujourd'hui possible de produire cette plante « au même coût qu'il y a 20 ans ».

L'ordinateur vient réduire les coûts de main-d'œuvre et de chauffage en prenant charge de la gestion du climat des serres. Température, humidité, fertilisation, apport de gaz carbonique, éclairage et même l'irrigation sont aujourd'hui contrôlés par le biais de l'informatique.

Autre innovation d'importance, des tapis capillaires fabriqués au Québec par les entreprises Soleno et Texel viennent simplifier la fastidieuse tâche de l'arrosage. Le tapis capillaire est en réalité une membrane textile non tissée qui permet de distribuer l'eau par capillarité,

suivant le fonctionnement d'une mèche de lampe à l'huile.

« Une seule personne peut arroser plusieurs centaines de plants en quelques minutes, alors qu'il lui aurait fallu plusieurs heures pour faire le même travail manuellement », explique Gilbert Bilodeau, conseiller en serriculture à l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale.

« Ça fonctionne très bien et on obtient une meilleure croissance, ça pousse plus vite avec ces tapis », confirme Michel Lemieux.

Malgré ces avancées technologiques, la culture du poinsettia en serre exige une surveillance de tous les instants. Cette plante tropicale originaire d'Amérique

cent... irant son nom du premier ambassadeur des États-Unis au Mexique, Joël Roberts Poinsett, est sensible aux maladies racinaires tout en étant appréciée par la mouche blanche.

« C'est fragile, témoigne Michel Lemieux. Il faut un suivi serré pour atteindre une hauteur précise selon les standards reconnus. »

Michel Lemieux précise qu'il écoule sa production de poinsettias dans les marchés d'alimentation de la région de Québec, ayant respecté la clientèle des fleuristes déjà bien desservis par ses concurrents de la région. Dans la région de la Capitale-Nationale et en Chaudière-Appalaches, Les Serres Lagacé de Pintendre, Les Serres Lizotte de Saint-Jean-Chrysostome, Les Serres Saint-Honoré de Saint-Honoré ainsi que François Carrière de Sainte-Foy produisent des poinsettias.

**Dans la région de Québec et en Chaudière-Appalaches, on retrouve cinq producteurs qui revendiquent environ 10 % de la production québécoise.**

## Des voix célestes

**SAINT-FERDINAND** - Une petite paroisse de 170 personnes, Saint-Jean-Baptiste Vianney, possède l'une des plus belles chorales du Québec. Le Choeur de Vianney a été fondé il y a trois ans par Françoise Aubre Fournier, une enseignante mariée à un diacre, Benoît Fournier. Mère de cinq enfants, M<sup>me</sup> Aubre Fournier a initié son fils et trois de ses filles à chanter dans la chorale. Le chœur compte à ce jour 15 jeunes filles et un garçon, qui sont dotés chacun d'un grand talent.

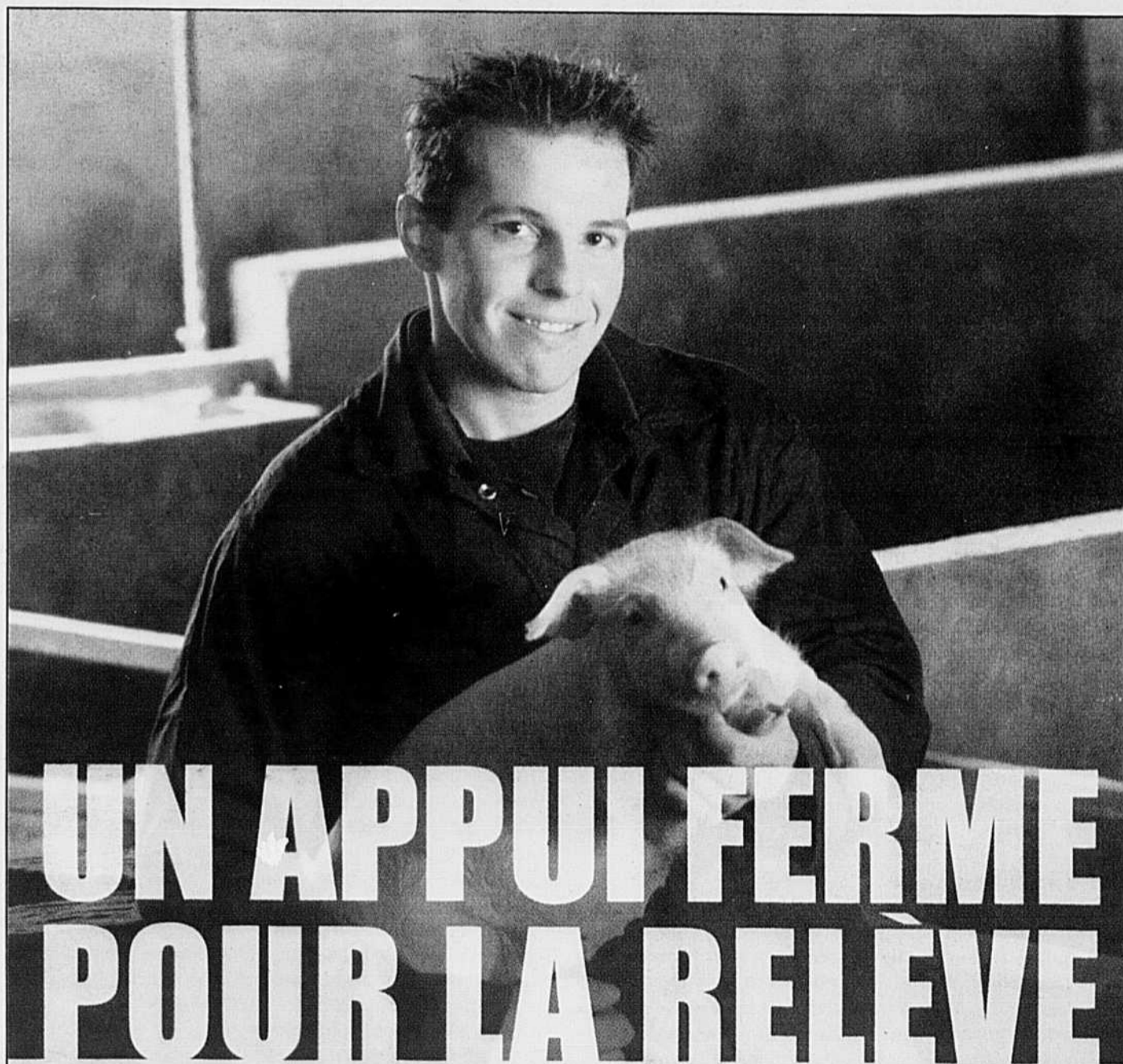
Le but, au début, était de chanter à la seule messe du dimanche. Comme plusieurs paroisses au Québec, Saint-Jean-Baptiste Vianney doit partager son prêtre avec deux autres paroisses. Le curé, Magella Marcoux, trouve la chorale tout à fait méritoire. « Imaginez que c'est la plus petite paroisse du diocèse de Québec et qu'on a quelque chose d'aussi beau », explique le prêtre. La paroisse Saint-Jean-Baptiste Vianney est l'une des deux paroisses de la municipalité de Saint-Ferdinand située entre Plessisville et Thetford Mines.

En plus de chanter à l'église paroissiale, la chorale se produit chaque été au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap à Cap-de-la-Madeleine. Le Choeur de Vianney a, à son répertoire, trois disques compacts. Le premier chante des louanges à la mère de Jésus avec *L'aude à la Vierge Marie*. Le second, *Cantate de saint Jean-Marie Vianney*, met en musique les textes du fameux curé d'Ars en France (1786-1859). Le dernier, *Noël*, est dédié à cette fête avec, entre autres, *Mon beau sapin* et *Adeste Fideles*.

Pour leurs concerts et leurs enregistrements, le pianiste Yves Granger, un frère du Sacré-Coeur, et le violoniste et chanteur alto, Gabriel Côté, un jésuite franco-manitobain, les accompagnent.

En entrevue, les choristes ont déclaré que de chanter leur apporte beaucoup de joie et que le fait de se rassembler permet de faire quelque chose de très beau.

Pour information, composez le (418) 428-3634. **Y.C.**



# UN APPUI FERME POUR LA RELEVÉ

## Félicitations à Patrick Leblanc

de Saint-Barnabé-Sud, gagnant de la bourse offerte par La Financière agricole du Québec dans le cadre du concours Place aux jeunes 2004

La Financière agricole appuie chaque année des centaines de jeunes dans leurs projets d'établissement avec divers produits et services, dont le nouveau *Programme d'appui financier à la relève agricole*. C'est ainsi que nous assurons et finançons l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec.

1 800 749-3646  
www.fadq.qc.ca

**La Financière  
agricole**

**Québec**



# CHEZ NOUS

## LE COURRIER DE

Marie-Josée



## Vos souvenirs avec les beaux-parents

*Vous vous souvenez des propos d'Alice sans merveilles dans un précédent courrier. Elle racontait que son mari et elle avaient déménagé dans une grande maison où d'un côté restaient les parents de son mari. Nous vous demandions vos commentaires sur des événements semblables qui auraient pu survenir dans vos vies. Voici des extraits de vos lettres.*

### Ma belle-mère était une perle

Je veux raconter ce que ma belle-mère a été pour moi et mes enfants. Nous vivions dans les années 1960 dans la même maison que les beaux-parents. J'ai eu six enfants en dix ans, c'est vous dire que le travail et les contrariétés de toutes sortes étaient abondants. Jamais ma belle-mère n'a laissé entendre un mot de mécontentement. Souvent quand les petits pleuraient la nuit, elle se levait et me disait : « Passez-les-moi, vous avez besoin de vous reposer, moi demain, je peux dormir. »

Elle manifestait toujours de la délicatesse envers mon mari et moi. Nous avions nos moments d'intimité. Après le souper, elle s'en allait dans sa chambre, pendant que son mari passait des demi-heures aux bâtiments. Cela demandait du jugement et ma belle-mère en avait. Mes enfants l'adoraient et quand elle est morte, il y a onze ans, mes enfants ont pleuré comme si cela avait été leur mère. Il m'arrive de l'invoquer dans mes prières quand les choses prennent une mauvaise tournure pour l'un ou l'autre. *Annette*

### Le mauvais c'était le beau-père

Moi, c'était le beau-père qui faisait le trouble dans notre ménage. Nos maisons étaient dans la même cour, et il était toujours chez nous quand les travaux ne commandaient pas. Même si mon mari et lui étaient associés, c'était toujours lui qui menait tout et mon mari s'écrasait comme il l'avait toujours fait. En plus, il était mauvais et se choquait souvent. Il ne prenait pas de gant pour me critiquer et s'en prendre aux enfants. Au bout de onze ans, on a pris chacun notre bord, on y a perdu au point de vue argent et sécurité. Mais, ça valait le coup avant de devenir fous. *Encore énervée*

### J'ai fait deux dépressions

J'avais 20 ans quand je me suis mariée pour me retrouver au rang de quatrième dans une cuisine commune. J'étais plutôt faible de santé et les gros travaux et trois maternités sont venus à bout de moi. Ma belle-mère était une maîtresse femme qui imposait ses manières de faire et il a fallu que je fasse deux grosses dépressions pour que mon mari comprenne que nous devions aller chacun de notre côté. Les choses vont beaucoup mieux depuis que l'on ne se voit qu'une fois par mois. *Thérèse*

### Nous sommes revenus ensemble

Nous avons fait le chemin contraire à la majorité. Mon mari et moi sommes revenus dans la maison de ses parents, maintenant qu'ils sont vieux et malades. Ils ont besoin de nous et nous avons besoin d'eux, mettant chacun de l'eau dans notre vin. Après avoir vécu une bonne vie éloignés les uns des autres, nous n'avons pas de rancœur passée à digérer. C'est intéressant sur le plan financier et sur le plan du support normal à apporter à des parents qui ne veulent pas aller dans les hospices. *Deux des Cantons*

*Merci de vos commentaires. J'ai considérablement abrégé les témoignages pour en garder l'essentiel, cela donne un bon éventail des différentes facettes. Je publierai les récits de vie en condensé le plus souvent possible.*



## Ce que je veux pour Noël

En cette veille de Noël et à l'aube d'un nouvel an, le temps est au bilan, aux souhaits et à la naissance de projets à venir. J'ai eu le privilège d'être élevée à la campagne, c'est ma plus grande richesse. Vivre de la terre et grandir dans la nature m'ont apporté et m'apportent encore mes plus beaux souvenirs, mon intérêt pour le domaine agroalimentaire où j'ai choisi de faire carrière, ma passion pour les fleurs, mes plus importantes leçons de vie, l'équilibre et le rythme que j'avoue perdre parfois dans cette vie à haute vitesse qui est aujourd'hui la même. Aux enfants, on demande de laisser savoir au Père Noël ce qu'ils veulent recevoir en cadeau. Et moi, qu'est-ce que je veux pour Noël?

Je souhaiterais... vivre une franche complicité à deux, partager le désir d'avoir quelques enfants (bien que le temps me tarde un peu maintenant avec mes 38 printemps), projeter ensemble d'habiter une vieille maison chaleureusement restaurée, entourée de jardins de fleurs à couper, où familles et amis à notre table seraient reçus et réchauffés, l'hiver venu, devant notre foyer qui réconforterait toute la maisonnée, même nos chiens aimant s'y prélasser, après une balade en pick-up tant appréciée. Crois-tu Père Noël que tu pourras m'aider? Je te laisse, au cas où tu recevrais un cadeau qui me serait destiné, les coordonnées de ma cheminée où tu pourras le déposer. *Manouche*

*On vous souhaite de multiples lettres de nos lecteurs soucieux de se considérer comme des cadeaux de Noël. Bonnes Fêtes à tous. Nous vous enverrons les lettres reçues pour vous.*

## «Elle s' imagine encore chez elle»

Je suis une nouvelle fermière à 48 ans. Je vis une situation qui

m'embarrasse. J'ai emménagé avec mon nouveau conjoint sur sa ferme depuis bientôt un an. Mon conjoint a une associée dans l'élevage, qui a déjà été son amante, le temps de quelques mois, et avec laquelle il a cohabité par la suite pendant quelques années. Son associée a maintenant un conjoint et un enfant.

Mon problème, c'est qu'elle agit comme si elle était encore chez elle quand elle vient à la maison. Elle repart avec des objets qui, semble-t-il, lui appartiennent sans dire un mot, objets qu'elle n'aurait pas récupérés à son départ; elle se permet de faire le tri du courrier pour récupérer des envois pour lesquels elle n'a pas encore fait le changement d'adresse (elle n'habite plus ici depuis déjà quelques années); elle frappe et entre dans la maison sans qu'on aille lui ouvrir la porte et plusieurs autres situations qui m'agacent à la fin. Je considère qu'elle ne respecte pas mon intimité. Ça n'embête pas autant mon conjoint parce qu'il me dit que sa maison a toujours été comme un moulin à vent en ce sens que tout le monde y est toujours entré et sorti à sa guise. Par contre, il comprend mon malaise, mais il craint d'affronter son associée parce qu'il a besoin d'elle pour le travail à la ferme et il sait qu'elle s'offusque facilement. Que dois-je faire? *Marny*

*Je suis démunie devant un problème de cette sorte. Cela prendrait un jugement à la Salomon. Vous êtes placée devant un fait accompli, alors qu'il aurait été plus simple de régler cette question avant de vous installer chez votre conjoint. On ne prend jamais trop de temps de réflexion avant de s'engager ainsi dans une relation aussi délicate. Avez-vous essayé de vous rap-*



*procher de cette personne embarrassante à plus d'un égard? On prend plus de mouches dans une cuillerée de miel qu'avec une tonne de vinaigre. Merci à ceux et celles qui voudront nous aider.*

## L'autosuffisance un rêve?

Je suis agriculteur paysan depuis 21 ans. À temps plein presque toutes ces années, je ne suis jamais parvenu à vivre de la ferme même avec les deux bras de ma conjointe. Produisant la plupart de nos aliments, faisant notre propre boucherie, le fromage, le miel, le bois et la cueillette, recyclant matériaux de construction et fertilisants, nous ne parvenions pas à nourrir nos bêtes sans l'achat d'intrants, car nous avons choisi de jardiner pour quelques clients importants. Issu de la ville, j'ai gradué en administration puis en agriculture. Mais être en agribusiness n'est pas un mode de vie qui correspond au rêve d'autosuffisance, car toutes ces exploitations soi-disant performantes touchent des revenus de stabilisation bien supérieurs au mien pour le même travail du matin au soir. Oui, l'autosuffisance est un mot qu'il faudrait utiliser dans d'autres circonstances, soit en poésie, en écrivant des chansons. On aurait plus de chance de recevoir des subventions à la culture qu'à l'agriculture. Mais pour cela, il faut s'appeler «artiste». Regardez les «artisans» du refus global rebâtir la grange du mont Arthabaska. Dans un été, nos ancêtres bâtissaient leur grange en corvée, préparaient leurs champs, soignaient leurs bêtes et jardinaient un peu. S'autosuffisaient-ils... sans subvention? Ou si je parle à travers mon chapeau. *Yvon*

## CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter - âge, sexe, situation. - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 3 pages. - Pseudonyme court et original. - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent. - Adressez vos lettres à: «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9. Courriel: tcn@laterre.ca

# Deux petits contes de Noël

Les dépendances commencent tôt. Tous les parents sont à l'affût des habitudes que leurs enfants et adolescents peuvent prendre. Aussi, maman Julie observait-elle sa fille depuis quelque temps. Aussitôt entrée dans la maison, Maxime (oui, au féminin, comme la comédienne Maxime Roy) n'avait rien de plus pressé que de s'emparer du petit objet et de le goûter avec volupté. En bonne maman moderne, Julie en parle à son médecin qui conseille fortement à Julie d'essayer toutes les techniques éprouvées pour que sa fille se contrôle vis-à-vis de sa dépendance.

Après de multiples tentatives, de guerre lasse, Julie décide de prendre les grands moyens. Elle file vers le bureau de son mari où se tient une petite fête pour les enfants des employés, on entendait dès la porte les Oh! Oh! du Père Noël. «Voilà, Maxime, tu vas la donner au Père Noël et, en retour, il va te faire un beau cadeau.» La fillette, l'héroïne de notre histoire, hésite avant de sortir la petite suce de sa poche et regarde avec méfiance le gros bonhomme rouge. Du haut de ses trois ans, elle fouille sa poche et toute raide tend l'objet vénéré au Père Noël. Surpris, il ne fait que continuer à rire et le cadeau promis ne vient pas tout de suite. Déçue, Maxime attend quand même la fin du défilé des enfants et là les cadeaux sont distribués.

En retournant à la maison, Julie félicite sa fille, mais la petite rusée répond: «J'en ai trois autres...» Quelques jours plus tard, à la garderie de Maxime, le même manège se répète, la fillette sort ses sucres et les donne au Père Noël. C'est l'abandon total. Au coucher, les premiers soirs, Maxime pleure un peu et regrette son geste, mais elle se console avec les jouets récompensés de son



## RADIO-TÉLÉ

Marie-Stéphane

acte. Elle signale avec générosité, «ma petite soeur Justine n'a que trois mois, elle est trop bébé encore pour donner sa suce au Père Noël». Et c'est ainsi que depuis quelques jours, Maxime descend de sa chambre toute fière: «J'ai dormi sans ma suce toute la nuit.» Le dentiste va être content, maman Julie est contente de sa fille et grand-maman Ginette Blondin l'est plus encore. C'est elle qui m'a raconté ce fait amusant, tout en triant les lettres du courrier de *La Terre de chez nous* en bonne secrétaire qu'elle est depuis plus de 27 ans.

À l'autre bout de l'âge, dans mon cercle d'amies qui ont toutes plus de 75 ans, le Père Noël est passé. Nous jouons aux cartes deux fois par semaine et le sujet du jour et du soir, ce sont les hommes. Ceux qui sont morts et qu'on regrette un peu, mais surtout les autres disponibles, les rares veufs ou célibataires attardés. Quoique ces derniers soient moins faciles à décrocher. Mais les veufs, surtout s'ils ont été heureux, parcourent avec intérêt les rangs des femmes de l'Âge d'or et du Carrefour des aînés. Mon amie Rolande, veuve depuis trois ans, était de plus en plus aimable avec ces messieurs en quête de compagnie: «Bienvenue à l'Âge d'or, ça nous fait plaisir de vous connaître», dit-elle à un homme replet, pas très haut, mais d'un bon rembourrage de graisse au tour de taille. Le Père Noël idéal quoi.

Il remplit parfaitement son rôle de compagnon, d'assistant et de joueur de cartes. Il se retrouve souvent seul avec quatre femmes qui babillent sans cesse, sautant d'un sujet à l'autre et n'écoutant finalement que très peu ce que les autres disent, c'est la vie des hommes et des femmes âgés chez qui les sentiments ne sont pas morts. Quoi qu'on dise ou pense, les vieux ne sont pas indifférents aux choses du sexe et de l'amour. Dans notre village où tout le monde se connaît, les amours de Rolande sont le sujet du jour. Cela passe des «elle est bien chanceuse» aux «moi, je n'en voudrais pas...» Mais, les amies redoublent de coquetterie, les blouses sont de plus en plus rouges et les décolletés plus profonds. On rit davantage. Il y a bien des petites altercations quand

Père Noël souligne qu'Anita a mal joué. Cette dernière qui n'a pas froid aux yeux lui lance: «Laisse-moi jouer à ma manière, j'ai eu assez de mon mari sur le dos pour me dire quoi faire...»

Père Noël a toutes les qualités d'une bonne femme de maison, ses petits sandwiches sont sans croûte et ses muffins croustillants. Il fait même ses rideaux. Je vous vois sourire, non il est tout à fait hétéro, bien qu'il paraît qu'il n'a pas encore eu l'honneur de coucher dans le lit à baldaquin. Mais Rolande est toute rose de plaisir de présenter son *darling* à la cohorte des femmes esseulées. L'amour n'a pas d'âge et les dépendances non plus. Les dépendances affectives sont les plus profondes, surtout quand elles se passent entre une veuve et le Père Noël.

### DE LA TERRE À LA TABLE

#### La radio agricole du dimanche

Invités les 25 et 26 décembre 2004

- **Christian Pettigrew - Ile verte**  
Producteur de lait et de fraises  
Médaille d'or des PME agricoles
- **Réjean Fortin - Dolbeau**  
Ferme Bleuets Fortin & Fils Inc.  
PME agricole du Lac-St-Jean - Saguenay  
Côte-Nord
- **Jean Gattuso, P.D.G.**  
A. Lasseonde Inc.  
Nos traditions culinaires

- Samedi**
- 6h30 CKMN-FM - Rimouski 96,5
  - 7h45 CJDS-FM - L'Islet 94,7
  - 7h45 CFIN-FM - Bellechasse 103,9
  - Etchemins 100,5

- Dimanche**
- 7h00 CKYQ-FM - Plessisville 95,7
  - 6h15 CJAN-FM - Asbestos 99,3
  - 7h00 CJMS - St-Jean 1040
  - 7h15 CKOD-FM - Valleyfield 103,1
  - 9h00 CHGA-FM - Maniwaki 97,3

### LA SEMAINE VERTE

LA SEMAINE VERTE  
LE DIMANCHE 26 DÉCEMBRE 2004 À 12 H 30

AGRICULTURE, FORÊT, ENVIRONNEMENT... LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE 2004 - Agriculture, forêt, environnement... Cette année encore, de nombreux événements cruciaux auront émaillé l'actualité. L'équipe de La Semaine verte nous propose une revue de ceux qui ont le plus marqué les douze derniers mois.

#### Les sujets traités:

**La situation financière des agriculteurs:** Ouverture des marchés, crise de la vache folle et méga-épicerie qui achètent au plus bas prix possible exercent une pression grandissante sur les producteurs qui doivent souvent s'endetter pour faire face aux commandes.

**Le bœuf nature:** Contrairement à ses cousins des régions plus au sud où pousse le maïs indispensable à leur diète, le «Natur'boeuf» du Bas-Saint-Laurent a droit à un menu bien particulier, duquel est exclu toute hormone de croissance.

**Parallèle entre la production de lait au Québec et au Vermont:** Tandis que les producteurs québécois sont soumis à un système de quotas onéreux qui régularise toutefois leur production et leurs revenus, les Américains doivent se battre avec les lois et l'insécurité du libre marché. De quel côté de la frontière l'herbe est-elle la plus verte?

**La production porcine à Saint-Bernard-de-Lacolle:** Le projet d'installer une nouvelle porcherie a suscité dans cette région une véritable guerre entre producteurs et environnementalistes. Les rebondissements de cette histoire «anti-porc» qui pourrait bien se répéter ailleurs au Québec!

**Autoroute 30:** Au grand dam des agriculteurs touchés, le ministère des Transports du Québec a annoncé la construction d'un tronçon de l'autoroute 30, au sud-ouest de Montréal, entre Ste-Catherine et Candiac. Un projet qui empiètera sur plus de 80 hectares de sol cultivé et qui en fragilisera aussi près de 400 autres, pris en étau entre l'autoroute et les villes voisines.

**La hausse du prix des terres:** L'étalement urbain, l'envasement des campagnes par des citadins et les politiques d'épandage de lisier ont fait grimper en flèche le prix des terres agricoles... et les évaluations municipales aussi. Des producteurs ont vu leurs taxes doubler!

### CULTIVÉ ET BIEN ÉLEVÉ

En raison de la programmation spéciale du temps des fêtes, il n'y aura pas de diffusion de l'émission *Cultivé et bien élevé* le 28 décembre prochain.

## MOTS CROISÉS - PAR MAURICE SAINDON

### HORIZONTALEMENT

- Séneçon au feuillage cendré. - Police Provinciale.
- Lis Saint-Jacques. - Après sol.
- Plante aquatique. - Mélange de seigle et de froment.
- Géant vorace. - Brasier.
- Partie du pain. - Plante des lieux humides, à fleurs en cloche.
- Indique la suppression. - Mouton mâle. - Argon.
- Transmettait. - Houe à manche court.
- Grain de beauté.
- Éminence. - Vingt-troisième lettre. - Herbe dangereuse.
- Fruit rouge et blanc. - Ensemble des inégalités de la surface terrestre.
- De son lait, on tire d'excellents fromages. - Lombric.
- Touffe de tiges sortant du même tronc. - Travailler le sol en surface.

- Conçoit. - Ville au sud de l'Inde.
- Substance dure et irisée. - Jeu de stratégie. - Vitalité.
- Flâne. - Ingurgité. - En Suisse, fruit des conifères.
- Whisky. - En ces lieux. - Rhénium.
- Aluminium. - Relatif aux feuilles.
- Oxyde de fer et de titane.
- Mouette. - Membrane entourant le chapeau des champignons.
- Orient. - Obscène.
- Suc de certains fruits. - Plantes ornementales.
- Ride. - Père. - Conifère.
- Lieu planté de palmiers. - Zirconium.

### SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE

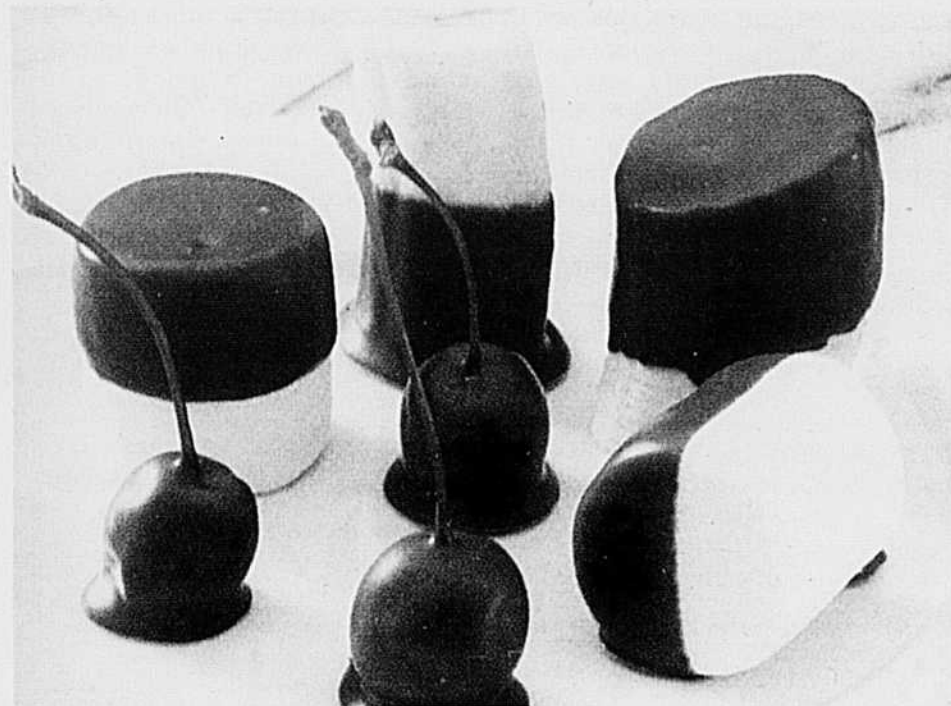
1	F	E	N	A	I	S	O	N	C	E	P	
2	L	U	P	U	L	I	N	E	H	U	E	
3	O	C	B	I	X	A	C	E	E	S		
4	R	A	V	E	G	T	V	O	S			
5	E	L	A	R	G	I	R	A	E	R	E	
6	Y	G	N	E	R	I	U	M				
7	E	P	O	I	E	I	N	E	T			
8	I	T	I	N	E	R	A	N	T	E		
9	D	U	N	E	M	U	E	R	T	N		
10	E	S	T	G	E	L	O	A	H	U		
11	R	C	E	N	E	I	G	E	R			
12	S	E	R	F	O	U	E	T	T	E		

### VERTICALEMENT

- Plante utilisée en infusion. - Deux cents.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1													1
2													2
3													3
4													4
5													5
6													6
7													7
8													8
9													9
10													10
11													11
12													12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

# Le temps de se sucrer le bec



Voici le temps des festivités qui donne le goût de déroger un peu à notre austérité habituelle. Quoi de meilleur que des friandises maison? Merci aux Fermiers de «Qu'est-ce qu'on mange?».

## Délice chocolaté

(4 portions)  
225 g (8 oz) chocolat mi-amer  
10 ml (2 c. à t.) miel  
2 bananes  
12 cerises au marasquin avec leurs queues  
8 grosses guimauves

Dans un bain-marie, faites fondre le chocolat additionné de miel.

Épluchez les bananes; coupez chaque banane en quatre tronçons.

Trempez jusqu'à mi-hauteur dans le chocolat les tronçons de bananes et les guimauves. Déposez sur un papier ciré; attendez environ 5 minutes.

Trempez les cerises dans le chocolat fondu.

Servez tels quels ou accompagnés d'une sauce à la cannelle.

## Pamplemousse grillé au miel

(4 portions)  
2 pamplemousses  
60 ml (1/4 tasse) miel liquide  
10 ml (2 c. à t.) sucre glace

Préchauffez le four à gril (broil).

Tranchez les pamplemousses en deux; à l'aide d'un petit couteau, séparez chaque section.

Versez le miel sur la surface des quatre moitiés; saupoudrez de sucre glace.

Passez sous le gril environ 4 minutes. Servez accompagné de fruits.

## Pêches melba

(4 portions)  
4 demi-pêches en conserve  
jus de pêche  
1 bâton de cannelle  
250 ml (1 tasse) framboises surgelées, dégelées, égouttées  
60 ml (1/4 tasse) Triple sec ou

liqueur d'orange  
250 ml (1 tasse) crème glacée à la vanille

Faites égoutter les pêches; réservez le jus.

Dans une casserole, portez à ébullition le jus de pêche et la cannelle; laissez mijoter 10 minutes.

Versez sur les moitiés de pêches; laissez refroidir.

Dans des coupes à dessert, déposez une demi-pêche; coiffez d'une boule de crème glacée; nappez de sauce; servez.

Variante : garnissez de crème fouettée sucrée.

## Pommes au four

(4 portions)  
4 pommes  
125 ml (1/2 tasse) cassonade  
5 ml (1 c. à t.) cannelle  
45 ml (3 c. à s.) beurre  
4 carrés de pain de 5 x 5 x 1 cm (2 x 2 x 1/2 po)  
eau, sucrée

Préchauffez le four à 175 °C (350 °F). Beurrez une plaque à biscuits.

Lavez, puis évidez les pommes sans les transpercer.

Pratiquez une fente d'environ 5 cm (2 po) sur le côté de la pomme pour éviter qu'elle n'éclate en cuisant.

Remplissez les pommes de cassonade, de cannelle et d'un peu de beurre.

Placez les carrés de pain sur la plaque à biscuits; déposez une pomme sur chacun; arrosez d'un peu d'eau sucrée.

Faites cuire au four 30 à 50 minutes, selon la grosseur des pommes. Arrosez d'un peu d'eau de temps en temps pour éviter que le pain ne colle.

Servez avec une sauce au caramel.

## BRICOLAGE

Jeannette Hamel-Bellefeuille

# Arbre de Noël pour la table

Parfois, il manque un petit quelque chose pour rehausser la table du temps des Fêtes, voici l'occasion de savoir plier une serviette de table qui sera la dernière touche.

### Que faut-il ?

Une serviette de table de papier ou de tissu.

Étoile ou flocon de neige récupérés d'une guirlande.

Voici un arbre réalisé avec une serviette de table de papier ou de tissu.

Étape 1 : ouvrir la serviette à la grandeur, l'endroit vers la table.

Étape 2 : rabattre les bords de gauche et de droite vers le centre. Presser

le pli.

Étape 3 : en partant du centre, rabattre le coin supérieur gauche sur le centre. Presser le pli.

Étape 4 : rabattre le coin supérieur droit vers le centre (voir schéma). Presser le pli.

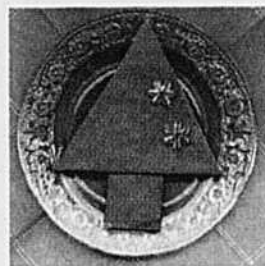
Étape 5 : ramener vers le haut le bas de la serviette par-dessus la pointe formée. Presser le pli.

Étape 6 : conserver une partie du rabat vers le haut, et ramener vers le bas le surplus pour former le tronc de l'arbre. Presser le pli.

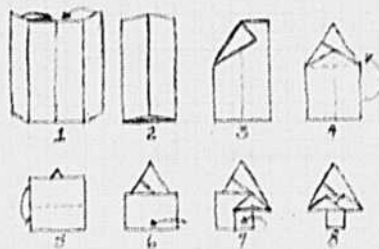
Étape 7 : au bas pour le tronc, diviser en trois parties, replier vers la gauche le côté droit, aplatir le triangle qui se forme, presser le pli.

Étape 8 : rabattre le côté gauche vers la droite et aplatir le triangle formé. Presser le pli.

Tourner l'arbre sur l'endroit, déposer dans le fond de l'assiette ou sur le napperon employé pour la réception.



### Arbre de Noël



# Cahier souvenir de Noël

Déjà Noël, un jour ou deux, quelques heures, ce seront les réceptions, les visites, les repas, les cadeaux. Bientôt tous ces préparatifs et décorations ne seront plus que souvenirs.

Pourquoi ne pas garder dans un cahier ces souvenirs, les photos des minois des enfants ouvrant leurs cadeaux, la table du temps des Fêtes et les petits mots de tendresse.

Voici tout d'abord comment confectionner un cahier pour les souvenirs 2004.

Employer comme couverture un carton assez épais de la grandeur du papier courant. Récupérer du papier d'emballage qui a servi à envelopper les cadeaux. Une feuille de papier de soie de la couleur de fond du papier d'emballage. Mod podge avec un pinceau éponge. Quelques flocons de neige en plastique. Feuilles à dactylographier pour recevoir les petits mots de remerciement. Poinçon pour perforer les feuilles et un bout de ruban.

### Préparation des couvertures

1. Tailler deux cartons de la même grandeur que les feuilles employées.

2. Recouvrir de mod podge le dessus de chaque carton, étendre le papier d'emballage en évitant qu'il reste des bulles, replier en dessous les bordures du papier. Laisser sécher et durcir.

3. Couvrir à nouveau de mod podge le papier d'emballage, recouvrir de la feuille de papier de soie pour créer une texture de cuir, recouvrir de mod podge sans lisser avec le pinceau. Laisser sécher et durcir.

4. Poser sur la couverture du dessus

les flocons de neige ou toute autre décoration, fixer avec une couche de mod podge. Laisser sécher à nouveau.

5. À 1,5 cm du bord gauche, exercer une pliure pour ouvrir la couverture du dessus. Marquer le pli.

6. Mesurer, à égale distance du haut et du bas, deux points pour perforer un trou pour pouvoir passer le ruban qui reliera le tout.

7. Enlever sur la longueur à chaque feuille une valeur de 1 cm pour éviter que les feuilles dépassent les couvertures.

8. Décorer les feuilles selon la liste de souvenirs que vous désirez conserver.

Suggestions : menus servis au réveillon, au repas de Noël, à celui du Jour de l'An.

Liste des invités pour chaque rencontre familiale.

Photos des décorations, de l'arbre de Noël, de la maison à l'extérieur.

Animation d'une soirée, liste des jeux.

Voici un bon moyen pour se relater les souvenirs agréables des derniers jours de 2004 et les premiers de 2005.

Joyeux temps des Fêtes à tous !





**A VENDRE DIVERS**

GÉNÉRATRICE Onan, 7.500 watts, neuve, essence ou propane, jamais servi. Valeur 13.500\$. Prix pour liquidation: 4.000\$. Photo disponible. (514)982-0308, (514)221-2604.

GÉNÉRATRICES DIESEL neuves avec moteur Perkins et Isuzu (Dae-woo), 240 ou 600 volts, de 12 kW à 135 kW. (418)837-6722.

MANGEOIRES fibre de verre, longueur 120". DRESSEURS pour vaches; ABREUVOIRES; FANS d'étable diamètre 16" et 20"; 2 PORTES de garage 10x12, pas isolées. Bas prix. (819)359-3034.

POLYBOARD, les feuilles de plastique recyclé durables et résistantes. Elles ne pourrissent pas, se travaillent très facilement et se peignent. Le temps des rénovations, réparations et du bricolage est arrivé. Nous avons en stock plusieurs milliers de feuilles de différentes épaisseurs et des spéciaux sur plusieurs épaisseurs et qualité, tant qu'il y en aura. Profitez-en maintenant. Entrepôt au 1188, Be rang, St-Théodore-d'Acton. (450)546-3411. Pour plus d'informations ou pour connaître la route pour vous rendre visitez notre site web: www.clement-laniviere.com

**REMORQUE LA CHEVAUCHÉE**  
PRIX DE LIQUIDATION 2003-04  
Si vous trouvez meilleur marché ailleurs pour la même qualité, nous vous rembourserons plus...  
GOSENECK 7x16x7", 2 essieux 7.000 lb chaque. Stock. A Granby. Pour information: (450)375-2203, (1877)375-2203  
www.lachevauchee.com

**L.S. BILODEAU**  
Fabricant d'équipements d'érablières

Évaporateur (bois et huile)  
Spéciaux sur barils

**Injecteur d'air \$1345**  
à partir de

Évaporateurs neufs ou usagés  
SANS FRAIS: 1-888-557-4767

Coaticook (Estrie) 1-819-849-2123  
St-David (Yamaska) 1-450-789-2921  
Franklin 1-450-827-2913  
Epiphanie 1-450-588-5192  
St-Ephrem (Beauce) 1-418-484-2013  
St-Marcel 1-418-356-2738  
Site Internet: Lsbilodeau.com

**A VENDRE DIVERS**

**HEATMOR**  
Soudure  
**Bernard Bisson inc.**  
Fournaise au bois extérieure, en acier inoxydable.  
Tél.: (819) 845-7537  
1-866-845-7537

**REMORQUE L.BROUILLETTE**  
Dépositaire EBY pour aluminium, Corn Pro pour acier. La qualité de notre produit plus notre expertise égale votre investissement le plus avisé. Venez comparer la différence. Téléphone: (450)539-1499, télécopieur: (450)539-0899.

SILO-CAR RTM. Wic modèle MDR48, 9 forces, (1998); ROBOT à concentré Feedcar compact 4 compartiments, largeur 22"; FOURRAGERE N.H. #770, pick-up à foin, très bon état. (450)427-2260.

**REMORQUE LEBLANC INC.**  
Agriculteurs, commerçants, venez comparer. Dépositaire remorque Jamco tout aluminium garantie 20 ans. Aussi dépositaire de la marque Featherlite. La qualité et notre service: voilà notre devise. Pour qualité et options équivalentes, nous égalons le prix sur cotation écrite des concurrents. Sortie 204 autoroute 20. (819)225-4866, 1-866-425-4866, web: remorqueleblanc.com

SALON DE TRAITE avec bulk tank. Venez voir! Très bon prix. Téléphone: (819)687-3061.

SCIERIE JOBBER  
SCIERIE mobile à partir de 1.100\$. LIMEUR 400\$. AVOYEUR 200\$. Sans frais: 1-877-945-6358 www.jobber.qc.ca

TÔLE d'acier 20' de long, tôle d'aluminium 12', très bon état. Pour information: (450)796-3579.

**A VENDRE DIVERS**

SYSTÈME traite complet; 6 unités Boumatic combi-connect, retrait Companion (4 ans), pompe vacuum moteur 5 h.p., boîte de pulsations, laveuse, ligne stainless 2", 23 valves, chariot de traite. Téléphone: (450)258-2264.

TANNAGE de fourrure J.P. inc. Équipement de tannerie au complet pour moutons, peau de vache, fourrure sauvage, taxidermie peut être annexée, possibilité d'entraînement. Sérieux seulement. Téléphone: (418)248-1766, fax: (418)248-8077

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS  
Ciment unique au Québec, grand choix de plastique, métal, ponceaux, réservoirs. Tél: (450)258-3984. Sans frais 1-877-258-3984

TUYAUX NEUFS ET USAGÉS  
Plastique, métal, ciment. Réservoirs de 1" à 12" diamètre. SPÉCIALISTES DU PONCEAU ENR. Informations, tél.: (819)394-2490

VENTILATEURS cage d'écurieul G8, G9, G10; AÉROTHERMES; MOTEURS 110, 550 volts.; LUMIÈRES 1.000 watts + transformateurs; TUYAUX diamètre 2" et 6"; PANNEAU de contrôle pour moteur variable 3 h.p., 220 volts avec vis sans fin 6" de diamètre + réducteur; POMPE circulatrice 1/12 hp. Informations: (450)836-2078, demandez Luc.

VIRE-OVIN neuf, jamais utilisé, raison: changement de production, 850\$. (450)535-6870.

VOITURE pour chevaux neuve, vis-à-vis, 6 places, 4 saisons, sur skis et roues; WAGONNETTE 6 places, 4 saisons sur skis et roues. Autres modèles disponibles. Fabrication sur demande. Contactez Pierre Lefebvre au: (450)568-5489.

**BATIMENTS**

**VER-MET**  
LES SPÉCIALISTES EN STRUCTURE D'ACIER SUR MESURE  
BÂTIMENTS AGRICOLES INDUSTRIELS COMMERCIAUX  
Partout au Québec  
Nous sommes ouverts à tous vos projets spéciaux...  
STRUCTURE D'ACIER VER-MET  
Tél.: (450) 796-5170  
Fax: (450) 796-5171  
Sans frais 1-888-772-6444  
www.vermet.ca

REDRESSMENT - LEVAGE TRANSPORT BÂTIMENTS  
Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNE INC., Saint-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819)397-2333.

**Besoin de revêtement métallique?**  
Lucien Turcotte & Fils Inc.  
Vous offre le plus grand choix!

Estimation gratuite  
Tél. : 1-888-358-6546

Surplus d'inventaire à prix économique

Nous avons tout pour vos bâtiments agricoles - commerciaux - industriels - résidentiels

- Revêtement métallique à capacité de charge supérieure
- Système de peinture garantie 25 ans
- Revêtement intérieur de PVC & de vinyle
- Livraison partout au Québec

Membre de I.A.C.Q.

**BATIMENTS**

**RPS**  
LES INNOVATEURS de vos projets NOUVEAUTÉS

- Structures d'acier
- Revêtement métallique, extérieur & intérieur
- PVC • Vinyle
- Moulures & accessoires

Livraison Partout au Québec et Ontario

Contactez notre spécialiste François Farly, 15 ans d'expérience dans le domaine du revêtement métallique.  
De tout pour vous sous un même toit. Un seul numéro à composer  
Sans frais: 1-866-568-3509  
Fax: (450) 568-0492  
www.melatrps.com

**VER-MET**  
LES SPÉCIALISTES EN STRUCTURE D'ACIER SUR MESURE  
BÂTIMENTS AGRICOLES INDUSTRIELS COMMERCIAUX  
Partout au Québec  
Nous sommes ouverts à tous vos projets spéciaux...  
STRUCTURE D'ACIER VER-MET  
Tél.: (450) 796-5170  
Fax: (450) 796-5171  
Sans frais 1-888-772-6444  
www.vermet.ca

REDRESSMENT - LEVAGE TRANSPORT BÂTIMENTS  
Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNE INC., Saint-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819)397-2333.

**BATIMENTS**

**CEDO**  
Directement du manufacturier  
LA PORTE DE GARAGE LA MIEUX ISOLÉE

Toutes dimensions jusqu'à 32' de largeur x 20' de hauteur.  
Plus de 50 ans d'expérience dans la fabrication de portes de garage et ferronnerie les plus robustes.  
Spécialisés en portes pour bâtiments de ferme.  
Installation rapide, partout au Québec.

**CEDOMATEC INC.**  
1-800-363-2336  
www.cedomatec.com

**CAMIONS**

CAMION International #2600, (1988), 10 roues, boîte aluminium 20', soufflerie vrac, 5 sections amovibles, excellente mécanique, inspecté (2005), 28.500\$. Téléphone: (450)793-2518.

CHEVROLET Pick-up (1949), 8.000\$ en très bonne condition. (819)275-3013.

CITERNE-REMORQUE Remtec, 4 essieux, aluminium, 8.000 gallons, prête à fonctionner pour transport de purin. Téléphone: (450)278-3026.

DODGE RAM 2500 4x4, Quad Cab, SLT, diesel, Cummins, (1998), 5 vitesses. (418)779-2116.

**COMMERCÉ**

ONTARIO EST: Entreprise éleveurs et commerce de grain. Projet d'envergure majeur et de qualité. Clientèle bien établie. Transition garantie par le vendeur. Revenu 8 millions et plus. Profits très importants, états financiers à l'appui. Payback total du coût d'acquisition en 3-4 ans. Motifs de vente familiale. Evergreen Inc., Immobilier Agricole, courtier immobilier agréé, R.VILLY: (450)427-7575, fax: (450)427-8484, rainier@contact.net

**CORRESPONDANCE**

AGENCE DE RENCONTRE LE FLIRT. Que vous soyez CULTIVATEUR ou simple EMPLOYÉ AGRICOLE, je peux vous aider à faire de bonnes rencontres, 2290 rue Ste-Anne, suite 22, Saint-Hyacinthe, J2S 5H6. (450)774-4180.

Agrirencontre.com, le site web de rencontres des gens du milieu rural sera au Salon de l'Agriculture, kiosque 311. Venez nous voir.

HOMME célibataire 46 ans, belle apparence, 5'10", 145 livres, cherche femme qui voudrait vivre sur ferme, entre 30 et 50 ans. Région Bas-du-Fléuve. Ecrire à La Terre de chez nous, CASE 748, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H3Y9

**DIVERS**

SOMMES à la recherche de pièges pour trappage de toutes sortes et grandeurs, usagés. (450)763-5541 ext. 224, Yves Lalonde.

**EMPLOIS DEMANDES**

FERME laitière, grandes cultures et mécanique, expérience 10 ans, avec possibilité de prendre la relève. Patrick: (450)774-2518.

**EMPLOIS DEMANDES**

ANCIEN producteur laitier 45 ans recherche gérance ou semi-gérance de troupeau laitier d'avant-garde (3 traites/ jour, ration totale, retrait automatique etc.) possède aussi quelques vaches de haut niveau 15.000 kilos et plus. Appelez après 21h: (819)835-0028.

**ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE**

2.600 PETITS CHALUMEUX à diamètre réduit avec "tés", matériel usagé, 2 ans d'utilisation. Téléphone: (819)585-9975 (soir).

CHAUDIÈRES 1 1/2 et 2 gallons en aluminium avec chalumeaux loir, couvercles, tonneau de bois. Téléphone: (418)453-2145.

CHAUDIÈRES à eau d'érablé 2 gallons avec chalumeaux; PANNES 2x6" en stainless; MOTEUR Lister diesel 2 cylindres avec démarreur électrique. Tél.: (418)356-2245, (418)356-3976.

DÔME en "stainless" demi-lune 4x9', 2 sorties de 15". Téléphone: (418)422-2048.

ÉVAPORATEUR 21/2x10 très bonne condition, panne stainless soudée argon, utilisée moins d'un an; 2 pannes avant, boîte, flotte neuves, souche, tuyau 15", 2.500\$. Soir: (450)584-3779.

ÉVAPORATEUR 3x14', 4 pannes à rayons, 2 pannes fond plat, 1 en réserve, stainless, Econobois, 3.000\$ négociable. (418)876-1244, après 18h00.

ÉVAPORATEUR 6x14', à l'huile panne avant, brûleur #601, finisseur 2,5x8" huile, dôme, cheminée, stainless, peuvent être vendus séparément, 6.500\$. (450)534-1290.

ÉVAPORATEUR au bois 9x3', panne stainless (rayons et plates), propre et complet, 1.900\$. Téléphone: (514)493-9139.

ÉVAPORATEUR au bois (feu seulement) 6x14', stainless avec éconobois; ÉVAPORATEUR au bois 2,5x8" à l'argon, base stainless. (819)287-4362.

Évaporateur au bois Grimm 5x16', jusqu'à 4.000 entailles; plat en stainless et galvanisé; cheminée complète; 1.000 chaudières 2 gallons, aluminium, chalumeaux et couvercles. (450)787-3412.

ÉVAPORATEUR neuf au bois, pour 100 à 300 entailles. Aussi, PANNE 16x16 pour brûleur au propane. Jours de semaine: (819)399-2220.

ÉVAPORATEURS au bois de luxe, neufs, 2,5x9", 2x6" et 1,5x4", stainless, argon, 4 pannes fond plat 2x4", stainless, Waterloo. (819)344-5555.

ÉVAPORATEUR Technique 6x16', au bois, pannes à plus 6x8 et souche en "stainless", dôme à vapeur. (819)394-2949, heure des repas.

POMPES VACUUM: Waterloo 10 h.p., 2.700\$, 7,5 h.p., 2.400\$, Busch 7,5 h.p., 7.800\$, Sili 10 h.p., 2.800\$, 7,5 h.p., 2.500\$, DeLaval #78, 7,5 h.p., 2.000\$. Téléphone: (418)889-8878.

**ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE**

**ST** LES SPÉCIALISTES TECHNIQUES DE VALCOURT INC.

FABRICANT depuis 1926, des évaporateurs TEKNIK, d'accessoires d'érablières et distributeurs de tous les produits utilisés en acériculture. Des experts sont à votre service pour bien vous conseiller.

Les Spécialités Techniques de Valcourt Inc.  
746, rue St-Joseph, Valcourt, Qué. J0E 2L0  
Tél.: (450) 532-2244  
Fax : (450) 532-2963

VENTE et RÉPARATION, contrôleur à sirop à partir de 975\$, thermomètre numérique 135\$, dépostaires recherchés. (819)364-2528.

**FOIN-GRAIN-PAILLE**

150 BALLES rondes enrobées, foin 2e, 3e coupe, bonne qualité; 85 BALLES rondes, foin sec non enrobées. (418) 329-2401, matin entre 8 et 9h.

200 BALLES, 2e coupe, 4x5, en boudin, pressées très dur, 47\$, Ste-Perpétue, possibilité de livraison. (819)336-6220.

(514)609-FOIN (3646) Achat et vente. FOIN et PAILLE. Service de livraison. Pour information, téléphone: (450)472-3665.

800 BALLES de paille de blé de 32"x32"x7", prix demandé: 32\$ chacune plus frais de livraison. Information: (819)625-2802, (819)625-3077.

**À BEAUPORT**

ACHAT et VENTE de foin, paille, rpe en sac, perches de cèdre (vieux pieux). Pour chevaux, laitières, bovins, moutons, en balles carrées 40 lb et rondes, sèches et humides, sans poussière, 1ère et 2e coupe. Gilles Perron. Téléphone: (418)661-0085

ACHAT de foin à chevaux et paille incluant VENTE de balles rondes, carrées, petites, grosses. Transport inclus Québec, Ontario. États-Unis (450)792-3165, cell: (450)778-4086. TRANSPORT SERGE POTVIN INC.

ACHAT et vente de foin et paille, rpe de bois. La Plaine. Pour informations: téléphone: (450)478-1526, (450)477-2213, cell: (514)771-5566. RICHARD VILLENEUVE

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec et Ontario. Donald Joyal Inc. Téléphone: (450) 794-2863.

ACHAT et VENTE de foin et paille. Transport inclus Québec et États-Unis. Saint-Ours, comté Richelieu. Raynald Ouellet Transport Inc. Téléphone: (450)785-5599

**ÉQUIP. D'ÉRABLIÈRE**

**ACÉRICULTEURS MONTE-EAU**  
Nouveau mécanisme pour remplacer les «pieuvres»

- Pour augmenter la pente des maître-lignes;
- Pour passer par-dessus un chemin;
- Peut monter l'eau à plus de 20 pieds;
- Pas de perte de vacuum en amont.

www.haromecanique.com  
Informations : (450) 746-7934

Faites étamper votre coupon de tirage du Plus beau camion de La Terre dans une quincaillerie CO-OP et vous pourriez gagner un tracteur d'une valeur de 2000 \$

Déposez votre coupon dans la boîte de tirage de votre quincaillerie CO-OP. \*Aucun achat requis

YARD-MAN

Le gagnant du Plus beau camion de La Terre se méritera un prix en bons d'essence d'une valeur de 1500 \$ échangeable à toutes les stations-service Sonic du Québec.

Consulter le site www.petrolesonic.qc.ca pour connaître la station-service près de chez vous.

**COUREZ LA CHANCE DE GAGNER LE PLUS BEAU CAMION DE LA TERRE DE CHEZ NOUS**

Retournez-nous ce coupon rempli à la main LPBCT/La Terre de chez nous 555, boul. Roland-Therrien Longueuil, Qc J4H 3Y9 Vous pouvez accumuler les coupons et en mettre plusieurs dans une enveloppe.

**UN DUR Ford DE DUR**

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Province : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Étampe CO-OP

Étes-vous propriétaire d'un camion?  Oui ou  Non  
Si oui, marque \_\_\_\_\_ année \_\_\_\_\_

Étes-vous agriculteur?  Oui ou  Non

\*Aucun achat requis. Ce concours est ouvert aux résidents du Québec, âgés de 18 ans et plus. Le tirage aura lieu mercredi le 12 janvier 2005 à 14 h. Les règlements officiels sont disponibles sur le site Internet www.latterre.ca. La valeur du camion à neuf est de 47 630 \$

FOIN-GRAIN-PAILLE

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Yvan Blanchard & Fils, Saint-Hyacinthe.

ACHAT et vente foin et paille. Nouvelle récolte, grosses balles rondes et carrées de foin sec ou enrobées, aussi à vendre balles de paille rondes ou grosses carrées.

ACHAT et VENTE. Foin, paille, balles rondes, carrées, pelles, grosses. Livrées. R. Gosselin, Bellechasse. Tél.: (418)883-3608.

ACHAT et VENTE FOIN première et deuxième coupe, 40 lb et + sans poussière. Payons sur place. Téléphone: 1-877-682-5999.

ACHAT MAIS ABIMÉ / CHAUFFÉ ORGE déclassée avec toxines (450)357-5112, région St-Jean (450)779-8507, St-Hyacinthe.

ACHAT/VENTE: foin, paille, balles rondes, grosses ou petites carrées, possibilité d'échange pour maïs grains secs, 1ère qualité, Québec, Ontario. Mario: (450)826-0286.

ACHÈTE et VENDS foin, paille et ripe. RENÉ NORMANDIN Téléphone: (450)347-7714 Fax: (450)347-5541

ACHÈTERAIS balles rondes dures de bon foin sec ou enrobées. (819)382-2266, (450)555-5353.

ACHÈTERAIS ou échangeerais paille et/ou foin 1ère coupe pour chevaux contre petites balles carrées 2e coupe. (418)561-7782.

À VENDRE directement du producteur balles rondes enrobées 50% ml, 50% légumineuses. Téléphone: (418)860-8084 ou (418)851-1705.

AVOINE et LUZERNE enrobées pour animaux à boeuf, aussi 400 balles rondes, foin sec pas de poussière pour chevaux. (514)234-7789.

AVONS besoin de foin sec 1ère et 2e coupe pour chevaux. Téléphone: (418)564-6479.

BESOIN de foin et de paille en petites balles. Tél.: (819)879-7366, cell.: (819)571-0078.

FOIN de 1ère et 2e coupe, balles rondes de 54". foin remis à l'intérieur, prix à discuter. Téléphone: (418)259-7751, (418)241-9042.

FOIN de très bonne qualité pour chevaux, vaches laitières, boeufs, moutons, FOIN ou PAILLE en balles carrées ou rondes; aussi ENSILAGE balles rondes. Livraison si désirée. Donald Caron (418)898-2273.

FOIN en balles rondes, environ 100 balles, 4x5 idéal pour animaux à boeuf. (418)365-5309.

FOIN et paille, grosses balles carrées et rondes, 8'x32'x32", 4'x5", entressées, 40\$ à 80\$, livrées au semi-remorqueur. Service rapide. Ferme Siclo: (450)299-2557.

FOIN SEC: grosses balles carrées première, deuxième coupe, première qualité; PAILLE: grosses balles carrées; GROSSES balles: luzerne 30% d'humidité. (450)293-4369, (450)521-0883.

GROSSES balles carrées hachées, première, deuxième, troisième coupe. Analyse sur demande. Téléphone: (819)227-1100, après 20h.

MAÏS HUMIDE À VENDRE Transport à votre choix. Ferme Roger Voghell. Information: (450)360-9016.

PAILLE de blé, petites balles (environ 400). Possibilité de foin. St-Antoine-sur-Richelieu. (450)787-3925.

RICHE DE BOIS VENTE de ripe de bois sec ou vert, disponible en sac, aussi en vrac avec camion plancher mobile 53" et camion pompier. Aussi disponible bran de scie pour béton. Livraison à la grandeur de la province. Téléphone: (418)956-3393.

RIPE fine en poche avec poussière, 3.25 pi.cu., 1.75\$ la poche et en vrac. (819)369-9653.

VENTE et ACHAT MAÏS, SOYA Transport partout au Québec. FERME VAL ST-FRANÇOIS Tél.: (819) 348-6992

FOIN-GRAIN-PAILLE

VENTE de FOIN et PAILLE Grosses balles carrées enrobées, ou sèches, paille de très belle qualité, livraison partout. Ent. Cardin. (450)792-3334, (450)794-2205.

STAQ Site transactionnel agricole du Québec. Couper les intermédiaires. Faites vos ventes/achats www.staq.ca (514) 990-9593

MACHINES-OUTILLAGE

225 BATTEUSES EN SPÉCIAL Choix inégalé de batteuses, tables, d'équipements de batteuses, garanties (un an minimum), financement, etc... Prix défiant toute compétition.

2 RÉCOLTEUSES à carottes: une Univerco (2002) état neuf, une Dewulf (1992) bonne condition + équipement pour semer carottes. Téléphone: (514)743-7800.

3 VIS à grains 22"x6"; 2 MOTEURS 2 forces; 9 TAPIS pour porcelets Tender foot, 4x6.5". (450)293-3506.

À VENDRE: nettoyeur Houle, comme neuf, (1 an d'usage dans le bois), transmission "heavy-duty" et 300' de chaîne à rivet, montée de 25". Info: (819)395-5500.

À VENDRE: RTM mobile sur P.T.O. modèle Zago King Feeder Valmetal, 600 pi.ca. transmission neuve, 9,900\$. 1-866-301-5051.

BOÎTE ensilage Dion 16", 4 batteurs, tout wagon tandem, 5,000\$; VI-DEUR silo Valmetal 14" (4 ans). Très bonne condition. Téléphone: (450)258-2264.

BROSSEUSE à légumes Tew, 4 cribles motorisés, 3 tables tournantes, 1 table fixe. Prix à discuter. Téléphone: (450)627-3685.

"BULLDOZER" Hitachi, T-12, parfaite condition, 10,000\$. Entreprises Jocelyne Houle. Tél.(450) 756-0501, 1-800-756-0514.

BUTTEUSE-DÉROULEUSE pour plantation de fraises d'automne, 4,500\$. (819)849-4816.

CHARIOT-ÉLÉVATEUR Toyota 18, série 5, 1991, au gaz et propane, 3,500 livres, 4,100 heures, side shifter, excellente condition. Téléphone: (450)454-4363.

ÉPANDÉUR N.H. #680, pont hydraulique, porte et cuve très propres; ARROSEUSE Vicon 300 gallons, 36 rampe, contrôle électrique. Téléphone: (819)394-2806.

CHARGEUR à patins guidé BobCat N.H., LS-120, (1992), 100 heures, comme neuf, 11,000\$. Téléphone: (819)229-3666.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

LA SOLE Venez nous rencontrer au Salon de l'Agriculture et au Salon de la Machinerie de Québec. Saint-Hyacinthe Kiosque 434 Québec Kiosque 357-358

Contactez-nous! Bureau : (450) 794-2070 Usine : (450) 791-4007

Sortie 152 longeant l'autoroute 20

ÉPANDÉUR N.H. #680, pont hydraulique, porte et cuve très propres; ARROSEUSE Vicon 300 gallons, 36 rampe, contrôle électrique. Téléphone: (819)394-2806.

CHARGEUR à patins guidé BobCat N.H., LS-120, (1992), 100 heures, comme neuf, 11,000\$. Téléphone: (819)229-3666.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

CHARGEUSE à bois 16" Hardy avec remorque commandée sur P.T.O. Origine Gilbert distributeur Majaco: (418)459-3124.

MACHINES-OUTILLAGE

PNEUS FAUCHER INC. 145, route 138, Deschambault GOA 150 GOODYEAR Vente & service de pneus Gros & détails Roues doubles & pneus agricoles Service routier RAYNALD FAUCHER PROP. Tél. gar.: (418) 286-6703 Fax: (418) 286-4979 S/F: 1-800-531-6703

ÉCHELLE de "lift", mat 24', capacité 6,000 livres avec fourche, en bon état, 2,500\$. (450)794-2070, 8h le matin si possible.

MACHINES-OUTILLAGE

EQUIPEMENTS de ferme à vendre. www.noveco.ca, 21 Montée St-Antoine, St-Rémi. Tél.: (450)454-7436, (514)943-7436.

2 déchiqueteuses Morbark 10 pouces 1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

1- Mobile avec moteur diesel 50 hp Perkins 2- Prise de force de tracteur (819) 523-9308

MACHINES-OUTILLAGE

MACHINERIE YVON ET CLAUDE VINCENT INC. Toute sorte de machineries agricoles usagées, très gros inventaire. Faut voir! 1305 Route 122. Saint-Edmond-de-Grantham, (819)395-4624, (819)395-5142

MOISSONNEUSES-BATTEUSES "NOTRE SPECIALITE" On offre beaucoup plus... Comparez! - Entreprise d'engravure spécialisée - Plus de 20 professionnels qualifiés - Conseiller neutre (pas d'agence) - Ajustement aux champs et garantie - Nous répondons à tous vos besoins - Impressionnant choix de qualité - Options: 4x4, modèle disponible - Toute marque, modèle disponible - Options: 4x4, modèle disponible - Options: 4x4, modèle disponible

NOUS SOMMES UNIQUES AU QUÉBEC "Prenez rendez-vous! Venez voir!" LAVOIE EQUIP. AGRICOLE INC. Tél.: (418)247-3773, (418)247-5955 www.lavoieequipement.com

NOUVEAU!!! PIÈCES AGRICOLES Neuves, reconditionnées et usagées, d'origine ou de remplacement, toutes marques et modèles, au meilleur prix. Informez-vous! LAVOIE EQUIP. AGRICOLE INC. (418)247-3773, (418)247-5955 www.lavoieequipement.com

PELLE à neige John Deere 8' de large, comme neuve, 700\$. Téléphone: (418)484-2399.

PIÈCES de moissonneuse-batteuse usagées (Inter, M.F.J., White). Entreprises Jocelyne Houle inc. (450)756-0501, 1-800-756-0514.

POP ARTISTE (1990), 3 essieux, idéal pour agriculteur (transport de grains) prêt à fonctionner avec tracteur de ferme, capacité 20 tonnes. (418)885-9040.

PRESSE à balles rondes N.H. #644: FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE. New Idea pile centrale 12" #5312, prix à discuter. Tél.: (418)259-7751, (418)241-9042.

REMORQUE col de cigne, aluminium, (1995), 8'x32", 2 essieux, 10,000 livres, roues doubles, idéal pour transport de foin, 6,500\$. Téléphone: (819)876-7326.

RTM sur P.T.O. JAYLOR 1.5 an d'usage, comme neuve; TRACTEUR J.D. #4240, pelle, tout équipé, 3,840 heures, vente rapide. Téléphone: (418)338-1307.

SCIERIE MOBILE GILBERT INC Remercie sa très nombreuse clientèle et souhaite à tous de joyeuses fêtes!

ABITIBI: (819)768-2804 ESTRIE: (450)263-6403 GASPE: (418)385-4990 LAURENTIDES: (450)562-0678 QUÉBEC: (418)871-2248 RIVIERE-DU-LOUP: (418)492-3632 SAG.-LAC-ST-JEAN: (418)548-7280 AMQUI: (418)713-5212 2485, boul. Hamel, suite 170 Québec, G1P 2H9 www.championsawmill.com

SCIERIE Heartwood de 75 h.p., positionneur électronique et lame double coupe. Téléphone: (819)395-2005, cell.: (819)471-1766.

SCIERIES MOBILES 3,495\$ Lumber Mate 2000 & Lumber Lite 24, Norwood Industries: fabricant de débuseuses, délignieuses, équipement forestier, accessoires VTT. www.norwoodindustries.com Renseignements GRATUITS, téléphone: 1-800-408-9995, poste 184.

SEMOIR Case IH 5500, sème au 7.5", largeur 30', comme neuf, n'a semé que 300 acres. (418)779-2116

SOIGNEUR à balles rondes sur rail, manuel avec "winch" Airabio heavy-duty, 1,800\$. (418)856-6698 ou (418)856-4901.

TRACTEUR antique Massey Harris 44-6 row crop, roues jumelées, moteur reconstruit. Téléphone le soir: (418)492-7550.

TRACTEUR Belarus 825 (1993), 85 forces, 4x4, pelle à neige + fourche, 2,000 hrs., 12,500\$. Téléphone: (450)246-2851.

TRACTEUR Case-Inter #3294, 4x4, 25,000\$; HERSE Inter #475, 60 disques, avec peigne, 4,000\$; SARCLEUR White, 1,000\$. Téléphone: (819)389-5407, (819)389-1124.

TRACTEUR Landini (1994), 4 roues motrices, 3,000 heures, 18,000\$. (450)427-3903.

TRACTEUR Case Inter (2001), MX110, 4x4 avec chargeur Case Inter 655; GRAIN CAR 15 tonnes Fiklin CA14000; "CHOPPER" Valmetal H5500, un an d'usage; LAME NIVELEUSE réversible Ford, 8'; RÂTEAU à roches Rock-O-Matic, largeur 8'; SOUFFLEURS à neige usagés. (418)596-2574, soir/ matin, pag.: (418)647-7383.

TRACTEUR Inter #886, 3,991 heures, en parfait état. (418)873-2386.

TRACTEUR J.D. #3130, 2RM, cabine, chargeur frontal avec ou sans souffleur à neige, prix à discuter. Pour information: (450)792-6284, (450)223-0762.

TRACTEUR J.D. #4755, 4x4, a/c, poids avant, power shift, pneus 710/75R15, excellente condition, essai possible; TRACTEUR Case #970, pneus à r/z. (613)678-1526.

TRACTEUR J.D. #4850, 190 h.p., 4RM, power shift, roues doubles, pesées avant, 5,750 heures, excellente condition. (450)764-3585.

TRACTEUR MX-170 (1998), 4 roues motrices, 2,000 heures, pesées et roues doubles Michelin. S'adresser: (514)214-0075, (450)691-0468.

J.D. 2940, 6 cylindres D, 4x4, cabine 22,500\$; FORD 8100, 4x4, cabine, A-1, 4,727 heures: 16,000\$; M.F. 399, 4x4, cabine, M.F. 699, 4x4, cabine, chargeur, M.F. 1233 neuf, 4x4, 28 h.p.: 14,500\$.

BATTEUSE J.D. 9600, 4x4, 2,160 heures (1994): 8,500\$.

DÉBROUSSAILLEUSES 2 BUSH HOG de côté, 4' et 5'; J.D. 737, 15 etc.

SPECIAL SOUS-SOLEUSES 5, 7, 9 pattes de 2,500\$ à 4,500\$.

BOÎTES À GRAINS 280, 350, 430 minots. GRAIN CARS J.D. 400: 5,500\$; J.D. 500: 7,000\$; SKID STEER LOADERS J.D. 250 comme neuf: 19,500\$; CASE 1845B.

ROUES DOUBLES 18x34, 18x38, 15x38, etc. GRAND SPECIAL SOUFFLEUR à neige Bervac 92", tambour rotatif: 2,000\$.

ENT. JOCELYNE HOULE INC. 705, Joseph-Arthur Joliette (Québec) J6E 8T4 (450)756-0501, 1-800-756-0514 1301

TRAILER pompeur 7'x12', côtés 43" en métal, cylindre télescopique, 2,200\$. (450)883-0518.

TRATEURS (2) J.D. 4x4, #7920, 0 heure, tout tout équipé, 18x46 ou 20x42 Michelin, 4RD, 147,900\$; #8310, #8210, 3,600 heures, garantie J.D. 5,000 heures, A-1, 97,900\$; #8100, 4,300 heures, A-1, 67,900\$, inspecté, #7810RD (2001), garantie @ mai 2006, 83,500\$. #7510 avec pelle #740SL, 40 Km, 2,200 heures, (2000), comme neuf 81,000\$, #7410, #7210, 1,400 heures, 4 valves, 59,900\$; PELLES J.D. #640, #740, J.D. #6410, 4x4, (2001), 1,400 heures, garantie novembre 2006, 40 Km, 58,900\$, J.D. #6400, 4x4, 18x38, 4,300 heures, A-1, 29,800\$, #6210, 1,450 heures, 40 Km, 18x34, tout équipé, 43,800\$; TRACTEURS CASE: Magnum #7220, MX200, MX120, #7250, etc.; Maxxum MX120: 2,800 heures, 18x42, 4x4, A-1, 58,800\$; PELLES L-300 et 520 Q.A.; RÂTEAU et ramasse-roches Hiline XL-78, neuf, 16,500\$; CHARRIER Kverneland BB115, 4, 5, 6, versoirs, 9,800\$; PLANTEURS J.D. #7200, conservation, tout équipé, vacuum (2), 6 et 8 rangs, 13,900\$, #1750, 8 rangs (dém) tout équipé, vacuum, conventionnel, 36,900\$; CULTIVATEURS Case #4300, #4800, 28", 2 rouleaux, A-1, 8,800\$, J.D. #980, (dém), 26", 5 barres de finition, 15,000\$; J.D. #960, 30", 7,900\$, très propre; SEMOIR J.D. #750, 15", roues jumelées, 21,300\$; BOÎTES à grains; 15 SOUFFLEURS à neige; ROUES doubles toutes grandeurs etc. Au: 733, St-Pierre Nord, St-Constant: (514)239-6748.

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À L'ADRESSE SUIVANTE: www.yvonnainc.com Appelez-nous car nous avons toujours un beau choix de machineries et tracteurs en inventaire. Vente, achat, location. Machineries agricoles Yvon roussin inc. Laurier-Station, 1 mille au sud de l'autoroute 20, sortie 278. Téléphone: (418)728-2092 ou (418)728-4666.

BALLES rondes sèches, 1ère coupe, balles rondes humides 2e et 3e coupe. Tél. à l'heure des repas, demandez Jean: (418)289-2179.

TAURE Holstein pur sang, fille de Inquirer vèlera au début de janvier. (819)221-5260.

À VENDRE: paille, 450 petites balles carrées, 25 la balle de 20 à 35 livres. Région de Gatineau. Téléphone: (819)456-2875.

GÉNÉRATRICE Ag-Tronic au p.t.o. sur 3 points,



## CENTRES D'EMPLOI AGRICOLE

**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, Ferme laitière.** Palmarolle. Ouvrier agricole. Permanent, à temps partiel. **Ferme laitière.** Villemoncel. Ouvrier agricole. Permanent, à temps plein. Tél: (819) 762-0833

**BEAUCE, Fermes porcines.** Près de Ste-Marie, près de St-Elzéar, Ste-Marie, St-Anselme, Ste-Claire, près de St-Anselme, près de St-Bernard, St-Elzéar, St-Bernard. Gérant, resp. ou aide dans maternité ou engraissement. Poss. de logement. Permanents, saisonniers, fins de sem. **Fermes laitière, bovine, acéricole.** St-Odilon, Frampton, St-Léon-Standon, St-Georges, près de Ste-Marie, St-Odilon. Soins, utilisation de la machinerie agricole, travaux aux champs, récolte de foin, coupe de bois, travaux à l'étable. Poss. de logement. Permanents, saisonniers, fins de sem. Tél: (418) 228-5588

**CENTRE-DU-QUÉBEC, Ferme laitière.** St-Léonard d'Aston, Ste-Elisabeth-de-Warwick, Nicolet, Princeville, Warwick. Ouvrier agricole. Permanent, temps plein. **Ferme céréalière.** Ouvrier agricole. Permanent, temps plein. St-Wenceslas (déneigement), St-Sylvere (déneigement), Nicolet. Tél: (819) 293-5838

**CÔTE-DU-SUD, Fermes laitières.** Rivière-du-Loup, St-Bruno et St-François. **Ferme ovine.** St-Joseph. **Fermes porcines.** St-François et St-Pascal. **Traite, alimentation, nettoyage.** Temps plein et saisonnier. Tél: (418) 856-3044 ou 1 (800) 463-8001

**GASPÉSIE-LES ÎLES, Ferme laitière.** Iles-de-la-Madeleine. Gérant de ferme. Permanent. Tél: (418) 969-2637 ou (418) 969-9371

**LÉVIS-BELLECHASSE, Fermes laitières.** St-Henri, St-Lambert, St-Gervais, St-Charles, Honfleur, St-Michel, St-Isidore. **Vachiers pour la traite, l'alimentation, Fermes porcines.** Pintendre, St-Henri. Tél: (418) 872-0770

**LOTBINIÈRE-MÉGANTIC, Fermes laitières.** St-Jacques de Leeds. **Vachiers pour la traite, l'alimentation. Fermes porcines.** St-Flavien, St-Patrice, Dosquet, St-Julien. **Gestion, alimentation, manipulation des porcelets. Production avicole.** Dosquet. **Canard-gavage. Ouvrier. Production bovine et mécanique.** St-Flavien. **Gérant de ferme. Ouvrier sylvicole.** Lotbinière. **Regroupement de producteurs Lotbinière (St-Agapit, Issoudun, St-Apollinaire).** Mobile, autonome. Tél: (418) 872-0770

**MAURICIE, Ferme porcine, maternité, pouponnière et engraissement.** St-Paulin. Permanent à temps plein. **Maternité porcine, engraissement.** Yamachiche. Permanent à temps plein. **Serres.** St-Paulin. **Entretien et maintenance d'équipements de chauffage et de ventilation. Maternité porcine.** Louiseville. **Ouvrier en production animale et responsable de département.** Permanent à temps plein. Tél: (819) 378-3784

**RIVE-NORD, Fermes laitières.** Baie St-Paul, Deschambault, St-Augustin. **Vacher pour la traite, l'alimentation. Regroupement de producteurs St-Casimir-St-Thuribe, comté de Portneuf.** Mobile, autonome. Tél: (418) 872-0770

**ST-HYACINTHE, Fermes porcines (maternité et/ou engraissement).** Saint-Simon, Sainte-Hélène Upton, Saint-Marcel et Saint-Robert. **Fermes laitières.** Sainte-Hélène, Upton, Saint-Valérien, Sainte-Madeleine, Ange-Gardien, Saint-Marc-sur-Richelieu et Noyan. **Ferme avicole.** région de Saint-Liboire. Tél: (450) 774-9154 poste 208

**ST-JEAN-VALLEYFIELD, Fermes laitières,** Montérégie Ouest. **Ouvriers agricoles et vachiers.** Possibilité de logement. Permanents. Tél: (450) 454-3996 ou 1 (888) 454-3998

Connaissez-vous le site des centres d'emploi agricole? : [www.emploiagricole.com](http://www.emploiagricole.com)

## TERRES À VENDRE

## ACHETEZ et VENDEZ

Près de 100 fermes et fermettes à vendre sur notre site:

[www.FermesA vendre.com](http://www.FermesA vendre.com)  
Venez nous voir au Salon de l'Agriculture, kiosque 311. Informations: (514)978-0486.

À HAM-NORD. 124 acres, prairie, boisé, équipement, machinerie, actuellement élevage bovin, bâtiments, maison rénover. Vue panoramique. STANSTEAD. 80 acres, prairie, boisé, lac, rivière, étang, écuries, 15 boxes et plus, grange, grande maison d'époque. Financement disponible.

STE-CLOTILDE-DE-CHATEAUGUAY. 169 arpents, 100 boisés, prairie, triche, garage-atelier, avec ou sans maison. ST-REMI-DE-NAPIERVILLE. 75 arpents, 50 cultivés, 25 défrichables. Terre légère, coteau, étang, remise-atelier, maison.

POUR VENDRE OU ACHETER, demandez JEAN-GUY MONETTE, (514)990-6445, SUTTON-ACTION COURTIER.

À LACOLLE: 100 arpents cultivables drainés, une partie zone blanche. Téléphone: (514)444-5877.

À LAURIERVILLE: terre à vendre comprenant: bâtiments en très bon condition et fonds de terre de 139 acres dont 94 cultivés et 45 acres boisées. Téléphone: (819)365-4723.

À ST-CUTHBERT: belle maison ancestrale 3 c.c., 30 arpents cultivables, 30 arpents boisés avec chalet. ST-CUTHBERT: propriété style canadien 4 c.c. avec 10 arpents de terre bornée par rivière.

LANORAIE 900 arpents de terre peut se vendre séparément avec irrigation souterrain. ST-BARNABE NORD: belle grande propriété 68x32' avec garage 37x48' fosse réglementaire, 90 arpents, terre idéale pour moutons, boeufs, etc... MARCEL DESCHENES, La Capitale Lanaudière, téléphone: 1-800-667-8495.

À ST-TITE-DES-CAPS TERRE de 535 acres dont 330 en culture, pouvant être vendues en tout ou en partie. PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410. [www.courtieragricole.net](http://www.courtieragricole.net)

CENTRE-DU-QUÉBEC STE-CECILE-DE-LEVRARD TERRE 316 arpents dont 269 en culture avec bungalow 32'x42' et garage annexé 16'x32', grange-étable 38'x100', vacherie 38'x120', étable froide 40'x80' pouvant servir de remise à machinerie, latrine et bureau 25'x35', garage isolé 40'x40'. TERRE 197 arpents dont 183 en culture avec remise à machinerie 40'x100', machinerie et les équipements si désirer. (819)263-0179.

CENTRE JARDIN-PÉPINIÈRE À VENDRE ou À LOUER: belle petite entreprise à mi-chemin Trois-Rivières, Montréal, à 1,5 kilomètres de l'autoroute 40. PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410. [www.courtieragricole.net](http://www.courtieragricole.net)

CHAMBLY, fonds de terre de 272 arpents, drainés, endosse le parc industriel, possibilité de louer terre voisine de 335 arpents. Osez vous inscrire. Noël Charles Beauchemin, tél: (514)875-6660, agent immobilier, Groupe Sutton Millénaire.

CONTRECOEUR en bordure du fleuve, 6962 Marie-Victorin, terre plus ou moins 20 arpents avec résidence, garage, remise et 14 serres (plus ou moins 25,000 pi.ca. de surface cultivable) prête à la production, prix demandé: 350,000\$. Contactez Yves: (450)652-4375, poste 12.

CULTURE MARAÎCHÈRE, 1,000 acres (400 hectares) de terre noire organique drainée, irrigation, clientèle établie domestique et export, vente en bloc ou actif. Chiffre d'affaires important. En toute confidentialité. Evergreen Inc immobilier agricole, courtier immobilier agréé, R. VILLY: téléphone: (450)427-7575, fax: rainier@contact.net

ÉCURIE de 8 boxes, sellerie, garage, manège extérieur, terrain 6 arpents (rivière). A Upton, maison 71/2, prix: 125,000\$ très bon investissement. Tél: (450)549-5261.

ÉVAIN près de Rouyn-Noranda, maison avec garage et chenil, terrain 52.3 acres, fuisseau, zonage agricole. JOCELYN GAGNON, La Capitale: (514)453-7878.

FERME 210 acres, antérieurement production laitière, 40% prairie, 2,000 entailles, 60% boisé, garage, 2 remises, grange 40x48, stabulation libre, 35x70 vachère, résidence. Magnifique vue sur Mont Mégantic. Téléphone: (819)583-4856.

FERME À VENDRE en Estrie, 200 acres, machinerie et bâtiments en très bon état, fosse réglementaire, maison 10 ans. Tél: (819)544-2030.

FERMES À VENDRE dans l'Est de l'Ontario, laitière, ovine, porcine, grandes cultures. MARCEL SMELINK: (613)652-9010 (anglais, allemand, hollandais) [www.farmincanada.ca](http://www.farmincanada.ca)

FERMETTE, maison, garage, remise, grange-étable, terre 12 acres. Située à 8 kilomètres de Victoriaville, prix: 150,000\$. Tél: (819)358-6977.

L'AVENIR: ferme à vendre, 217 acres, 180 en culture, fosse à fumier, étable 204x80, avec hangar 60x40, garage, maison. Téléphone: (819)394-2560.

NOUVEAU PRIX! Superbe domaine à la campagne avec maison, garages, terre à bois, étable, partie terre agricole, terrain sur le bord de la Rivière Du Loup à St-Paulin en Mauricie. Téléphone: (819)268-5200

RÉGION TROIS-RIVIÈRES: à prix réduit, ferme de 152 arpents 50% boisé avec petite étable, 9 arpents de vigne, le reste en pacage, grange-étable, hangar, maison de ferme incluse. Karl Gola, a.i.a. 1-877-342-2662, Re/Max du Haut Richelieu K.G., c.i.a.

## TERRES À VENDRE

## ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU:

fonds de terre de 75 arpents, plus boisé de 10 arpents.

ST-STANISLAS-DE-BATISCAN: fonds de terre de 187 acres en culture, plus boisé sur 2 parties. Agri-Immobilier Provincial, courtier immobilier, SERGE FONTAINE, a.a., sans frais: 1-866-771-4799.

TERRE 75 hectares avec étable 4,000 entailles, possibilité 7,000, 60,000 arbres de plantation, développement domiciliaire à venir. Téléphone: (819)268-2080.

## LYSTER

## TERRE À VENDRE

Région Plessisville, 250 acres, 60 en culture, étable de 1500 à 2000 entailles. Site idéal pour porcherie, très bon secteur pour la chasse au chevreuil et original dans zone 7 à l'arc ou à l'arbalète.

Prix à discuter (819) 362-6780 entre 18 hres et 21 hres

## SAG-LAC-ST-JEAN

ALBANEL: ferme d'élevage près de 500 acres en culture drainées.

SECTEUR ALMA: ferme de 400 acres, pouvant convenir pour une production porcine. SECTEUR ALMA: entreprise horticole en serres. LATERRIERE: production porcine, 205 truies, 1,200 porcs. ST-AMBROISE: ferme agro-forestière de 263 acres. Et d'autres propriétés rurales voir site web.

JOYEUSES FÊTES! PIERRE TROTTIER, courtier immobilier, (418)543-5410. [www.courtieragricole.net](http://www.courtieragricole.net)

## SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

HÉBERTVILLE: ranch pour 15 chevaux avec 83 acres, 1/2 culture, 1/2 boisé. À VOIR!

ST-BRUNO: terre de 269 acres dont 198 en culture drainées, avec possibilité de 100 acres de plus en location. ALMA: ferme 120 acres. BEGIN: ferme 78 acres en culture. FERMETTE: 120 acres dont 20 en culture avec résidence et bâtiments, L'Anse-St-Jean.

## URGENT BESOIN!

De fermes laitières, terres en culture, fermettes et boisés. 35 ans d'expérience en agriculture. RAYNOLD GAGNE, agent immobilier affilié, GROUPE SUTTON AGES PLUS. Téléphone: (418)543-7587, cell: (418)591-3302. [rgagne@sutton.com](mailto:rgagne@sutton.com)

## ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU

120 arpents drainés, silo 250 TM, entrepôt 40'x80', garage 20'x40'. (514)714-9998.

## ST-ROCH-SUR-RICHELIEU

88 arpents drainés, entrepôt 30'x60'. (514)714-9998.

## ST-SYLVESTRE: ferme, résidence,

piscine intérieure, bâtiments et autres. Idéale résidence pour aînés. CLIENTS SÉRIEUX recherchent fermettes avec résidence, bâtiments, prairies et boisés, entre 100,000\$ et 250,000\$. À moins 2 heures de Montréal. PAUL GAGNON COURTIER, 1-877-424-3811 sans frais.

## ÉRABLIÈRE

ÉRABLIÈRE avec 3 salles 50 à 800 places pour réception située dans Lanaudière, très bonne clientèle avec 80 arpents boisés, prix: 550,00\$. Téléphone: (450)478-0822.

ST-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE, magnifique étable, 33 hectares, 6,600 entailles, tubulures, excellente condition, bâtiments très propres, très bien équipés. Équipements nécessaires pour évaporation et transformation en excellent état. Divers outils et machinerie. Endroit paisible, accessible et habitable à l'année (eau, électricité, téléphone...). Acheteur sérieux. Téléphone: (418)728-4126. [rousseau.yvan@hotmail.com](mailto:rousseau.yvan@hotmail.com)

## UNIQUE EN ESTRIE! Emplacement

de choix, étable, 35 acres, salle de réception 400 places, cuisine, 2 bars, équipement fonctionnel, AUS-1 Si superbe résidence avec piscine intérieure en option. GILLES THIBOUTOT, agent immobilier affilié, Royal LePage Avantage, téléphone: (819)562-6000.

## FERME CAPRINE

FERME CAPRINE LAITIÈRE: troupeau enregistré, chèvrerie fonctionnelle incluant fosse et C.A. de l'environnement (46 u.a.), salon de traite, contrat avec usine, parc de machinerie, possibilité de vente en tout ou en partie (chèvre, bâtiment, machinerie), possibilité d'établissement graduel. Information, laissez message: (418)563-3653.

## FERME LAITIÈRE

BOIS-FRANCS: ferme laitière 270 acres en culture, bonne maison, garages, hangars, 27 kilos/jour, machinerie, équipements, troupeau Holstein génétiques, grange d'une beauté extraordinaire, petite étable, une rareté. Faites vite! SUTTON ESTRIE, L.CHANTAL BURCHETTE: (819)823-7474.

## CENTRE-DU-QUÉBEC: ferme laitière,

terre de 238 acres en culture, sans roche, hangar à machinerie, étable pour 30 à 37 attaches, maison 4 c.c. Tél: (819)353-2869.

## EST DE L'ONTARIO: 37 k.g./jour,

stabulation libre, 245 acres, emplacement et condition impeccables, capacité de la ferme 70 k.g./jour, 2,555M. Evergreen Inc. Immobilier agricole, courtier immobilier agréé, R. VILLY, tél: (450)427-7575, fax: (450)427-8484. [rainier@contact.net](mailto:rainier@contact.net)

## FERME LAITIÈRE

## Sutton

Votre ferme laitière

vaut peut-être

plus que vous ne le croyez

Pour une

ESTIMATION GRATUITE

appelez sans hésiter

Avons acheteur sérieux

Fermes laitières • Ovines • Boeuf

• Fermettes • Terre à bois

Contactez:

L. Chantal Burchette

(AGENT IMMOBILIER AFFILIÉ)

819-823-7474

## FERME OVINE

ESTRIE Cantons-de-l'est: ferme 116 acres. Vue panoramique, beaucoup de bâtiments, 2 granges, etc. 280 brebis plus agneaux à l'année, coltage 5 chambres à coucher, 2 garages, équipement, revenu 81,000\$. La Capitale cfr. immo. agréé. JEAN SASPITURRY agent affilié, téléphone: (819)563-3000.

## FERME PORCINE

CHARLEVOIX: maternité 300 truies, avec pouponnière de 1,000 places et engraissement, C.A. de 1,660 places, P.A.E.F., entente d'épandage signée, 500 arpents de terre, maisons, équipement complet, beau site. Téléphone: (418)452-3530, page: (418)665-1966.

## COMPTON: ferme porcine, nais-

seur-finissee, 145 truies, peut être vendue avec ou sans inventaire. Très beau site. Tél: (819)849-7912.

## FERME PORCINE 170 truies, avec

pouponnière et engraissement ou 385 truies avec ou sans pouponnière (1,000 places), P.A.E.F. conforme. Incluant maison, garage, génératrice stationnaire 125 kva, moulinage, et silo d'entreposage de grains (350 t) avec système de soufflerie. (418)882-0659.

FERME PORCINE à vendre à St-Joachim, naisseur-finissee, moulange, cabanon réfrigéré, génératrice, 130 truies, maternité, pouponnière et fosse neuve en 1999. Site idéal pour multiplications. Entre 18h00 et 21h00: (418)827-8618.

MAISON et FERME PORCINE 105 truies, naisseur-finissee, région St-Liboire. Si intéressé appelez au: (450)793-4291 demandez Lucien. Acheteurs sérieux seulement.

## MARICOURT: engraissement 800

porcs, C.A. 950, terre 201 arpents dont 192 en culture, remise à machinerie, maison 7 pièces. Téléphone: (450)375-9900.

## PRODUCTEUR PORCIN recherche

pouponnière à sevrage hâti, à louer ou à acheter. (418) 520-8764

## ENCANS

## ENCAN

Dans le local de

LEO'S LIVESTOCK EXCHANGE LTD

1643 chemin Sale Barn

Greely, Ontario

Jeu 6 janvier 2005 à 13 h 00

SERA VENDU: un bon jeune trou-

peau d'animaux Holstein.

Provenant de la Ferme Gaëtan

Lafrenière SENC, Shawinigan:

34 têtes d'animaux Holstein dont

22 pur sang enregistrés avec pa-

pier, comprenant: 29 jeunes va-

ches et taures dont 11 fraîches vé-

lées, 7 dues sous peu et les autres

resaliées; 2 taures saillies deux

janvier; 3 taures ouvertes de 500

lb.

Test de la dernière paye de lait:

4.40% g et 3.54% p.

Ce troupeau est vacciné Triangle

9.

Pour informations, Robert:

LEO'S LIVESTOCK

EXCHANGE LTD

Greely, Ontario

Tél: (613)821-2634

## À VENDRE

## OU

## À LOUER

## VACHES À LAIT ET

## TAURES FRAÎCHES

## VÉLÉES

## Exportation Sélection

## Holstein

Tél: (418) 243-2876

Cell: (418) 654-5593

## ENCANS

## BRETON

Luc Breton :

(418) 453-2271

Cell : (418) 334-4366

Internet : [www.encansbreton.com](http://www.encansbreton.com)

## ENCANS

## VENTE DE BOVINS

## D'ÉLEVAGE DE TYPE

## BOUCHÈRE

Au local de l'encan de

St-Hyacinthe, sortie 133,

Rte. Trans-Canadienne,

St-Hyacinthe Qc.

Mercredi le 5 janvier

à 18h00

Taures ouvertes et gestantes, vaches gestantes de toutes races, dont quelques pur-sang et veaux d'emboche.

Les réceptions pour cette vente se font jusqu'à l'heure de la vente le mercredi, pour les taureaux et les veaux d'emboche, pour les vaches nous vous demandons d'arriver à 17 h afin de les faire examiner par le vétérinaire.

## Renseignements:

Réseau Encans

Québec S.E.C.

C.P. 40570,

CSP St-Thomas d'Aquin,

St-Hyacinthe, Qué. J2R 1K8

Tél.: (450) 796-2612

Fax: (450) 796-2298

## Prendre note que la journée

Portes Ouvertes aura lieu

**ENCAN**  
POUR  
**Ferme Guyline**

Propriété de Jean-Guy Cloutier et Fils  
390, rang 10, St-Valère, Cté Arthabaska  
**MARDI 11 JANVIER 2005 à 11h**  
Remis au 13 janvier si mauvaise température  
**VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU**  
**« GUILINE »**

**104 têtes Holstein de qualité pur-sang**  
ou à pourcentage  
Classification : 1 EX, 3 TB, 29 BP, 17 B  
Moyenne du troupeau PATLO officiel  
alterné 9417 kg 3.70% 3.29%  
MCR 208-206-208

Cellules somatiques 102 000 pour l'année  
Médecine préventive, très bonne régio

Sera vendu: un bon troupeau  
Holstein pur sang ou à pourcentage  
de 104 têtes d'animaux dont 50  
bonnes vaches, 15 belles taures  
saillies, 10 taures ouvertes, 15  
génisses de 8 à 12 mois et 14  
génisses d'élevage. Tous les ani-  
maux proviennent ou ont été  
inséminés par : Rudolph,  
Champion, Titanic, Cinder,  
Emerson, Gibson, Kite, Allen,  
Stormatic, Storm, Encounter,  
Leader, L'Héros, Talent, Vision,  
Black Ice, etc.

Exemples offerts :

• Guiline Carla MR Cinder EX Fille  
de Mark Cinder, 12 612 kg 4.08%  
3.27% MCR 231-254-241. Due en  
juillet par Talent. Vendue avec ses 4  
filles dont : une Leader TB 10 318 kg  
3.10% 3.15% MCR 224-189-222 due  
en juin par Allen.

• Une Bédgon JK Expo BP 8163 kg  
3.80% 3.50 % MCR 170-170-178.  
Due pour la vente par Belfast

Thorez.  
• Une Emerson due en juillet par  
Talent et une petite fille de  
Triumphant.

Aussi : Guiline Karyne L'Héros  
prospect TB, 1<sup>re</sup> pesée de 36 kg sa  
mère Vision 11 361 kg.

Équipement laitier (comme neuf) :  
réservoir à lait Surge (2000) modèle  
court capacité 2000 gallons avec  
récupérateur de chaleur; pipeline  
Surge 3" réception 3-3-3 installation  
pour 70 vaches, compresseur  
Surge Alamo 7.5 hp; 7 unités de  
traite One Touch; 40 mains One  
Touch vendues séparément; 6 bal-  
ances Surge True Test 102 lbs;  
bassin de lavage en stainless sur  
roues pour unités One Touch;  
rouleuse Rovibec un proportion-  
neur moteur 10 hp; hache-foin  
AgriMétal stationnaire moteur 10  
hp; 40 tapis Animat et quelques  
autres articles trop longs à énumé-  
rer.

Conditions : comptant, chèque ou  
prêt bancaire.

Cantine sur les lieux  
Catalogue disponible sur le web à  
partir du 5 janvier 05

Pour informations ou catalogue  
s'adresser aux propriétaires  
(819) 353-2538  
ou l'encanteur

**Les Enchères René Houde inc.**  
495, Boul. St-François, Bromptonville  
Tél.: (819) 846-6267 • (418) 774-3171  
Fax: (819) 846-4918 • Cell.: (819) 820-4013  
Web: www.encanshoude.com

Noël est une merveilleuse occasion pour nous de  
vous dire Merci pour la confiance que vous nous  
avez apportée. Vous servir a été très agréable.  
C'est grâce à des gens comme vous que notre  
entreprise progresse et nous vous en sommes  
profondément reconnaissants.  
Nous en profitons pour vous offrir nos meilleurs  
vœux de santé, bonheur et paix pour l'année qui  
vient à vous et aux membres de votre famille.  
Marc Graveline, encanteur et toute son équipe.

**Le bon choix**  
Pour faire encan

**LES ENCANS JULES CÔTÉ INC.**

Pour vendre prioritairement ou par encan  
et obtenir le juste prix. Contactez-nous.  
Roulant de ferme, animaux, machineries,  
**C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ**

NOUVEAU PAGE WEB  
Http://pages.infinit.net/covans/encan.htm  
E-mail: da.cote@videotron.ca

1274, rue Sud, Cowansville, Québec  
Tél.: (450) 266-0670  
(450) 263-4480  
Cell.: (450) 531-0450  
ou Fax: (450) 263-8448

Visitez nos  
encans  
www.laterre.ca

**ÉQUIPEMENTS DE  
PRÉPARATION ALIMENTAIRE  
CHAMBRES RÉFRIGÉRÉES**

944-B, chemin Trudreau, Saint-Mathieu-de-Beloeil  
(sortie 109 de l'autoroute 20)  
Photos et détails : www.encansbaril.com

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00  
**ENCANS BARIL INC.**  
Commissaires-priseurs  
Tél.: (450) 464-9839 • Téléc.: (450) 464-9734

**ENCANTEURS**

Par ENCAN ou privé? Consultez-moi!  
**DANIEL PAUL-HUS**  
ENCANTEUR BILINGUE

Acheteur de :  
• Troupeau • Roulant • Ferme complète  
(450) 773-5660  
Cell. (450) 701-5660 • Fax: (450) 773-3744  
www.paul-hus.com  
e-mail: daniel.paulhus@hy.cgocable.ca  
635, rue Papineau, St-Hyacinthe  
(Québec) J2S 7J5  
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

**ENCANTEURS**

**LAFAILLE &  
Fils (1975) Ltée**  
512, Principale O.,  
Coaticook, QC

(819) 849-3606 • Fax (819) 849-3047

**EXPERT BILINGUE**  
Depuis plus de 40 ans  
à votre service pour vendre  
par encan ou privé

**ACHETEUR DE:**  
• Fermes complètes  
• Troupeaux, Équipement de ferme  
• Coupe de bois, Terrains  
N'hésitez pas à nous appeler, nos conseils  
pourraient vous être très utiles.

À votre disposition pour  
vendre privé ou par  
encan: roulant de ferme,  
animaux, machineries, etc.

Contactez  
**MARC GRAVELINE**  
Encanteur  
St-Barnabé-Sud  
(450) 792-6284  
Cell.: (450) 223-0762  
www.marccgraveline.qc.ca

**Les Enchères  
René Houde inc.**

Vous planifiez vendre privé ou  
par encan, nous vous offrons  
un service complet: évaluation,  
préparation à un prix compétitif.

**«Laissez mon expérience  
travailler pour vous»**

495, Boul. St-François  
Bromptonville (Québec) J0B 1H0  
Tél.: (819) 846-6267  
Cell.: (819) 820-4013  
(418) 774-3171  
WEB: www.encanshoude.com

# FORÊT

RAPPORT DE LA COMMISSION COULOMBE

## La forêt privée se sent interpellée



PHOTOS: ARCHIVES TCN

Le ministre Corbeil s'est engagé à faire connaître « d'ici les prochains mois » le plan d'action de son gouvernement pour donner suite au rapport Coulombe.

PIERRE-YVON BÉGIN

QUÉBEC – Les propriétaires de boisés privés accueillent favorablement les recommandations de la Commission Coulombe sur la gestion de la forêt publique. Les forestiers privés se sentent particulièrement « interpellés » quand les commissaires suggèrent au gouvernement d'amorcer un virage sylvicole afin de cibler « les bons traitements au bon endroit et au bon moment, pour produire mieux et plus ».

« L'exploitation forestière, c'est dans la forêt que ça se passe et pas dans les bureaux », déclare Adéodat St-Pierre, président de la Fédération des producteurs de bois du Québec. Encore fraîche à la mémoire la réduction de 4,5 M\$ dans les travaux sylvicoles en forêt privée l'été dernier et « qui fait encore très mal », la Fédération craint que le gouvernement du Québec ne concentre ses efforts sur la forêt privée.

Se disant « prête » à relever le défi proposé par la Commission, la Fédération a d'ailleurs proposé récemment au ministre responsable des Forêts du Québec, Pierre Corbeil, de favoriser les travaux en forêt privée en accordant aux propriétaires des crédits d'impôt.

« On va adresser cette problématique-là dans l'ensemble de la gestion du milieu forestier », a répondu Pierre Corbeil en conférence de presse. Le ministre affirme qu'il va prendre connaissance de la recommandation de la Commission sur la forêt privée, jugeant à prime abord qu'elle n'est pas « strictement d'ordre monétaire ».

Tout comme les commissaires, le ministre estime qu'il n'y a pas pour l'instant « de catastrophe », apportant une nuance sur la recommandation de réduire la possibilité forestière de 20 % en forêt publique. Le ministre précise que son ministère accorde habituellement des attributions pour 95 % de la possibilité, les compagnies forestières ne récoltant que 92 % des attributions.

« Il y a donc une marge de sécurité », soutient Pierre Corbeil, répétant qu'il ne « pouvait être plus clair » quant à sa volonté de réaliser le virage proposé par la Commission. Il s'est d'ailleurs engagé à faire connaître « d'ici les prochains mois » le plan d'action de son gouvernement pour donner suite au rapport Coulombe.

### Réactions positives

Règle générale, les réactions au rapport de la Commission sont fort positives. C'est notamment le cas de Solidarité rurale du Québec. Président de l'organisme, Jacques Proulx souligne la justesse du portrait dressé par les commissaires, regrettant toutefois que le mode de gestion de la forêt publique ne soit pas revu, question de séparer la forêt de l'usine.

« Les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers, c'est une catastrophe », déclare Jacques Proulx à la Terre. Celui-ci remet aussi en cause la suggestion de confier une partie de la gestion des forêts aux nouvelles conférences régionales des élus qui éprouvent toujours « de la misère à partir ». Il déplore aussi que la Commission recommande de « bureaucratiser au niveau des régions », Solidarité rurale préconisant depuis longtemps « une véritable décentralisation ».

Chez les industriels, la proposition de réduire de 20 % la possibilité forestière, et ce, jusqu'en 2008, est carrément rejetée. Le Conseil de l'industrie forestière du Québec juge cette mesure arbitraire et de nature à pénaliser certaines régions. Le Conseil indique aussi que le gouvernement ne peut considérer l'idée de refiler tous les frais du reboisement aux compagnies forestières. Enfin, le Conseil se réjouit du fait que la Commission a retenu sa suggestion de créer un poste de chef forestier.

À la Fédération québécoise des municipalités, on s'inquiète aussi de la re-

commandation de réduire la possibilité forestière de 20 %. La Fédération demande des mesures d'accompagnement pour les régions si tel devait être le cas, soulignant que 230 municipalités dépendent à plus de 90 % de l'industrie forestière.

### BRÈVES

#### Une troisième avance pour le sirop?

Au moment de mettre sous presse, la Terre ne savait toujours pas si une troisième avance de 14 M\$ devrait être versée pour la récolte de sirop d'érable de 2004. Cette avance permettrait de payer à 90 % le sirop produit à l'intérieur du quota accordé aux acériculteurs. Avant ce versement, les producteurs avaient reçu 80 % du montant prévu à la convention pour le sirop des trois premières classes et 25 % pour le D. Les ventes plus faibles de cette année ne suffiront pas à combler toutes ces avances. La Fédération des producteurs acéricoles devra donc composer avec un montant d'au moins 20 M\$ sur sa marge de crédit de 100 M\$ accordée par La Financière agricole du Québec. Ce montant s'explique par le montant de 1,20 \$ la livre déjà accordé pour le sirop hors quota et par l'éventuelle troisième avance. Une négociation intense entre la Financière et la Fédération sur les conditions rattachées à cette avance pourrait fort probablement aboutir dans les prochaines heures.

#### La Régie approuve les nouveaux quotas

Dans une décision du 10 décembre, la Régie des marchés agricoles a accepté que la récolte de 2004 puisse servir dans le calcul du contingentement pour l'année prochaine. Les acériculteurs doivent d'ailleurs s'assurer de faire parvenir leur fiche à la Fédération des producteurs acéricoles avant le 15 janvier pour déclarer s'ils veulent se prévaloir de ce nouveau calcul ou non. La Régie a par contre refusé le mode d'allocation du quota futur que proposait la Fédération. Étant donné les surplus actuels, une autre proposition sera exigée seulement en 2007.

**laterre.ca**

**Résultat du sondage hebdomadaire**

**Croyez-vous que Québec donnera suite aux recommandations de la Commission Coulombe ?**

Oui	28 %
Non	63 %
Ne sait pas	9 %
Nombre de votes :	207

**www.laterre.ca**



## CONSEILLER EN AGROENVIRONNEMENT DANS LA PRODUCTION DE CANNEBERGES

### Description des tâches :

Le Club environnemental et technique Atocas Québec (CETAQ) est un organisme de services-conseils oeuvrant auprès des producteurs de canneberges du Québec. Sous la supervision du conseil d'administration, la personne devra accompagner les producteurs agricoles qui poursuivent un objectif de développement durable de leur entreprise et ainsi les aider à adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Ses principales tâches toucheront la fertilisation, la gestion des sols et de l'eau, ainsi que tous les éléments se rattachant à la phytoprotection des plants de canneberges. Le conseiller aura, entre autres, à réaliser des plans agroenvironnementaux de fertilisation, des bilans phosphore, des plans d'accompagnement en agroenvironnement et à organiser des rencontres de formation et d'information sur divers sujets relatifs à la canneberge.

### Qualifications :

- détenir un baccalauréat en agronomie : sol, plante ou environnement;
- être membre de l'Ordre des agronomes du Québec ou en voie de le devenir;
- avoir une bonne connaissance de l'environnement Windows;
- détenir un permis de conduire valide et posséder une automobile;
- être autonome et bon vulgarisateur;
- avoir une bonne connaissance de l'anglais serait un atout

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 janvier 2005

**Au club-conseil suivant :** Club environnemental et technique Atocas Québec  
a/s de Frank Millier  
898, rue Principale  
Notre-Dame de Lourdes (Québec) G0S 1T0  
Téléphone : (819) 385-1053 - Télécopie : (819) 385-1054  
Courrier électronique : idrolet@cetaq.qc.ca

Afin d'alléger la lecture, le genre masculin est utilisé sans discrimination.

**DIRECTEUR DES VENTES, VENDEUR**

**ALIMENTS H.A. VAILLANCOURT INC.**, spécialisé depuis plus de 30 ans dans la viande pour institutions, gros et détail, avec permis provincial est à la recherche d'un **directeur des ventes vendeur**.

Le candidat aura à faire la vente auprès des institutions : résidences pour personne du 3<sup>ème</sup> âge et hopitaux.

Le poste requiert une personne très motivée organisée et possédant beaucoup d'entregent. Le territoire à couvrir est la grande région de Montréal ainsi qu'une partie de la Rive Sud et de la Rive Nord du Saint-Laurent. Le bilinguisme est un atout.

Si ce poste vous intéresse faites parvenir votre C.V. avant le 15 janvier 2005 à :

**ALIMENTS H.A. VAILLANCOURT INC.**  
30, Place Marie-Victorin  
Delson (Québec) J5B 1A9  
Fax : (450) 632-7866  
Tél. : (450) 632-2109  
Demandez **André ou Alain**



h.a.vaillancourt@videotron.ca

*Nous en profitons pour remercier notre clientèle de la confiance qu'elle nous témoigne depuis plus de 30 ans.*

**COBIPORC-QUÉBEC INC.**, filiale de Cobiporc France, principal joueur en insémination porcine en France depuis 1985, œuvre dans le prélèvement, le conditionnement et la distribution de la semence porcine au Canada. Nous sommes actuellement à la recherche d'un Responsable Technique pour notre centre d'insémination situé en Beauce.

### TÂCHES :

- Gestion du centre au niveau de la verraterie et des laboratoires ;
- Gestion des quarantaines ;
- Gestion des entrées et sorties de verrats.

### QUALIFICATIONS :

- 5 ans d'expérience en tant que chef d'élevage en production porcine ;
- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation indispensable ;
- Travail en équipe ;
- Une expérience en prélèvement serait un atout.

### LIEUX DE TRAVAIL :

- Centre situé en Beauce avec des déplacements réguliers

**SALAIRE :** Selon expérience et compétence

**INSCRIPTION :** Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 5 janvier 2005

**COBIPORC-QUÉBEC**  
A/S Pierre-Yves MANIAVAL  
CP 2030, Saint-Jacques de Montcalm  
Québec, J0K 2R0  
Ou par fax au 1-450-839-3058



Carrières et professions  
de la TCN

**Pour rejoindre les meilleurs  
candidats et candidates du  
milieu agricole.**

## Incendie tragique en Abitibi

**CAMILLE BEAULIEU**

COLLABORATION SPÉCIALE.

**PALMAROLLE** — Julien Hallé et Mélissa Boucher, un couple de producteurs laitiers de Palmarolle en Abitibi-Témiscamingue, ont été frappés de plein fouet par le sort en cette période de Noël. Deux de leurs quatre enfants, une fillette de trois ans et un garçon de quatre ans, ont péri le 15 décembre dernier dans l'incendie de la demeure familiale au 505 rang 10 ouest de ce village de 1500 personnes à vingt kilomètres au sud de La Sarre.

Une enquête du coroner a été entreprise pour identifier formellement les deux victimes et déterminer les causes de leur mort de même que l'origine de l'incendie.

Julien Hallé travaillait à l'étable, tout à côté de la maison, lorsque vers midi et demi un livreur de grains l'a averti d'un incendie dans la demeure. Le père a vainement tenté de pénétrer dans la maison, selon le rapport des patrouilleurs de la SQ, mais en a été empêché par les flammes et la fumée.

### Opération entraide

« La maison et un camion qui se trouvait tout à côté sont une perte totale », résume le maire de Palmarolle, Pierre Vachon. Le 9-1-1 a été reçu à midi trente-cinq, rapporte-t-il, les pompiers sont arrivés cinq minutes

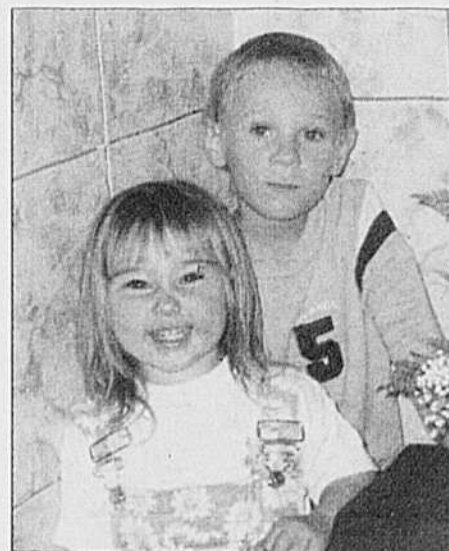


PHOTO: GRACIEUSETÉ DE LA FAMILLE AYOTTE

plus tard, mais la maison était déjà totalement envahie par les flammes.

Une dizaine de bénévoles, sous la conduite d'une voisine, Mme Nicole Ayotte, ont rapidement entrepris de sillonner le village de porte en porte pour recueillir des fonds et des dons dans l'espoir d'aider la famille à traverser cette épreuve. « On lance aussi un défi d'entraide à tous les producteurs de la région et d'ailleurs », tient à préciser le maire Vachon.

Les dons peuvent être acheminés au bureau municipal : CP 309, Palmarolle, Qc, J0Z 3C0. On peut encore communiquer avec les bénévoles au numéro de téléphone : (819) 787-2303.

## BRÈVE

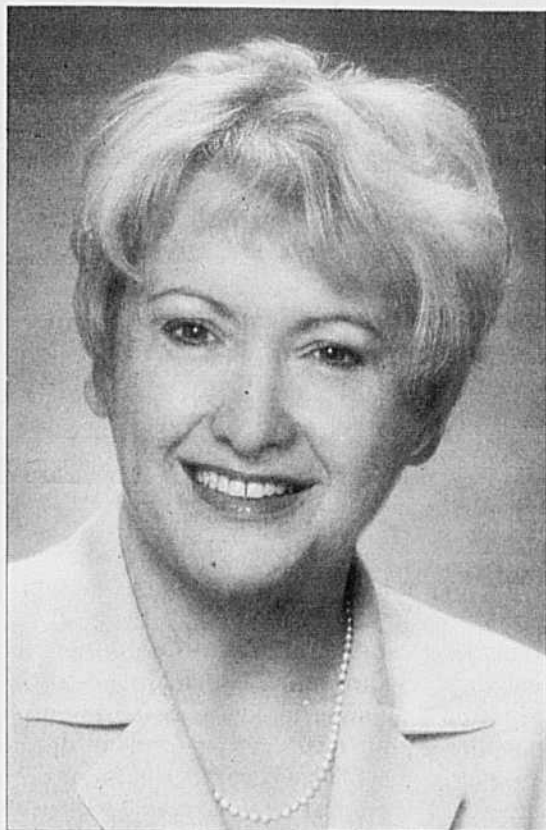


PHOTO: YVES CHARLEBOIS

### Laurierville

Dans les Bois-Francs, des policiers de la Sûreté du Québec, qui patrouillaient le village de Laurierville dans la nuit du samedi 18 décembre vers 3 h du matin, ont aperçu des flammes au loin dans un bâtiment de ferme. Ils sont allés réveiller le propriétaire Christian Bergeron au 801 du Petit Rang 9. Le bâtiment abritait 288 veaux qui ont

tous péri, en plus de détruire complètement les installations. Rencontré par la Terre le samedi dans la matinée, M. Bergeron avance qu'une élèveuse au gaz propane aurait pu être à l'origine du feu. Son étable venait d'être rénovée. Il faisait l'élevage de veaux de lait à forfait, pour le compte d'Écolait. Les pertes s'évaluent à plus de 300 000 \$ Y.C.



## Vœux de la ministre

Chers amis,

Les fêtes de fin d'année marquent une pause salutaire dans le cycle des saisons. En plus d'une occasion de réjouissances et de repos, il s'agit d'un moment propice à la réflexion individuelle et collective. Ce temps d'arrêt nous invite aussi à dresser le bilan des derniers mois, tout en nous préparant à relever les défis qui nous attendent.

J'en profite pour saluer l'énergie et la passion des femmes et des hommes qui pratiquent l'agriculture. J'insiste également sur le respect que suppose cette activité. Respect pour la terre, respect pour les animaux, respect pour la population, respect pour le travail bien fait...

Il ne faut jamais perdre de vue que des relations respectueuses et ouvertes favorisent le dialogue indispensable à la résolution des problèmes qui nous sont posés. L'écoute et la compréhension mutuelle nous permettront de faire face aux défis qui se présenteront afin de trouver des solutions durables.

Je vous souhaite un très heureux temps des fêtes auprès des vôtres. Puisse l'année 2005 répondre à vos aspirations les plus profondes tout en vous apportant paix, bonheur et prospérité.

Meilleurs vœux à toutes et à tous!

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,

Françoise Gauthier

## Appel d'offres

### Offre de service permanente pour le Programme des services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes

EXPERTS-CONSEILS EN ÉVALUATION  
D'EXPLOITATION AGRICOLE RECHERCHÉS

#### Description

Dans la foulée de la mise en œuvre du Cadre stratégique pour l'agriculture, les exploitations agricoles auront bientôt accès au Programme des services-conseils aux exploitations agricoles canadiennes qui leur permettra de profiter des services de conseillers agricoles afin de les appuyer dans l'évaluation et le développement de leur entreprise. Le MAPAQ est à la recherche d'experts-conseils pour effectuer ces évaluations qui s'étaleront sur trois jours pour ce qui est de l'évaluation financière et sur deux jours en ce qui concerne le plan d'action.

#### Exigences

- Être membre de l'Ordre des agronomes du Québec.
- Être titulaire d'un baccalauréat en économie et gestion agroalimentaires ou en agronomie ou l'équivalent.
- Avoir une expérience de deux ans en matière d'évaluation financière d'entreprises agricoles et de réalisation de plan de développement d'entreprises agricoles.

#### Information et procédure

Les personnes intéressées doivent consulter le Service électronique d'appel d'offres au [www.seao.ca](http://www.seao.ca) (appel d'offres n° 25 395). On y trouve l'information détaillée sur l'offre de service permanente ainsi que le formulaire à remplir. Pour tous renseignements concernant le fonctionnement du Service électronique d'appel d'offres, composez le 1 866 669-7326.

Le formulaire dûment rempli ainsi que tous les documents requis doivent être expédiés à l'adresse suivante:

**Inscription des experts-conseils**  
Services-conseils aux entreprises agricoles canadiennes  
Direction de l'analyse et de la coordination  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries  
et de l'Alimentation du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 9<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

Pour obtenir de plus amples renseignements relativement au contenu de l'appel d'offres, communiquez avec M<sup>me</sup> Cathy Savard, par téléphone au (418) 380-2100, poste 3255, ou par courriel à l'adresse [cathy.savard@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:cathy.savard@mapaq.gouv.qc.ca).

Les formulaires doivent nous parvenir au plus tard le 21 janvier 2005.

Agriculture et Agroalimentaire Canada Agriculture and Agri-Food Canada

## Assouplissements concernant la réalisation d'un PAA

Des assouplissements ont été apportés afin de faciliter les démarches des entreprises agricoles qui, conformément au Règlement sur les exploitations agricoles (REA), doivent investir dans la réalisation des pratiques agroenvironnementales suivantes:

### Achat d'une rampe d'épandage

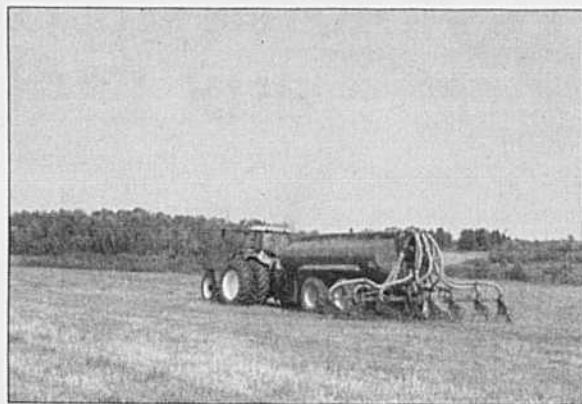


Photo: Martin Paré, MAPAQ

### Retrait des animaux des cours d'eau



Photo: Martin Paré, MAPAQ

En effet, ces entreprises n'ont plus l'obligation de fournir un plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) pour bénéficier de l'aide financière du programme Prime-Vert, dont les modalités sont conformes au Programme national de gestion agroenvironnemental – Pratiques de gestion bénéfiques, qui est lié au volet « Environnement » du Cadre stratégique agricole canadien.

Une entente entre le MAPAQ et Agriculture et Agroalimentaire Canada prévoit qu'un nouveau Plan agroenvironnemental équivalent collectif (PAEC), réalisé par le personnel des deux organismes, remplacera le PAA dans le cas de ces deux seules pratiques.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec un conseiller de votre direction régionale du MAPAQ.**

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec

[www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca)



# Revue des Marchés

## PROVENDES

Prix de fermeture au 17 déc. 2004  
Prix de vente des céréales fourragères (\$/t.m.)  
Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe Québec

Blé	150,57	130,83
Avoine	122,40	
Orge	147,91	164,63
Mais no 3	122,69	120,37
Fève de soja	251,19	251,11

Prix de vente des ingrédients à Montréal (\$/t.m.)  
Son de blé, gru de blé N.D.  
Tourteau de soja 48 % 252,70  
Tourteau de canola 34 % 176,13  
Luzerne désydratée 270,00

Bourse de Chicago (SUS/boisseau)  
17 déc. 2004 De la semaine

Fermeture		Variation	haut	bas	
Mais:	mars 05	2,05	0,02	2,06	2,04
	mai 05	2,12	0,03	2,14	2,11
Fève de	janv. 05	5,49	0,06	5,50	5,45
soya:	mars 05	5,44	0,08	5,50	5,42

Source : Section des études et de l'analyse de marché Agriculture + agroalimentaire Canada

Bourse de Winnipeg (Scan/tm) le 17 déc. 2004

Canola :	Janv.	Mars	May	Nov.
	276,50	279,50	283,50	290,00

Valeurs de remplacement (\$/t.m.) le 17 déc. 2004  
St-Hyacinthe/Québec

Mais des États-Unis (wagon)	136,40
Blé	126,00
Orge	135,65
Avoine à Minneapolis	153,10

Prix de la fève soja livrée aux éleveurs portuaires du St-Laurent Livraison immédiate : 260,40  
Source : FPCCQ

Options  
Fermeture en date du 17 déc. 2004 (SUS/boisseau)

Mais		Chicago	Calls	Puts
H5 - 1,80			0,25125	0,00625
H5 - 1,90			0,16375	0,01875
H5 - 2,00	2,0450		0,0925	0,0475
H5 - 2,10			0,0475	0,1025
H5 - 2,20			0,02625	0,18125
H5 - 2,30			0,015	0,27
K5 - 2,00			0,16625	0,05
K5 - 2,10	2,1175		0,11	0,0925
K5 - 2,20			0,07	0,1525
K5 - 2,30			0,045	0,2275
K5 - 2,40			0,02875	0,31125
K5 - 2,50			0,02	0,4025
N5 - 2,00			0,24375	0,0525
N5 - 2,10			0,185	0,0925
N5 - 2,20	2,1950		0,1375	0,14375
N5 - 2,30			0,1025	0,2075
N5 - 2,40			0,07875	0,28

Fève de soja Chicago Calls Puts

H5 - 4,80			0,665	0,03
H5 - 5,00			0,5	0,0625
H5 - 5,20			0,355	0,115
H5 - 5,40	5,44		0,24	0,2
H5 - 5,60			0,155	0,3125
H5 - 5,80			0,1	0,45375
K5 - 5,00			0,58	0,11
K5 - 5,20			0,4575	0,185
K5 - 5,40	5,47		0,345	0,2725
K5 - 5,60			0,26	0,39
K5 - 5,80			0,2	0,53
K5 - 6,00			0,1475	0,675
N5 - 5,20			0,55	0,23
N5 - 5,40			0,455	0,325
N5 - 5,60	5,525		0,365	0,44
N5 - 5,80			0,2975	0,565
N5 - 6,00			0,24	0,71

Janvier ' F Avril ' J Juillet ' N Octobre ' V  
Février ' G Mai ' K Août ' O Novembre ' X  
Mars ' H Juin ' M Septembre ' U Décembre ' Z  
Source : FPCCQ

## VOLAILLES

### Volailles vivantes

Semaine se terminant le 26 décembre 2004  
Prix aux producteurs au Québec

POULETS(1)

1,65 kg vivant et moins	1,254 \$
1,66 kg à 1,70 kg vivant	1,274 \$
1,71 kg à 1,75 kg vivant	1,284 \$
1,76 kg à 1,80 kg vivant	1,289 \$
1,81 kg à 1,85 kg vivant	1,279 \$
1,86 kg à 2,10 kg vivant	1,249 \$
2,11 kg à 2,35 kg vivant	1,269 \$

(Prix de référence)

2,36 kg à 2,50 kg vivant	1,249 \$
2,51 kg à 3,00 kg vivant	1,239 \$
3,01 kg vivant et plus	1,339 \$

DINDON À GRILLER(1)

Dindon à griller femelle	1,560 \$
Dindon à griller mâle	1,525 \$

FEMELLE LOURDE(1)

Produite en dindon à griller	1,525 \$
Produite en femelle lourde	1,480 \$

MÂLE(1)

	1,645 \$
--	----------

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS(1)

1,84 à 1,95 kg (prix de référence)	1,269 \$
2,65 à 3,2 kg	1,309 \$

DINDONS (1)

Dindon à griller	A - 1,590 \$	U - 1,500 \$
Femelle lourde	A - 1,550 \$	U - 1,440 \$
Mâle		1,625 \$

Semaine se terminant le 19 décembre 2004  
POULES (Ontario) (2)

	Bas	Haut	La plupart
Moins de 2,3 kg	00 c	00 c	00 c
2,3 kg et plus	00 c	00 c	00 c

POULES (Québec)

Moins de 2,3 kg (2)	00 c	00 c	00 c
2,3 kg et plus (3)		35 c	

Prix fournis par :  
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec  
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada  
(3) Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Qc.

## LES TENDANCES

# Prix de pool préliminaire à 150 \$ pour la période des Fêtes



Pour la période des quatre semaines des Fêtes comprenant les abattages du 11 décembre 2004 au 8 janvier 2005, l'Encan appliquera un même prix de pool préliminaire, soit 150 \$/100 kg à l'indice 100. L'Encan a négocié avec les abattoirs, pour toute la période des Fêtes, un prix basé sur le prix américain. Ainsi, les abattoirs paieront, pour les porcs livrés durant cette période, l'équivalent du prix de référence américain moins 8 \$ pour les abattages du lundi au vendredi et moins 13 \$ pour les abattages du samedi.

Après cette période de quatre semaines, lorsque toutes les informations sur les prix payés par les abattoirs seront connues, l'Encan électronique ajustera le prix de pool remis aux producteurs. Si ce prix est significativement plus élevé que le pool préliminaire (150 \$), alors les éleveurs

ayant livré des porcs durant cette période se verront rembourser la différence des deux pools individuellement (en fonction de leur volume et indice de classement individuels).

### Le prix du porcelet

Cette façon de faire a des conséquences sur la détermination du prix du porcelet. Deux méthodes peuvent être utilisées par les vendeurs et acheteurs de porcelets. La première serait d'utiliser le prix de pool préliminaire pour les quatre semaines (150 \$) pour le calcul du prix de base et de

faire les ajustements, si nécessaire, en janvier. La Fédération communiquera alors le détail des ajustements à apporter.

L'autre méthode serait de calculer le prix de base du porcelet en utilisant le prix moyen de vente de la semaine auquel on soustrait 1,75 \$/100 kg (afin de tenir compte des frais de mise en marché). Dans ce cas, aucun ajustement ne serait nécessaire en janvier. Cette méthode a été retenue dans le calcul de la grille de prix du porcelet.

Charles Gagné, FPPQ

### ENCAN ÉLECTRONIQUE DU PORC POOL DE QUATRE SEMAINES DES FÊTES 2004-2005

Semaine se terminant le	Prix de pool préliminaire (\$/100 Kg indice 100)	Prix moyen de vente (\$/100 Kg indice 100)
18 décembre 2004	150,00 \$	168,60 \$
25 décembre 2004	150,00 \$	
01 janvier 2005	150,00 \$	
08 janvier 2005	150,00 \$	
Moyenne pondérée	150,00 \$	à déterminer \$/100 kg
- Frais de mise en marché = Prix de pool réel		

# Prévisions de prix des bovins aux États-Unis

Deux fois par année (en décembre et en juillet), les analystes de Cattle-Fax (une firme privée américaine spécialisée dans l'analyse du marché des bovins) publient une édition spéciale sur des prévisions de marché des bovins à long terme.

Le graphique ci-joint résume les prévisions de Cattle-Fax, publiées en date du 13 décembre 2004. Nous avons transposé ces prix en dollars canadiens courants de 2004 (taux de change de 0,81 Can / US en date du jeudi 16 décembre) pour les mettre en perspective.

Les prévisions de Cattle-Fax reposent sur les hypothèses suivantes :

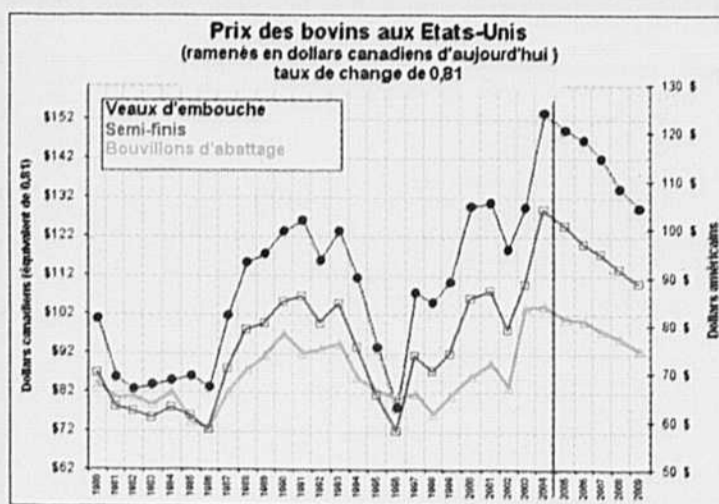
- Réouverture de la frontière Canada / États-Unis au commerce des bovins vivants de moins de 30 mois, à compter de février-mars 2005.
- Croissance de la production bovine en Amérique du Nord :
- Augmentation du cheptel bovin canadien de 3,6 % en janvier 2005 comparé à janvier 2004 et de 12,6 % comparé à janvier 2003.

- Augmentation du cheptel bovin américain de 1,5% en janvier 2005 comparé à janvier 2004 et de 0,2 % comparé à janvier 2003.

• Reprise très graduelle des exportations américaines :

- Les États-Unis devraient graduellement reconquérir leurs marchés d'exportation car ceux-ci avaient subi un net recul de 83 % en 2004 comparé à 2003, à la suite de la découverte d'un cas d'ESB (dont la vache était d'origine canadienne) sur le territoire américain.

- Cattle-Fax a prévu que les États-Unis ne regagneraient que très lentement leur part de marché des exportations (ils estiment que les exportations en 2005 seraient de 60 % inférieures aux niveaux de



2003). Si la reprise des exportations augmentait plus vite que prévu, les prix pourraient être plus fermes qu'illustrés sur le graphique.

En conclusion, même si les projections de prix aux États-Unis sont à la baisse, il faut tout de même réaliser qu'ils avoisinent des records historiques.

Ann Fornasier, FPBQ

Vos résultats parlent d'eux-mêmes !

LYNX RR 0.5 M.R.

Moisson 2004	Rendement kg/ha	P.S. kg/t	Humidité %	Pertes	avantage revenu/ha \$
Lynx RR	2 844	10,8	70,6	4	73,965
Banco RR	2 579	10,9	69,7		
Lynx RR	2 998	14,8	71,4	4	43,315
2802R	2 776	11,0	70,6		
Lynx RR	3 160	13,3	71,5	16	83,155
Compétiteurs	2 846	12,7	70,9		

+ 314 kg/ha avantage 83,155!

Au sommet avec le LYNX RR !

WWW.ELITE.COOP



## ŒUFS D'INCUBATION

Prix des œufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	34,81 ¢
Ontario	34,46 ¢

## ŒUFS

Prix des œufs. Semaine du 19 décembre 2004

Producteurs Québec	Prix par composant		
	Matière grasse \$/kg	Protéine \$/kg	L.a.s. \$/kg
A-Extra Gros	1,55 \$		
A-Gros	1,55 \$		
A-Moyens	1,46 \$		
A-Petits	0,80 \$		
A-Pewee	0,24 \$		
B	0,50 \$		
C	0,30 \$		

## LAIT

Péréquation Novembre 2004 FPLQ

Production intraquota	Prix par composant			L.a.s. \$/kg	Valeur d'un hl de référence (2) \$/hl
	Matière grasse \$/kg	Protéine \$/kg	L.a.s. \$/kg		
8,9796	6,9643	1,5112	63,23		

AVIS - À compter du 1<sup>er</sup> août 2003 aucun paiement (0\$) ne sera effectué pour la production hors quota

(2) Hectolitre de référence (FPLQ)

Matière grasse	3,60 kg/hl
Protéine	3,20 kg/hl
L.a.s.	5,70 kg/hl

## PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre  
Prix en vigueur à partir de septembre 2004:

Prix de soutien du beurre 1<sup>re</sup> catégorie selon la Commission canadienne du lait: 6,2968 \$/kg.

Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 7,13 \$/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée, Canada 1<sup>re</sup> catégorie, sacs 5,59 \$/kg. Aliments du bétail: —

Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 4,59 \$/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 0,98 \$/kg. Animale 0,87 \$/kg.

## BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 17 déc. 2004.

	(\$/1 000 p.m.p.)
2 X 4 po L/A (vert) construction/standard	425 \$
utilité:	300 \$
2 X 4 X 8 colombage:	420 \$

Source: Conseil de l'industrie forestière du Québec.

## CHÈVRES

Vente du 20 décembre 2004

	Qté	\$
Chèvres	125	20,00-85,00
Boucs adultes	25	50,00-175,00
Chèvreaux	100	10,00-100,00 (env. 3,00\$/lb pour les bons)

Source: Réseau Encans Québec.

## FRUITS ET LÉGUMES

Prix vendus par les grossistes à Montréal le 17 déc. 04

**BETTERAVE**: 6,75-8,00/12 x 2 lb, 8,25-9,25/10 x 5 lb, 1,50-1,65/10 lb

**BROCOLI**: 24,50/14

**CANNEBERGE**: 28,75-33,00/24 x 340 g

**CAROTTE**: en botte 15,25/12, en feuilles 7,25-12,20/24 x 2 lb, 7,25-10,50/10 x 5 lb, Jbo 5,50-6,50/50 lb

**CÉLÉRI-RAVE**: 10,50-11,85/20 lb

**CHOU**: vert 6,50-9,50/45 lb; rouge 6,00-10,00/40 lb; de Savoie 8,50-14,70/30 lb, de Bruxelles 22,50-30,00/25 lb

**LAITUE**: Boston verte hydroponique 35,00-37,50/24, Boston verte de serre 18,75-20,85/12 sous dôme

**NAVET**: 9,00-12,00/25 lb

**OIGNON**: à bouillir 1,10/10 lb, jaune 6,50-10,00/10 x 5 lb, 6,50-9,90/24 x 2 lb, 7,50-8,00/50 lb

**PANAIS**: 11,00/20 lb

**POIREAU**: 5,75-7,70/12

**RUTABAGA**: 8,50-11,35/50 lb

**TOMATE**: de serre: rose 35,00/15 lb, rouge 38,50-48,75/15 lb

Prix minimum de la pomme tardive destinée à l'état frais - Récolte 2004

**POMMES À L'ÉTAT FRAIS**

Variétés

Prix minimum payé aux producteurs (pommes destinées en sac et cell-pack)

10,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en sac)

12,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en cell-pack)

11,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en sac)

13,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter de l'ouverture des chambres à atmosphère contrôlée (en cell-pack)

12,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter du 30 décembre 2004 (en sac)

14,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter du 30 décembre (en cell-pack)

Toutes variétés de GROS

Calibre

Pour le marché américain: cell-pack 80 P et 100 P: 9,00 \$ le minot Canada Fantaisie à compter du 9 novembre 2004

Prix spécial pour la pomme McIntosh A.C. de gros calibre en vigueur à compter du 21 déc. au 17 jan. 2005: Les formats 80 P et 100 P de qualité US Fancy en cellule avec aucun standard de fermeté: 10,00 \$ le minot Canada Fantaisie.

Les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se réuniront le 17 janvier 2005 à 13h30 par conférence téléphonique pour évaluer le marché de la pomme sous atmosphère contrôlée.

Prix minimum: pomme tardive pour la transformation - récolte 2004 en date du 30 août 2004

Date	Pommes à jus standards	Pommes à sauce et pommes à jus opaques
À compter du début de la pomme tardive	Tardives 0,055 \$ la livre ou 2,31 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,08 \$ la livre ou 3,36 \$ le minot de 42 livres (pour déclassement)
À compter du début de la pomme tardive	0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)	0,085 \$ la livre ou 3,57 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage)

## POMMES DE TERRE

Prix déterminés à compter du 24 décembre 04

	Ronde blanche	Rouge	Jaune	Longue
Vrac 100 livres	4,20-6,20	8,50-11,60	8,50-11,60	6,50-7,10
Master 16X3 livres	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 5 livres	0,90	1,25	1,30	0,95
Master 5 livres	9,00	12,50	13,00	9,50
Sac 10 livres	1,20	1,80	1,85	1,30
Master 10 livres	7,00	10,00	10,25	N.D.
Sac 15 livres	1,75	N.D.	N.D.	N.D.
Sac 20 livres	2,35	3,55	N.D.	2,55
Sac 50 livres	5,60	N.D.	N.D.	N.D.
Boîte 50 livres table	12,00	12,50	N.D.	N.D.
Boîte 50 lb/petite	12,00	12,50	N.D.	N.D.
Sac 50 lb/grosse	5,50	7,50	9,00	6,00

\*Équivalent Canada #1. Pour la longue, la norme est de 2" et plus. Vrac livré au poste d'emballage. Emballé et livré à un entrepôt d'un grossiste-distributeur.

Pour les livraisons au détail, ces prix doivent être majorés de 15%.

Info: 1 877 728-2837 ou http://www.fpptq.qc.ca

D'ici le 30 nov., inscrivez-vous au PCSRA 1-800-749-3646

## BOVINS

Vaches de réforme

	Lundi 20 déc. 04	Semaine 13 déc. 04	Semaine précédente
Volume total de vaches (têtes)	1 544	3 141	2 598

**MARCHÉ DU QUÉBEC**  
Volume total de vaches (têtes)

ENCANS VIVANTS (1)

Bonnes (2A, 4A)	22,39	24,12	24,41
Moyennes (4B, 5A, 5B)	17,44	18,75	19,60
Autres (4C, 5C, 9, 10)	12,42	13,37	12,62
Toutes catégories	18,68	20,36	20,91

ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE (2)  
Bonnes (2A, 4A)

**MARCHÉ EXTÉRIEUR**  
PRIX CIBLE É.-U. (1)

(Éq. SCA/100 lb vif)	57,94	58,27
----------------------	-------	-------

(1) Unité: SCA/100 lb vif, (2) Unité: SCA/100 lb carcasse  
Sources: FPBQ, USDA

Taureaux de réforme

	Lundi 20 déc. 04	Semaine 13 déc. 04	Semaine précédente
Volume total de taureaux	1 544	3 141	2 598

**MARCHÉ DU QUÉBEC**  
ENCANS VIVANTS

Bons - Laitier	25,03	25,92	26,85
Bons - Boucherie	35,62	31,27	40,23

Unité: SCA/100 lb vif Source: FPBQ

Hybride	Rendement kg/ha	Humidité %	Poids spécifique kg/l	Avantage revenu / ha \$
90M28 LL	12 469	29,5	67	109,60 \$
N3030Bt	11 518	28	67	
90M28 LL	10 793	33,7	68	85,18 \$
N3030Bt	10 040	29,8	68	
90M28 LL	12 484	25	68	29,90 \$
N3030Bt	12 234	24,3	67	
90M28 LL	12 230	29,5	67	81,83 \$
N3030Bt	11 520	28	67	
90M28 LL	9 948	31,1	67	137,02 \$
N3030Bt	8 753	28,5	67	
90M28 LL	12 271	27,4	69	30,57 \$
N3030Bt	12 010	26,4	69	
90M28 LL	11 804	32,6	68	10,00 \$
N3030Bt	11 716	29,4	67	

**60 kg/ha avantage 69,16 \$**

Résultats de parcelles au Québec et Est Ontario au 1<sup>er</sup> novembre 2004. Rendement en kg/ha corrigé à 15,5% d'humidité. Vos résultats peuvent varier. Le poids spécifique est pris au moment de la récolte sur une base humide. L'avantage de rendement est calculé à \$130/t à 15,5% d'humidité, moins \$1,18 par point d'humidité/tm pour le séchage.

Prix du boeuf désossé

	Semaine 13 déc. 04	Semaine précédente
85% maigre (Éq. SCA/100 lb)	154,16	157,66

Unité: SCA/100 lb vif Source: FPBQ

Veaux laitiers

	Lundi 20 déc. 04	Semaine 13 déc. 04	Semaine précédente
Volume total de veaux (têtes)	1 845	3 532	3 348

**MARCHÉ DU QUÉBEC**  
Volume total de veaux (têtes)

ENCANS VIVANTS

Mâles - Bons (90-120 lb) - (B)	1,68	1,94	1,99
Mâles - Bons (121-140 lb) - (B)	1,68	1,81	1,88
Mâles - Moyens (90-140 lb) - (M)	1,43	1,52	1,49
Femelles - Bonnes (90-120 lb) - (B)	1,50	1,46	1,55
Divers (tous poids)	0,58	0,72	0,67

**MARCHÉS EXTÉRIEURS**  
ENCANS VIVANTS É.-U.

Mâles - Bons (100-120 lb) - (B)	2,19	2,18
Femelles - Bonnes (100-120 lb) - (B)	4,60	4,47
Abattage	-	0,25

Unité: SCA/100 lb vif Sources: FPBQ, USDA

Ligne info prix pour les vaches de réforme et veaux laitiers (0,75 \$ par appel) 1 900 451-8328

Veaux de grain

	Semaine 13 déc. 2004	Semaine précédente
Volume annoncé	1 814	1 978
Volume vendu	1 340	1 878
Écart de prix (\$/lb)	1,615-1,760	1,660-1,955
Prix moyen (\$/lb)	1,748	1,813
Gestion des surplus (\$/tête)	15,00	2,00
PRIX NET (\$/LB) (2)	1,705	1,810

(1) Unité: SCA/100 lb carcasse chaude sans peau. Source: FPBQ

(2) Tenant compte du coût de la gestion des surplus et d'un poids carcasse de 345 livres.

Veaux lourds de l'Ontario

	Lundi 20 déc. 04	Semaine 13 déc. 04	Semaine précédente
Volume total	673	776	

**MARCHÉ EXTÉRIEUR**  
ENCANS VIVANTS DE L'ONTARIO

Total / Moyenne	673	776
Écart de prix (\$/lb)	0,628-1,925	0,458-2,291
Prix moyen (\$/lb)	1,512	1,568

Unité: SCA/100 lb carcasse chaude sans peau, 54,5 % rendement Source: OCA

## Veaux de lait<sup>(1)</sup>

	Semaine 20 déc. 04 (prévision)	Semaine 13 déc. 04	Semaine précédente
Volume total	358	8 333	56 498

**MARCHÉ DU QUÉBEC**  
VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS

(\$/100 lb carcasse sans peau) 260-265 260-265

**MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS**  
PRIX DES VEUX ABATTUS

Centre-Nord des É.-U.

(veaux produits à contrat) <sup>(1)</sup>	283-289	280-286
---	---------	---------

(1) « Packers base market »

**PRIX DES NOUVEAUX CONTRATS D'ÉLEVAGE**

(Pour abattages futurs)

Centre-Nord des É.-U. 287-320 284-316

Pour obtenir le prix avec peau, multiplier par 88 %

Unité: SCA/100 lb carcasse chaude sans peau

Sources: USDA et FPBQ

## Veaux d'emboûche

Semaine du 13 déc. 04

	MARCHÉ DU QUÉBEC	MARCHÉS EXTÉRIEURS
	ENCANS RÉGULIERS	ENCANS RÉGULIERS ET SPÉCIALISÉS EN SAISON
	ONTARIO	ALBERTA

Volume total de veaux

Mâles - Catégories G1-G2-M1-M2

400-500 lb	85,00	103,60	117,13
500-600 lb	87,38	104,44	107,79
600-700 lb	81,67	97,75	99,66
700-800 lb	75,00	89,20	95,02
800-900 lb	-	92,45	92,13

Taures - Catégories G1-G2-M1-M2

400-500 lb	74,57	88,52	106,34
500-600 lb	76,50	87,87	97,50
600-700 lb	69,33	83,34	91,76
700-800 lb	62,50	80,27	88,32
800-900 lb	-	78,30	85,57

Unité: SCA/100 lb vif Source: FPBQ, CANFAX

**MARCHÉ À TERME DE CHICAGO**

«Feeder Cattle»

	Lundi 20 déc. 04	Lundi 13 déc. 04	Année précédente
Janv. 2005	103,325	101,100	95,175
Mars 2005	99,675	97,725	90,250
Avril 2005	98,025	96,550	88,950
Mai 2005	97,850	96,150	90,150
Avril 2005	99,425	98,500	92,200

Unité: \$US/100 lb vif

Source: Chicago Mercantile Exchange, fermeture des contrats

## Taux de change

	Semaine 13 déc. 04	Semaine précédente	Année précédente
	0,8129	0,8215	0,7547

# LES FÉDÉRATIONS D'EST EN OUEST

## GROUPES CONSEILS

### Changement de direction

Suite à l'assemblée semi-annuelle de la Fédération des groupes conseils agricoles du Québec, les membres du conseil d'administration se sont réunis d'urgence le 30 novembre dernier au congrès général de l'UPA afin de prendre position et d'assurer la continuité des services de la Fédération. Suite à la démission de M. Luc Duplessis, président, il y eut réélection d'un nouveau conseil d'administration et la Fédération est heureuse d'annoncer la nomination de M. Jean-Noël Pépin à titre de président du conseil d'administration ainsi que de M. Richard Robert au poste de vice-président.

M. Pépin est producteur laitier à Warwick dans la région de l'Union des GCA du Cœur-du-Québec. Il est membre du Groupe conseil agricole Gestion Plu\$ 2004. M. Robert est également producteur laitier à Saint-Eugène-de-Guigues dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et est membre du Groupe conseil agricole du Témiscamingue.

La direction annonce également le départ de MM. Louis Dionne, directeur général, et de Serge Préfontaine, directeur des opérations. Celle-ci procédera ultérieurement à la nomination d'une personne qui assurera l'intérim. Une annonce suivra sous peu.

En terminant, la nouvelle équipe se portera à la défense des intérêts de la gestion et des groupes conseils agricoles dans la réorganisation des services-conseils proposée par la MAPAQ et l'UPA. Le maintien du service de deuxième ligne, c.-à-d. le soutien aux conseillers, présente toujours une préoccupation pour les administrateurs.

### « Produire du lait et faire de l'argent », une formation en production laitière qui va bon train

Vous avez certainement entendu parler de la formation offerte aux producteurs laitiers «Produire du lait et faire de l'argent». Ce cours est présenté conjointement par des formateurs du PATLQ et des GCA. Soixante-trois sessions sont

## Les effets collatéraux de la crise de l'ESB

Ces dernières semaines ont été fertiles en événements de toutes sortes, principalement pour ce qui est de la mobilisation des productrices et producteurs. Ce n'est pas nouveau que l'on doit ainsi se rassembler pour réclamer notre dû. L'élément particulier de cet automne réside dans l'ampleur des actions posées en synergie à la grandeur de la province.

Cette façon de faire a eu deux avantages indéniables, soit de solidifier la complicité entre les producteurs et de confirmer la force du membership volontaire de l'UPA. Nos actions concertées ont aussi permis d'attirer l'attention de tous les médias locaux et régionaux au même moment et ainsi décupler notre visibilité auprès des décideurs et de nos concitoyens.

Pour couronner le tout, on peut se féliciter d'avoir tous agi avec cette caractéristique qui nous est reconnue : le respect; des gens, des mots et des gestes. Cette qualité, que l'on doit continuer à cultiver, nous a valu notre crédibilité à chaque sortie publique.

En revanche, on peut légitimement espérer obtenir le respect qui nous est dû par la population et les gouvernements dans notre quête d'un juste prix pour nos produits. Ils doivent enfin reconnaître notre droit de vivre dignement des fruits d'une agriculture qui contribue à les nourrir sainement.

Nous nous souviendrons donc de cette fin d'année 2004 comme étant une référence en matière de revendications syndicales. Il nous faut maintenir cette solidarité puisque les résultats qu'on nous fait entrevoir demeurent fragiles. À tout moment, nous pourrions être appelés à faire valoir nos droits une fois de plus. Je souhaite pourtant que nos messages aient été bien entendus et que nous pourrions, en 2005, investir toute notre énergie pour aller de l'avant sur nos fermes.

En terminant, je profite de cette tribune pour vous offrir mes meilleurs vœux pour Noël et la nouvelle année. Prenez le temps de vivre pleinement les moments heureux avec vos proches et que la santé soit au rendez-vous!



Luce Bisson, présidente Fédération de Lévis-Bellechasse

déjà prévues cet hiver. Plus d'une dizaine ont déjà eu lieu et les commentaires des producteurs sont très positifs. Ne manquez donc pas la chance de participer à ces rencontres. En visitant le site du PATLQ ([www.patq.com](http://www.patq.com)) vous pourrez prendre connaissance du calendrier des cours. Voilà une bonne chance d'apprendre à produire du lait et de faire de l'argent!

## LANAUDIÈRE

### Colloque sur les énergies alternatives

Le vendredi 19 novembre dernier, la Fédération de l'UPA de Lanaudière organisait un colloque d'envergure provinciale sous le thème : les énergies alter-

natives adaptées à la ferme. Des spécialistes du domaine y ont présenté les technologies et leurs applications permettant de réduire l'utilisation à la ferme des combustibles fossiles. Il a été question d'énergies solaire et éolienne, de géothermie et de l'énergie générée à partir de biomasses. Des exposants ont également présenté la « quincaillerie » disponible. Environ 110 personnes étaient présentes, majoritairement des producteurs agricoles. Huit de ces producteurs comptent mettre à l'essai sur leur ferme une des techniques présentées lors du colloque.

### Soirée de clôture du 75<sup>e</sup>

Deux cent cinquante personnes ont

pris part au banquet de clôture des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la Fédération de l'UPA de Lanaudière. Un souper canadien et une soirée d'amateurs ont été offerts aux convives réunis. Dans son allocution, la présidente de la Fédération a rendu hommage aux anciens présidents des syndicats affiliés, dont plusieurs étaient présents pour l'événement. Tous les participants ont également reçu un album-souvenir transcrivant les mémoires de la Fédération, sous la plume de M. Hubert Coutu.

### Passage des motoneiges

Réunis en réunion extraordinaire, les membres du Conseil exécutif ont décidé de lever le boycott des droits de passage des pistes de motoneige et de VTT, estimant que les annonces faites par la ministre de l'Agriculture lors de son passage au congrès général sont un pas dans la bonne direction.

Le boycott, qui était en place depuis le début du mois de novembre, a mis en lumière les difficultés rencontrées par les producteurs agricoles et forestiers qui ont des sentiers sur leurs terres. La Fédération rencontrera en janvier les dirigeants des clubs de motoneige et VTT, ainsi que Tourisme de Lanaudière, afin d'améliorer les relations très souvent tendues entre les usagers des sentiers récréotouristiques motorisés et les producteurs agricoles et forestiers, notamment par un plus grand respect du droit de propriété et par une reconnaissance de la contribution du secteur agricole et forestier de la part des bénéficiaires des sentiers.

### Médaille d'or de la prévention aux agricultrices

La Fédération est fière de souligner le travail du Syndicat des agricultrices de Lanaudière qui lui a permis de remporter la médaille d'or de la prévention à la ferme remise lors du dernier congrès général. C'est grâce à l'initiative et au dynamisme du syndicat si depuis six ans le kiosque interactif de celui-ci sur la prévention et la sécurité à la ferme enregistre une formidable réussite.

## DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

# Loblaws tire son épingle du jeu

MARC-ALAIN SOUCY

Le président de Loblaws Canada, John Lederer, est satisfait de la progression de son entreprise sur le marché du Québec au cours de la dernière année. Il a fait cette déclaration au cours d'une séance d'information devant des analystes à Toronto, au début du mois.

Il faut dire que les affaires vont plutôt bien pour l'entreprise de distribution alimentaire canadienne. Celle-ci a déclaré des augmentations de profits de 18 % pour son troisième trimestre par rapport à la même période l'an dernier. De plus, ces chiffres s'inscrivent dans une ten-

dance qui se poursuit depuis un an puisque Loblaws a vu augmenter son profit net de 13 % et ses ventes totales de 7,2 % au cours des quatre derniers trimestres.

### Au Québec

Le président Lederer a également indiqué que Loblaws prévoit poursuivre la rénovation de plusieurs de ses magasins Maxi et Cie au Québec. Selon lui, ces grandes surfaces font très bien sur le marché de la Belle Province. Ils connaissent beaucoup de succès, particulièrement, dans le secteur des produits non alimentaires. On sait que ces articles sont une source de profit supé-

**Loblaws a vu augmenter son profit net de 13 % et ses ventes totales de 7,2 % au cours des quatre derniers trimestres.**

rieure aux produits alimentaires en épicerie. Selon plusieurs observateurs, la stratégie de diversification de ces magasins vers les produits domestiques, le mobilier, la lingerie, les appareils électroménagers, et autres, est également utilisée pour contrer la venue des Wal-Mart et des Sam's Club au Québec. On sait que les Sam's Club regroupent l'équivalent d'un Wal-Mart et

d'un supermarché sous un même toit. Loblaws a donc implanté en Ontario son enseigne *Real Canadian Superstore* pour contrer le grand distributeur américain. Plusieurs analystes croient que les Maxi et Cie pourraient s'acquitter de cette tâche au Québec.

Toujours au Québec, deux nouveaux magasins Loblaws viennent d'être ouverts à Magog et dans la Vieille Capitale. On en prévoit d'autres au cours des prochains trimestres. Les Provigo ne seront pas en reste puisque le président de Loblaws a annoncé une refonte de leur image et de leur aménagement chez un grand nombre d'entre eux.



## FLEURS ET POTAGERS

Françoise Charette

Le bonsaï, cet ancien art oriental, procure beaucoup de plaisir à ceux qui le pratiquent ; il suffit de visiter une exposition pour tomber en amour avec ces petits arbres fascinants aux formes variées, tous savamment taillés et sculptés et quelques fois âgés de 200-300 ans. Le terme japonais bonsaï signifie arbre en pot, mais ce dernier ne sera qualifié de bonsaï que s'il recrée l'image miniature d'un arbre plus grand, dans un style particulier et en harmonie avec les différents éléments de sa composition

### Le choix de son premier bonsaï

Les amateurs de bonsaïs recherchent avant tout des petits arbres aux troncs tortueux et hors du commun ; mais ceux qu'ils retrouvent sur le sommet d'une montagne ou dans une région venteuse comme la Côte-Nord sont souvent des conifères rustiques demandant une période de froid. Mieux vaut opter pour un bonsaï d'intérieur et choisir une plante tropicale bien enracinée, à tiges ligneuses, comme un serissa foetida, une azalée satsuki, un carissa ou un cerisier d'Australie ; ainsi, on le garde à l'intérieur pendant l'hiver et on le sort en mai.

### Choisir la forme et tailler

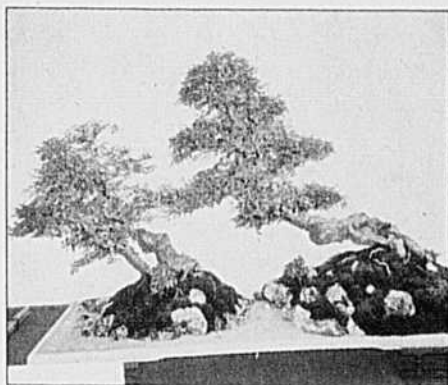
Les formes du bonsaï les plus classiques sont la verticale, la semi-verticale, la penchée, la semi-cascade et la cascade, mais rien n'empêche de sortir des sentiers battus. Tout en observant bien notre arbre et en le dessinant, il importe que la forme souhaitée soit contenue à l'intérieur d'un triangle ayant une base plus large que le sommet. La première taille se fait avant le repotage ; on élague (pas plus d'un tiers) afin qu'apparaissent des lignes définies, élégantes, et on donne priorité aux jeunes pousses qui donneront la forme voulue. Si l'on désire incliner l'arbre, on courbe doucement certaines branches en les entourant de fil de cuivre qu'on enlèvera au bout de six mois. Puis, on peut procéder au repotage en coupant les grosses racines et l'extrémité des autres et en les étalant avec soin. Certains préfèrent attendre afin de trouver le pot idéal ; des pots bas avec glaçure pour les arbres à fleurs (yin-féminin) et des pots sans glaçure, rugueux, pour les conifères (yang-masculin). Tout en prenant forme au fil des ans et des tailles successives, le bonsaï devient notre œuvre d'art et notre passion.

### Soins à apporter

Étant logées dans un pot peu profond, les racines du bonsaï demandent un arrosage fréquent à l'eau tiède, surtout pendant l'été, ainsi qu'une vaporisation quotidienne pendant l'hiver. On fertilise pendant la période de croissance ou de floraison et on réduit la dose au quart. Il existe plusieurs sociétés de bonsaïs. À

# Un premier bonsaï chez soi

Montréal au (514) 872-1782, à Québec au (418) 843-3902, à Sherbrooke au (819) 823-2154, à Chicoutimi au (418) 545-4759 et à Lanaudière au (450) 883-1196.



Ormes chinois, forme penchée



Genévrier Wiltoni sur rocher



Pin sylvestris, forme sinueuse à troncs multiples

## Votre rendez-vous annuel arrive !!!

*Producteurs(trices) Joyeuses Fêtes*

**Au Centre  
Expo-Cité  
de Québec**



**250, boul. Hamel  
(voisin du Colisée)  
Ouvert de  
9h30 à 17h00  
(418) 691-7110  
poste 2311**

**Venez visiter la plus grande foire  
interieure de machinerie agricole**

**Partenaires  
Publicitaires**

**MTI  
Morneau & Thibodeau**

**840  
KIOSQUES  
D'ÉQUIPEMENTS  
DE TOUTES  
SORTES**

**Tirage promotionnel futur  
producteur(trice) (12 ans et +)**

**AF inc**

**RÉSEAU  
CASE III**



**Information: François Comeau**

**Tél.: (819) 399-2558 • Fax: (819) 399-3484 • spmaq@aol.com**

# FAITES-VOUS UN CADEAU VOUS LE MÉRITEZ BIEN!



**FOURRAGÈRE FHX 300\***



**FAUCHEUSES DCX\***

**PRESSES SBX\***



**0%**  
**60 MOIS\***



**PRESSES LBX  
2,9% 60 mois**

**MXM - PROFITEZ D'UN ESCOMPTE  
DE FIN D'ANNÉE MIROBOLANT**



**PRESSES RBX SÉRIE 02\***



Chaque année nous ramène son lot de traditions, dont, évidemment, la très attendue période des fêtes. Temps d'arrêt pour les uns, de ressourcement pour les autres, de retrouvailles pour plusieurs. Peu importe sa symbolique pour chacun d'entre vous, nous tenons à vous transmettre nos vœux les plus sincères.

*Aucune occasion n'est plus propice pour vous dire combien nous apprécions votre confiance.*

Que Noël vous donne le goût de la fête, pour en conserver longtemps la magie et multiplier votre énergie. Que la vie et la santé soient un cadeau quotidiennement au rendez-vous. Que la nouvelle année s'avère en outre une source de renouvellement et l'aube d'une ère audacieuse et reconfortante pour chacun de vous et de vos proches.

*Merci et nos Meilleurs Vœux pour des Joyeuses Fêtes et une Bonne et Heureuse Année !*

## LE GROUPE DES CONCESSIONNAIRES DU QUÉBEC

BENOÎT BELLEROSÉ INC.  
BERTHIERVILLE

CENTRE AGRICOLE  
NICOLET/YAMASKA  
NICOLET

CENTRE AGRICOLE SAGUENAY  
LAC ST-JEAN INC.  
HÉBERTVILLE / LAC-ST-JEAN

CLAUDE JOYAL INC.  
NAPIERVILLE  
ST-DENIS-SUR-RICHELIEU  
ST-GUILLEAUME  
STANBRIDGE STATION

PHANEUF ET BOUCHER INC.  
MARIEVILLE

GARAGE BROCHU INC.  
LA GUADELOUPE

GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.  
LYSTER

GARAGE E. COMTOIS INC.  
WOTTON

GARAGE MAURICE LEBLANC  
VICTORIAVILLE

JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.  
LA DURANTAYE

J.M. CHAGNON INC.  
COATICOOK

LES ÉQUIPEMENTS  
ANDRÉ BELLAVANCE INC.  
POINTE-AU-PÈRE

LES ÉQUIPEMENTS ADRIEN  
PHANEUF INC.  
GRANBY  
UPTON

LES ÉQUIPEMENTS LAZURE ET  
RIENDEAU INC.  
HUNTINGDON  
ST-CLET  
STE-MARTINE

LES ÉQUIPEMENTS  
R. MARSAN INC.  
LACHUTE  
ST-ESPRIT, CÔTE MONTCALM

LES MACHINERIES  
PONT-ROUGE INC.  
PONT-ROUGE

R. CLÉMENT & FILS  
ST-AURICE

SERVICE AGRO-MÉCANIQUE INC.  
ST-CLÉMENT  
ST-PASCAL-DE-KAMOURASKA

Visitez notre site Internet <http://www.caseih.com>

Case IH et Case Crédit sont des marques déposées de Case LLC.

**CASE IH**